



photo Jean Goupil LA PRESSE

## Jackie Stewart, le grand vainqueur

L'Écossais Jackie Stewart, au volant de sa Lola T260, a remporté la deuxième épreuve de la série Can-Am, hier, au circuit du Mont-Tremblant, devant plus de 21,000 spectateurs. Stewart, à la stupéfaction de tous, a doublé et

dépassé Dennis Hulme, au 52e tour d'une course qui en a duré 75. Stewart a maintenu une vitesse moyenne de plus de 98 milles à l'heure.

— nos informations pages B1, 4 et C3

## La guerre des oeufs

# Refus de la Cour suprême au Manitoba

OTTAWA (PC) — La Cour Suprême du Canada a décidé, aujourd'hui, que le Manitoba ne pouvait créer une commission pour contrôler le marché des oeufs dans la province parce qu'une telle commission serait contraire à la constitution.

La décision de la plus haute cour du Canada laisse maintenant planer un doute sur la validité d'un organisme semblable qui existe déjà au Québec.

Certaines provinces ont usé de représailles en fermant leurs marchés à d'autres produits agricoles, après quoi le Manitoba a demandé que cette affaire soit soumise à la Cour suprême.

Les autorités fédérales ayant refusé de se rendre à cette demande, le Manitoba a mis au point son projet de loi tendant à créer un organisme de commercialisation des oeufs et prié sa propre Cour d'appel de se prononcer sur la constitutionnalité d'un tel projet.

A l'unanimité, les neuf juges de la Cour suprême ont statué que le projet de loi manitobain qui n'était qu'un test camouflé visant à faire échec à l'organisme mis sur pied au Québec, outrepassait les pouvoirs dont dispose la province.

Le Manitoba a soumis son projet de loi à la Cour suprême dans l'espoir de mettre fin à la guerre des oeufs et du poulet qui a récemment éclaté entre les provinces.

Cette guerre a commencé lorsque le Québec a établi FEDCO, organisme

de mise en marché des oeufs en vue de protéger les producteurs québécois. Le nombre d'oeufs provenant des autres provinces pour mise en vente au Québec était sévèrement restreint, ce qui aurait entraîné, estime-t-on, des pertes de plusieurs millions de dollars pour les producteurs manitobains.

## Garçon de 10 ans recherché en marge d'incendies criminels

Les enquêteurs du Service des incendies de Montréal recherchent un garçon de 10 ans pour l'interroger sur quelques incendies suspects qui ont éclaté ces derniers jours dans la métropole.

Le garçon, dont on connaîtrait l'identité, serait probablement à l'origine de l'incendie de quatre alertes qui a fait rage, hier matin, au 805, rue du Couvent, dans le quartier. Voir INCENDIES en page A 6

# L'affaire du "New York Times" L'auteur des fuites avoue

BOSTON (PA-UPI-AFP) — Daniel Ellsberg s'est livré aujourd'hui aux autorités fédérales, comme il l'avait promis, et a reconnu avoir fourni au "New York Times" les dossiers secrets du Pentagone sur la guerre vietnamienne.

"Je suis prêt à en subir toutes les conséquences", a déclaré Ellsberg, sur qui pèse une accusation de possession illégale de documents secrets.

Accompagné de sa femme et de ses deux avocats, Ellsberg s'est rendu au procureur Hervé F. Travers, quelques minutes avant 10 h., ce matin.

Une foule de journalistes, de curieux et de sympathisants a entouré Ellsberg dès son arrivée à l'édifice de la Poste, qui abrite les cours fédérales et le bureau de M. Travers. Avant de pénétrer dans le bâtiment, Ellsberg a déclaré qu'il avait remis de son plein gré les documents secrets au "Times".

Devant ses sympathisants qui l'applaudissaient, Ellsberg a souligné qu'à l'automne 1969, il avait soumis à la commission sénatoriale des affaires étrangères "des informations provenant de ce qu'on appelle les papiers du Pentagone".

"Alors que 9,000 Américains de plus sont morts, je ne peux que regretter

de ne pas avoir fourni à cette occasion ces renseignements au peuple américain.

"Maintenant, c'est fait. Je l'ai fait de mon plein gré. En tant que citoyen américain et citoyen responsable, je ne pouvais plus contribuer à cacher cette information au peuple américain. Je suis prêt à en subir toutes les conséquences pour moi-même et pour ma propre famille. Est-ce que

vous n'iriez pas en prison pour aider à terminer cette guerre?"

Ellsberg a ajouté qu'en plus du "Times", il a remis l'étude du Pentagone à la Commission sénatoriale des affaires étrangères.

Ellsberg, ancien haut fonctionnaire du Pentagone, ancien chercheur de la Rand Corporation et actuellement chargé de recherches à l'Institut de technologie du Massachusetts, s'est

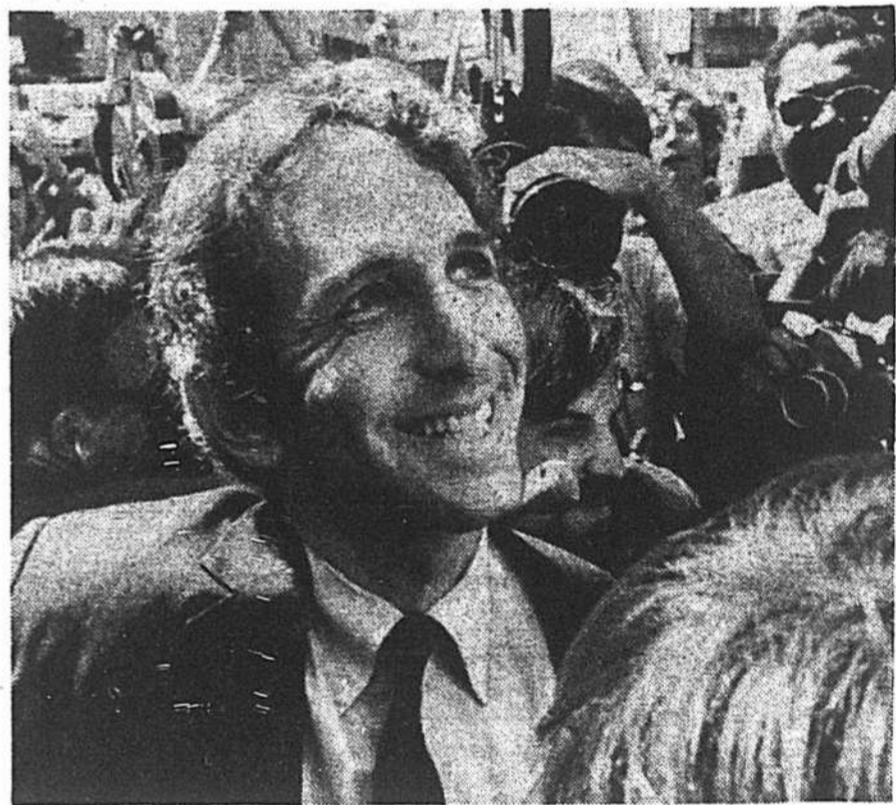
constitué prisonnier à l'heure et le jour promis par ses avocats, samedi.

Ellsberg est disparu de son domicile. Voir TIMES en page A 6



carte ?  
D'IDENTITÉ

— page A 5



téléphoto PA

Daniel Ellsberg, accusé de possession illégale de documents secrets et de refus de les rendre, est entouré de journalistes et de curieux au moment où il se constituait prisonnier ce matin à Boston. Il a reconnu avoir fourni au "New York Times" les documents secrets du Pentagone sur la guerre du Vietnam.

## Une loi interdira les tables d'écoute

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, a déposé ce matin aux Communes un projet de loi modifiant le code pénal et la loi sur les secrets officiels qui rend passible d'un emprisonnement de 5 ans le fait de capter une communication privée au moyen d'un dispositif technique, ce que l'on appelle généralement les tables d'écoute.

En vertu de ce projet de loi, serait coupable également d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de 2 ans quiconque posséderait, vendrait ou achèterait une table d'écoute, c'est-à-dire selon les propres termes de la loi un dispositif électromagnétique, acoustique ou mécanique capable d'intercepter clandestinement des communications privées.

Une troisième infraction concernerait la divulgation de tout renseigne-

ment illégalement intercepté ou la divulgation non autorisée de renseignements légalement recueillis.

Le projet de loi prévoit en effet des exceptions où les tables d'écoute pourraient être utilisées. Ainsi lorsque l'interception de la communication aurait pour objet de prévenir ou de dépister des activités d'espionnage, de sabotage ou de toute autre activité subversive ou préjudiciable au Canada, cette pratique pourrait être légalement valide.

Un juge de la Cour Supérieure de juridiction criminelle pourrait également donner l'autorisation de l'usage de ce moyen technique afin de faciliter une enquête criminelle.

On donne plusieurs autres cas d'exception, notamment pour les personnes qui fournissent au public un service de communication téléphonique et télégraphique.

# Seuls des Canadiens "pure laine" accompagnent M. Pépin en Chine

par Pierre-C. O'NEIL  
envoyé spécial de LA PRESSE

HONG-KONG — Quand vous lirez ceci, nous serons en Chine. Nous serons allés lundi matin de Hong-Kong à Canton à bord d'un train spécial mis à la disposition de la

délégation commerciale canadienne et de là, jusqu'à Pékin, à bord d'un avion des lignes aériennes de la République populaire de Chine.

Nous s'y serons ni les seuls Nord-Américains, ni les seuls Occidentaux car depuis quelque temps,

on le sait, les écluses se sont ouvertes et le nombre ne se compte plus des gens qui à Hong-Kong arrivent de Pékin ou se préparent à s'y rendre. Il y a quelques jours c'était d'éminents journalistes américains. Le ministre italien du com-

merce s'y est présenté avec une délégation qui, avec les journalistes, atteignait le chiffre de plus de 80 personnes. Nous y avons été précédés d'un groupe d'universitaires américains sous la houlette

Voir CHINE page A 6

## Saint-Pierre démissionnerait

par Daniel MARSOLAIS

QUEBEC — Selon un rumeur non confirmée jusqu'à présent — mais persistante chez les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation — le ministre québécois de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, remettrait incessamment sa démission au premier ministre Bourassa.

La santé du ministre se serait passablement détériorée au cours

des dernières semaines. M. Saint-Pierre aurait subi deux défaillances cardiaques qui ont nécessité son hospitalisation durant une semaine entière.

Toujours d'après les mêmes sources, le ministre assumerait, suite à sa démission à l'Éducation, un poste de direction à la Régie d'État de développement de la baie James.

Signalons qu'avant de se lancer dans la politique M. Saint-Pierre faisait partie de la haute direction de la firme d'ingénieurs-conseils Acres, qui a travaillé au projet de Churchill Falls, au Labrador.

Il a été impossible hier soir à LA PRESSE de confirmer ou de démentir cette rumeur auprès du ministre.

## sommaire

- Annonces classées : D 4 à D 14
- Arts et spectacles : C 6 à C 8
- Bandes dessinées : D 2
- Cinéma : C 6 à C 8
- Décès, naissances, etc. : D 15
- Économie : C 12 à C 14
- Éditorial : A 4
- Êtes-vous observateur ? : D 9
- Horoscope : C 4
- Informations étrangères : C 1
- Les secrets de polichinelle : C 5
- Lolsirs et récréation : D 2
- "Mot-mystère" : D 7
- Mots croisés : D 11
- Radio et télévision : C 8
- Sports : B 1 à B 12
- Tribunaux : A 8
- Vivre aujourd'hui : C 2 à C 5
- Votre médecin : C 4

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	4	4	1	2	3	2	GAGNE	\$200,000.
5 BILLETS SE TERMINANT PAR	4	1	2	3	2		GAGNENT	\$10,000.
48 BILLETS SE TERMINANT PAR			1	2	3	2	GAGNENT	\$2,000.
495 BILLETS SE TERMINANT PAR				2	3	2	GAGNENT	\$400.

**SUPER-LOTO**  
500 Place d'Armes, Montréal, Québec, Téléphone 873-5350  
TIRAGE DU 25 JUIN 544,527 BILLETS VENDUS  
552 GAGNANTS \$719,000 EN PRIX

Le deuxième numéro complet	4 0 2 9 9 2	GAGNE	\$100,000.
Le troisième numéro complet	6 6 9 3 1 7	GAGNE	\$50,000.
Le quatrième numéro complet	1 4 2 1 5 1	GAGNE	\$25,000.

**météo**  
Généralement ensoleillé, averses ou orages la nuit.  
Max. 80° Min. 55°  
Demain ensoleillé.  
Max. 80°, Min. 55°. Détails à la page A 6  
POLLUTION  
A: hydride sulfureux: 0.01 partie par million.  
Niveau tolérable: .10.

# La prochaine négociation collective est la priorité du conseil de la CEQ

par Daniel MARSOLAIS  
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — De la rétrospective qu'a faite, hier, le président de la Corporation des enseignants du Québec, lors de l'ouverture du 21e congrès annuel de la CEQ, bilan assorti de plusieurs recommandations — une quarantaine — la préparation de la prochaine convention collective régissant les syndicats d'enseignants, les commissions scolaires, et le gouvernement, apparaît manifestement comme la priorité dominante du Conseil d'administration de la CEQ.

Bien qu'il ne consacre que dix pages de son volumineux rapport à cet aspect des activités de la centrale, M. Charbonneau n'en souligne pas moins l'importance de cette négociation qui promet d'être âpre et difficile à plus d'un point de vue. On sait en effet que l'entente provinciale des enseignants du Québec des niveaux préscolaire, élémentaire et secondaire, prend fin le 30 juin et que la négociation d'un nouveau contrat doit débiter le 1er juillet à l'instar de tous les autres syndicats du secteur public et parapublic.

Or, avec le bill 46, le prolongement du bill 25, les syndicats d'enseignants se voient contraints de déléguer leur pouvoir de représentation à leur organisme provincial : la CEQ. Pris entre l'arbre et l'écorce — l'arbre étant ces syndicats affiliés et l'écorce, le gouvernement — la CEQ, selon les termes du président Charbonneau, doit donner suite à l'orientation qui lui a été confiée par les délégués au congrès, soit forcer le législateur et l'employeur à organiser leurs relations de travail de façon à coller aux réalités scolaires du Québec.

le mouvement syndical enseignant une importance de premier ordre puisqu'il s'agit d'amener le gouvernement à traduire, par sa politique de rémunération, certains objectifs socio-économiques. La discussion sur la politique salariale, estime-t-on à la CEQ, a une portée bien plus politique que technique. Elle incite les syndicats à se mieux préparer face à leurs négociations particulières.

## L'action socio-politique

Au chapitre de l'action politique, le président a évoqué les nombreuses prises de position de la CEQ depuis la crise d'octobre. Mais, devait-il préciser, "les positions publiques, les déclarations, les études sont des formes d'action nettement insuffisantes et nous devons viser à la construction d'un véritable militantisme syndical. Et ce militantisme syndical ne doit plus être axé uniquement sur la convention collective. Le rôle politique de l'enseignant est clair face au pouvoir et face aux travailleurs. Et il est impensable que l'enseignant continue à projeter une image tiède et pâle d'archiviste mal payé".

En somme, cette nouvelle dimension du syndicalisme enseignant qui est contenu dans le livre blanc intitulé "premier plan" représente une perspective globale de ce que pourrait être l'engagement socio-politique des enseignants. L'ouvrage qui sera soumis aux délégués veut en quelque sorte démontrer que les travailleurs enseignants sont, non seulement exploités en temps de négociations, mais, "aliénés de façon insidieuse, dupé par la chaleur artificielle de leur cocon de producteur-consommateur-emprunteur, et qu'ils doivent lutter en profondeur pour en arriver à donner eux-mêmes un sens à leur propre travail".

Comme l'a défini M. Charbonneau, le livre blanc est un signal d'alarme qui peut devenir le départ d'une reprise en main de nous-mêmes.

Aujourd'hui, lundi, les 750 délégués qui participent à ce 21e congrès annuel analyseront en atelier le rapport du président qu'ils critiqueront de retour en assemblée générale.

## Québec ne fera pas de compromis au chapitre de la sécurité sociale

En rencontrant, aujourd'hui, son homologue fédéral, M. Trudeau, le premier ministre du Québec, M. Bourassa, enlaid démontrer la volonté de son gouvernement de poursuivre les négociations sur la réforme constitutionnelle, malgré le refus qui vient d'opposer à la charte de Victoria. Cependant le Québec entend se montrer intransigent quant à ses revendications en matière de sécurité sociale et ne fera pas de compromis sur cette question, à moins que le gouvernement fédéral lui fasse une offre que le gouvernement québécois jugerait acceptable.

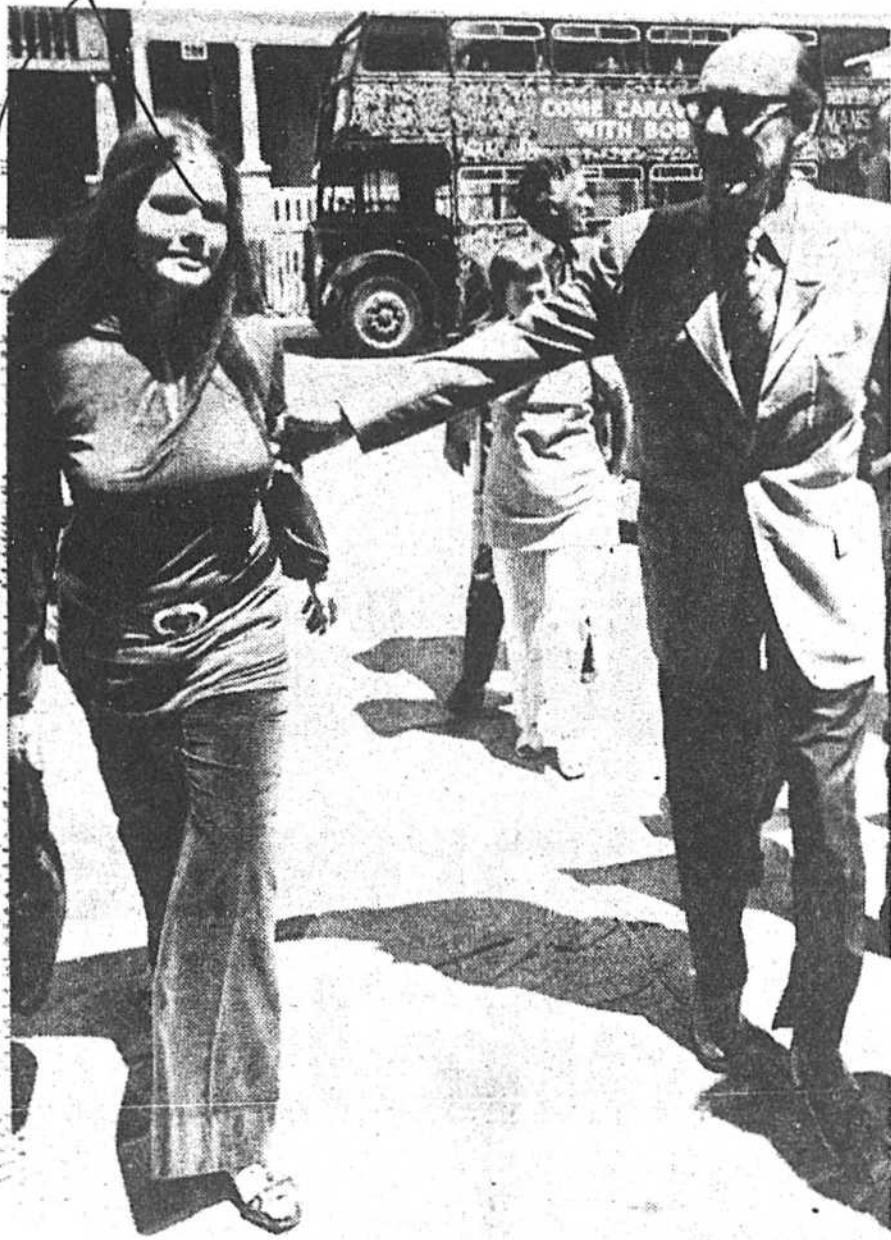
Telle est, en substance, la déclaration faite hier, par le premier ministre Bourassa lors d'une entrevue accordée à la station CKAC.

Le chef du gouvernement québécois a confirmé ainsi que ses entretiens avec M. Trudeau, porteront essentiellement sur l'avenir de la constitution canadienne, entretiens au cours desquels le Québec continuera de revendiquer la modification de l'article 94-a de l'Acte de l'Amérique du nord britannique, de façon à accommoder ses revendications en matière de sécurité sociale.

Interrogé au sujet de la réaction du peuple québécois à la décision du Québec de rejeter la charte de Victoria sous sa forme proposée, le premier ministre a dit trouver là une preuve que les Québécois appuyaient la position adoptée par leur gouvernement.

La première remarque faite en ce sens par M. Charbonneau a trait à la présente entente provinciale qui, selon lui, comporte certaines clauses incompatibles avec la loi de l'instruction publique. Le Comité, qui avait été chargé de préparer le projet de convention, en juin dernier, en est venu à la conclusion que la présente loi devrait être amendée de telle sorte qu'on évite de s'embarquer dans des débats juridiques et interminables. "Dans le secteur scolaire, a dit M. Charbonneau, les négociations et la convention collective sont brimées par une kyrielle de lois, de règlements, de normes et de directives souvent archaïques et contradictoires." A cet effet, a précisé M. Charbonneau, la CEQ a fait des représentations auprès du ministère de l'Éducation dans le but d'amender le code scolaire. Ces démarches ont apparemment été inutiles puisque aucune réaction gouvernementale n'est encore parvenue. "Encore une fois, nous allons heurter la lenteur et l'incompréhension gouvernementales : plutôt que d'aborder les problèmes des relations de travail de façon rationnelle et efficace, ces gens empilent les dossiers, tergiversent et provoquent des conflits."

S'il est un problème toutefois qui semble loin d'être résolu, c'est bien la façon dont la nouvelle convention collective se négociera. Lors de leur congrès d'août 1970, les enseignants avaient été on ne peut plus formels quant à la négociation à deux paliers. Majoritairement contre l'idée d'une structure unique, centralisée, les enseignants avaient opté pour la décentralisation, c'est-à-dire pour une certaine autonomie au niveau local. Ce qui voulait dire que les syndicats affiliés avaient droit de regard sur les prochaines négociations en ce sens qu'ils pouvaient, selon leurs désirs, négocier en dehors de la centrale si telle était leur décision.



telephoto PC

## Stanfield et Mimi à Toronto

Le chef de l'Opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a visité Toronto pendant neuf heures samedi en compagnie de sa fille dans un autobus impérial. Cette journée a été consacrée à une tournée de 10 pavillons de Caravane 71, une exposition annuelle à laquelle participent les divers groupes ethniques de la Ville-reine. C'était la première fois que la fille du leader conservateur, Mimi, visitait Toronto. La jeune fille de 17 ans, vêtue d'un pantalon bleu et des cheveux au vent, attira plus d'un regard. M. Stanfield a signé plusieurs autographes et Mimi, diminutif de Miriam, en a signé aussi quelques-uns, principalement pour des jeunes gens.

## Bennett repousse les jeunes sans emploi ou sans argent

VANCOUVER. (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett, a donné l'avertissement aux jeunes hier, qu'ils ne devaient pas songer à faire des excursions sur la côte ouest, cet été, à

moins d'avoir un emploi là-bas ou de l'argent dans leurs poches. "Je crois en la liberté d'action pour les Canadiens", a déclaré M. Bennett au cours d'une émission du réseau anglais de Radio-Canada, mais, a-t-il ajouté, le premier devoir de mon gouvernement est de donner d'abord des emplois aux étudiants et aux chômeurs de Colombie britannique."

Le premier ministre a rappelé que le chômage était très répandu dans sa province, parce que les citoyens des autres provinces échouaient en nuées en Colombie britannique. La population de cette dernière province a augmenté de 3,5 p.c. au cours de l'an dernier. C'est deux fois le rythme de progression de tout le pays, a noté M. Bennett, qui a ajouté que la population du Québec pendant ce temps n'avait augmenté que de 0,3 p.c.

## PAESANO IL RISTORANTE

## CONVERSATION ANGLAISE SESSION — ÉTÉ 1971

SPÉCIAL POUR ENSEIGNANTS ET ÉTUDIANTS : 60 HEURES DE COURS (5 ÉLÈVES) \$150<sup>00</sup>

Cours à tous les niveaux (jour ou soir) 3 heures par jour, 5 jours par semaine.

Session: 2 au 27 août 1971

- Cours accélérés et intensifs pour ceux et celles qui désirent améliorer leurs connaissances pratiques de la langue anglaise parlée.
- Enseignement direct et actif. Méthodes: English Language Institute, University of Michigan, Ann Arbor, U.S.A.
- Frais déductibles de l'impôt sur le revenu.

### COURS RÉGULIERS:

- Cours à tous les niveaux, (jour ou soir) d'une durée de 2 1/2 mois (40 heures) \$150<sup>00</sup>
- Cours en groupe (5 élèves) \$250<sup>00</sup>
- Cours privé (1 élève)

Aucun contrat à signer • Nous n'avons pas de solliciter

## ÉCOLE DE CONVERSATION ANGLAISE AHUNTSIC

près des autobus et métro

367 est, Boul. Henri-Bourassa

Montréal, P.Q.

Tél. 384-8610



## VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS RÉGLEMENT CONCERNANT L'AQUEDUC

La Ville de Montréal rappelle, aux citoyens qu'elle alimente en eau, certains articles du règlement no 2034 concernant l'aqueduc et sollicite leur concours à prévenir le gaspillage de l'eau.

### IL EST DÉFENDU:

- 1) De se servir de boyaux d'arrosage à l'extérieur entre huit (8) heures du matin et six (6) heures du soir, lorsqu'il pleut; et pendant plus d'une heure à la fois en tout autre temps; l'eau ne devant en aucun cas ruisseler dans la rue.
- 2) d'utiliser plus d'un boyaux d'arrosage par bâtiment, ce boyaux ne devant pas avoir dans tous les cas un diamètre supérieur à un (1) pouce.
- 3) de fournir l'eau à d'autres personnes ou de s'en servir autrement que pour son propre usage, d'en consommer au delà de la quantité raisonnable ou de la gaspiller.

Hôtel de ville, Montréal, le 26 mai 1971. LE DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS C.-A. Boileau, ing.

## ÉTÉ '71 4 SEMAINES 60 HEURES de COURS CONSERVATOIRE LASSALLE

- Phonétique et pose de voix
- Pratique oratoire
- Interprétation de textes

Du 5 juillet au 30 juillet 1971

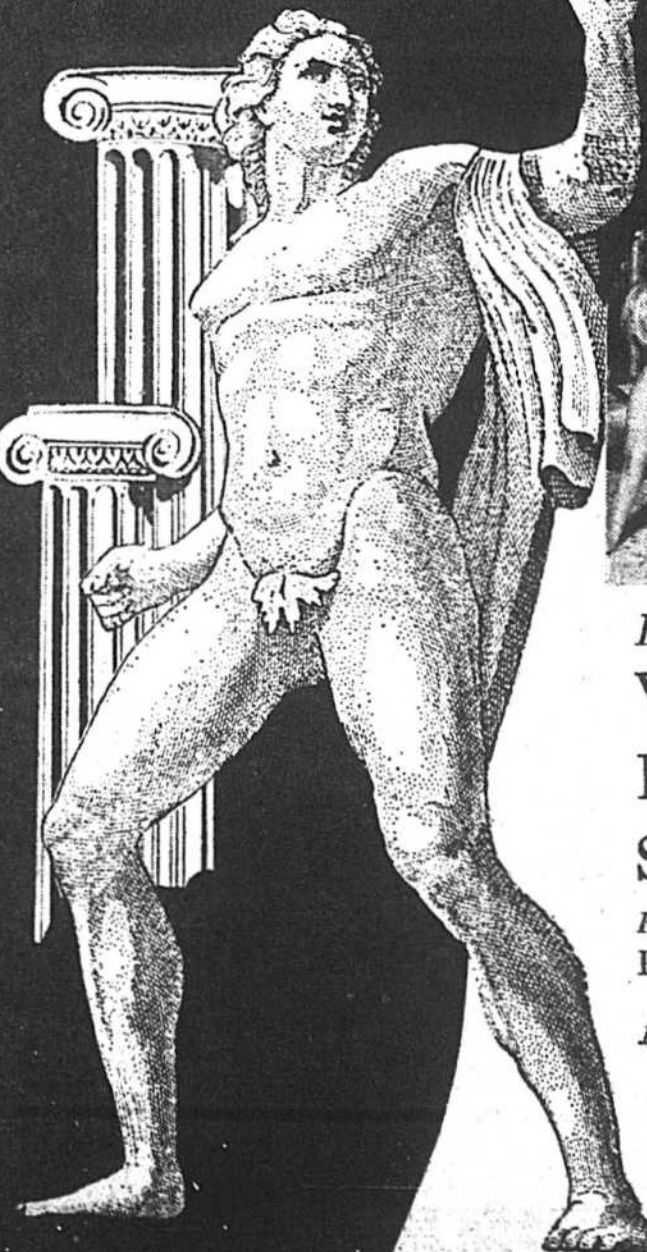
RENSEIGNEMENTS: 1290, rue St-Denis, bureau 99 Tél: 861-4114 — 523-2675

## "ADOPTÉZ CE QU'IL Y A DE MIEUX ET DE PLUS COMPLET EN FAIT D'AMÉNAGEMENTS DE CLUBS DE SANTÉ"

CENTRES DE CULTURE PHYSIQUE

## VIC TANNY

Il n'y a rien de semblable au monde



Desirez-vous VITALITÉ DÉTENTE SANTÉ...

Renseignez-vous au sujet du nouveau PROGRAMME EN 20 SEANCES

ASTRO '71

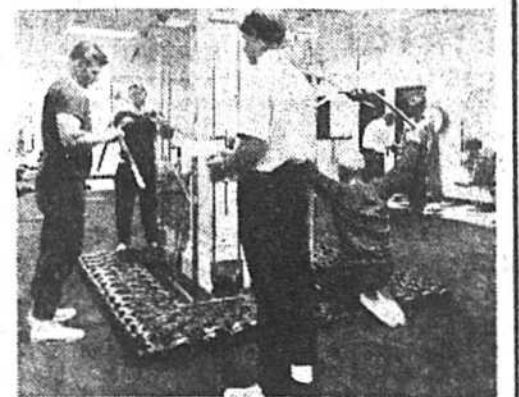
- Désormais, vous pouvez facilement et rapidement
- Amincir vos HANCHES et vos CUISSES de 1" à 3"
- Amincir votre TOUR DE TAILLE de 2" à 5"
- Perdre de 5 à 20 lbs... GRACE AUX PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR HOMMES ET POUR FEMMES.

## VIC TANNY

866-3992

- CENTRE D'ACHATS CÔTE ST-LUC
- PLACE BONAVENTURE
- CHÔMEDEY

- CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
- WEST ISLAND MALL



Vous suivrez votre programme dans les locaux les mieux installés et les plus luxueux du monde... aidé par les exercices exclusifs Vic Tanny. Le programme Astro '71 vous aidera à perdre ou à gagner du poids, à reproporionner votre silhouette, à la raffermir ou à la modeler.

MAINTENANT SEULEMENT \$20 POUR 20 SEANCES

# La police démontre son savoir-faire et ébahit les curieux à Varennes



Quand ça ne porte pas à conséquence, il est bien amusant de laisser un policier prendre nos empreintes digitales.

Des centaines de curieux se sont rendus à Varennes, hier, afin de rencontrer la police et la journée n'a rien eu d'un affrontement, bien au contraire.

C'était en effet la "Journée sociale du policier", organisée par le chef Claude Dubuc de la police de Varennes, afin de permettre à la population de fraterniser avec les gardiens de l'ordre et de se familiariser avec leurs méthodes.

"Ce n'est pas que la population ne nous aime pas, a déclaré le chef Dubuc au reporter de LA PRESSE. Mais souvent, elle ne comprend pas notre travail."

Le chef a ajouté qu'un groupe d'âge est particulièrement réfractaire à la police: "Nous sommes incompris des jeunes entre 7 et 18 ans", a-t-il mentionné.

C'est malheureusement ce groupe d'âge qui était le moins bien représenté hier, alors que les jeunes enfants et les parents constituaient le gros des visiteurs.

### Spectacles

Quelque 35 corps policiers se sont présentés au public et lui ont démontré qu'ils ont plus d'un tour dans leur sac. A l'extérieur, la police de Montréal a donné son spectacle équestre, la protection civile a "sauvé" des blessés et les hélicoptères de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal se sont posés pile sur un cercle à peine plus grand qu'un "hula hoop".

A l'intérieur, on a pu palper des matraques en chêne massif, essayer des menottes et se faire expliquer en détail le fonctionnement des fusils à bombes lacrymogènes et à balles de bois (ces derniers lancent quatre bouchons de bois gros comme des bobines de fil).

Selon le chef Dubuc, c'est la première fois qu'une manifestation de cette envergure était ouverte au public au Québec.



photos J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Quel petit garçon n'a rêvé d'enfourcher une grosse moto de police. Hier, le rêve est devenu réalité.

## Selon le directeur adjoint du FBI, on exige trop du policier

par Jean de GUISE

En vue des changements radicaux (en cours) dans la société d'aujourd'hui, le policier se voit constamment confronté par des situations qui taxent ses ressources à leur limite.

En faisant ces remarques inaugurales, ce matin, à la 22e séance annuelle de recyclage professionnel du chapitre de New York des Associés de l'Académie nationale du FBI (Federal Bureau of Investigation), le directeur adjoint de la police fédérale des Etats-Unis, M. John F. Malone, devait ajouter:

"Pour faire respecter la loi, aujourd'hui, il n'existe pas de solutions simples, pas plus que de problèmes simples. Les situations qui touchent le travail policier ne sont plus aussi claires qu'autrefois. Divers groupes au sein de notre société partagent des opinions différentes quant à la façon dont certaines lois doivent être appliquées."

M. Malone a cité comme exemple de situations controversées la confusion qui a résulté des récents désordres et manifestations contre la guerre à Washington.

"Bien que plusieurs des personnes impliquées aient nettement dépassé les cadres de la loi, a-t-il dit, se ren-

dant ainsi passibles d'arrestation, de nombreux critiques ont vigoureusement dénoncé la ligne de conduite de la police à cette occasion."

Et il a fait remarquer que c'est exiger du policier sur les lieux, dans de tels cas, les qualités de l'avocat, du juge, du diplomate, du travailleur social, du psychiatre, du prêtre et du soldat de choc.

De l'avis du directeur adjoint du FBI, un bon policier, de nos jours, ne peut se permettre le luxe de n'être en devoir que certaines heures chaque jour. Il lui faut être entièrement consacré à sa vocation et sensible aux variations subtiles de l'application de la loi.

Environ 150 policiers, dont deux de Montréal, y compris l'inspecteur Léo Plouffe, de la Sûreté municipale, et cinq de l'Ontario, participent aux séances de recyclage professionnel qui se tiennent au Château Champlain.

Leur réunion se terminera mercredi et sera marquée entre-temps, soit demain soir, par une allocution du ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette.

L'inspecteur Plouffe, qui agit comme hôte de ses collègues américains, au nom de la Ville de Montréal, est peut-être le mieux connu, au Canada, des diplômés de la fameuse école d'entraînement du FBI.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

### Diplômés du FBI réunis à Montréal

La Ville de Montréal était l'hôte, aujourd'hui, des Associés de l'Académie nationale du Federal Bureau of Investigation (FBI), chapitre de New York, réunis en séance d'étude de trois jours au Château Champlain. A la séance inaugurale de la réunion, on remarque, de gauche à droite: le directeur adjoint du FBI, M. John F. Malone; l'inspecteur Léo Plouffe, de la Sûreté de Montréal, diplômé de l'Académie du FBI; le président du chapitre de New York, M. Vincent A. LaFleur; le directeur du bureau d'Albany du FBI, M. Leo E. Conroy; le directeur du bureau de Buffalo, M. Karl L. Brouse.

## Nouvel évêque à St-Jérôme

Le pape Paul VI a nommé M. l'abbé Bernard Hubert évêque de Saint-Jérôme, au nord de Montréal. Cette nomination survient deux semaines seulement après la démission de l'ancien évêque, Mgr Emilien Frenette.

Mgr Hubert appartenait au diocèse de Valleyfield, où il était vicaire épiscopal et directeur de la Pastorale paroissiale depuis 1969. Il est natif de Beaufort, du diocèse de Saint-Hyacinthe, mais toute son activité sacerdotale s'est située à Valleyfield, sauf de 1967 à 1969 alors qu'il était directeur des services aux étudiants au Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation pour la province de Québec (CADRE).

La nouvelle évêque est né le 1er juin 1929 et fut ordonné prêtre le 30 mai 1953 après avoir fait ses études de théologie au Séminaire d'Ottawa. Il poursuivit ensuite des études en chimie à l'Université Fordham de New York et en pédagogie à l'Institut Catholique de Paris.

Mgr Hubert enseigne la chimie pendant cinq ans au Séminaire de Valleyfield, où il fut ensuite directeur des étudiants. Il devint ensuite aumônier diocésain de l'Action catholique.

### COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

Renseignez-vous sur nos cours accélérés ou intensifs disponibles toute l'année. La qualité des cours LPS est inégalable. Assistez, sans obligation, à une démonstration gratuite.

#### LPS "SPÉCIAL VACANCES"

JEUNES, ÉTUDIANTS, ENSEIGNANTS, profitez cet été, de cours de conversation anglaise spécialement créés pour vous et bénéficiez de nos tarifs imbattables.

#### LPS EST UNE INSTITUTION RECONNUE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Renseignements, tests de classification, inscriptions, tous les jours de 9 heures à 21 heures, le samedi, jusqu'à 14 heures.

LPS® - Montréal 878-2821  
Étage "F", Place Bonaventure

LPS® - Québec 529-0331  
4e étage, 500 est, Grande-Allée

## Orsainville: 5 évadés, 1 repris

Un des cinq détenus qui s'étaient évadés, hier, de la prison d'Orsainville, a été repris, tôt ce matin à Saint-Émile, non loin de la prison.

Le fugitif, Jean-Yves Plamondon, 21 ans, n'a offert aucune résistance au moment où les forces de l'ordre se sont emparées de lui.

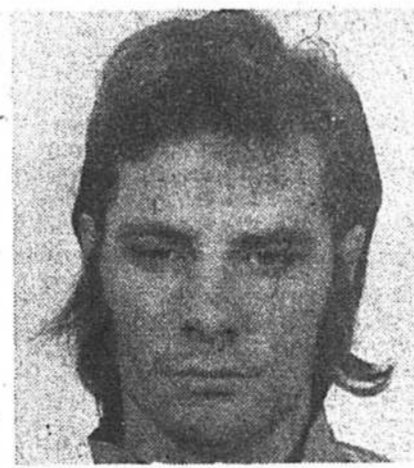
L'évasion des cinq détenus se serait produite peu après la visite d'une jeune amie d'un des évadés. La jeune femme aurait attendu ses amis dans une automobile, près de la prison.

Les quatre autres fugitifs ont été identifiés comme étant Michelle Varennes, 30 ans; Gilles Deschênes, 21 ans; Florimont Roy, 40 ans, et Yvon Beaulieu, 23 ans.

Parmi les évadés, certains purgient des sentences pour tentative de meurtre et vol à main armée. Tous les corps policiers de la région sont à leur recherche.



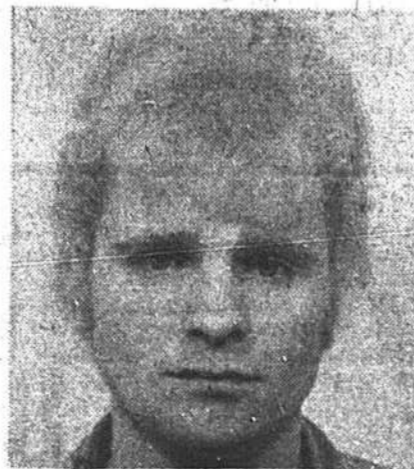
Jean-Yves PLAMONDON



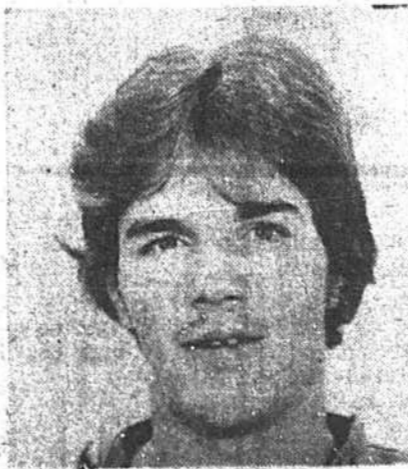
Michel DE VARENNES



Florimont ROY



Yvon BEAULIEU



Gilles DESCHÊNES

## PROPRIÉTAIRES!

FENÊTRES

FAITES-LE MAINTENANT N'ATTENDEZ PAS.

PORTES

DEMANDEZ NOS PRIX ET CONDITIONS MAINTENANT

AUVENTS

et vous obtiendrez tous les renseignements sans obligation de votre part.

REVÊTEMENT en ALUMINIUM

RECOUVREMENT de CORNICHES

INSTALLATION DANS TOUT LE QUÉBEC

**ALSCO** 279-8551

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN ALUMINIUM AVEC PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

1530 est, Beauharnois, Montréal, P.Q. — Appel interurbain accepté

urgences médicales  
Cueillette & livraison  
24 heures par jour  
7 jours par semaine  
845-7251  
**PHARMACIE MONTREAL**  
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde / Jean P. Duquet, L. Ph.  
916 est, rue Ste-Catherine

## COURS DE VACANCES ÉTÉ 71

Enfants de 6 à 11 ans Adolescents de 12 à 14 ans

### CONSERVATOIRE LASSALLE

- Formation artistique Du 6 juillet
- Art de la parole au 29 juillet 1971

INSCRIPTIONS dès MAINTENANT

RENSEIGNEMENTS • PROSPECTUS

1290, rue St-Denis  
Bureau 99

Tel.: 861-4114 — 523-2675

# la MÈTEO

## Vendez le soleil aux touristes

L'été continue. (Il serait évidemment regrettable qu'il s'arrêtât un 28 juin mais, dans la vie, il faut toujours s'attendre au pire). L'été continue et pour aujourd'hui, Dorval (sans Alcide qui vole vers Londres) prévoit un temps généralement ensoleillé avec des périodes nuageuses et des averses orageuses en soirée et au cours de la nuit.

Demain, généralement ensoleillé et humide avec un maximum de 80. Depuis qu'Alcide a filé à l'anglaise dans son petit avion (filé à l'anglaise est une vieille expression française

qui veut bien dire ce qu'elle veut dire) il paraît que Montréal est envahie par les touristes.

A partir d'aujourd'hui donc, cette chronique sera rédigée pour servir le touriste. Si vous voyez un touriste dans la rue, précipitez-vous vers lui avec une copie de LA PRESSE en criant: Beau aujourd'hui, beau, beau! Sautez-lui dessus, donnez-lui des claques dans le dos, serrez-lui les mains et embrassez sa femme.

Les touristes, ça se soigne, surtout ceux qui sont venus pour la Saint-Jean-Baptiste. **Alain Z.**

# MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Max. 80° • Min. 55° Généralement ensoleillé, averses ou orage la nuit.	Max. 85° • Min. 50° Ensoleillé.
SOLEIL : Lever à 5 h. 05	Coucher à 20 h. 45

# au QUÉBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	75-50 Partiellement nuageux	Ensoleillé
Mauricie	75-50 Partiellement nuageux	Périodes nuageuses
Laurentides	80-55 Généralement ensoleillé	Ensoleillé
Outaouais	75-55 Généralement ensoleillé	Ensoleillé
Québec	75-55 Généralement ensoleillé	Périodes nuageuses
Cantons de l'Est	80-55 Généralement ensoleillé	Ensoleillé
Lac-St-Jean	70-50 S'éclaircit, en cours de la j.	Nébulosité croissante
Rimouski	70-45 Ensoleillé	Ensoleillé
Baie-Comeau	65-45 Ensoleillé	Généralement ensoleillé
Gaspésie	65-45 Partiellem. nuag. p. ensol.	Généralement ensoleillé

# au CANADA

	Devenant ensol. vers midi	Vancouver	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Gén. ensol., av. ou orage	Edmonton	45	65
Alberta	Nuages, averses ou orages	Régina	50	70
Saskatchewan	Averses ou orages isolées	Winnipeg	55	75
Manitoba	Ensoleillé	Toronto	60	85
Ontario	Ensoleillé	Saint-Jean	45	80
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Halifax	55	80
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Charlottetown	55	80
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Saint-Jean	45	60
Terre-Neuve	Pér. ensoleillées apr.-midi			

# SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis		Chicago		New Orleans	
Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
New York	68 91	69 72	69 72	New Orleans	73 90
Washington	73 92	San Francisco	53 63	Miami	67 89
Boston	64 82	Los Angeles	64 75		
Vers les capitales		Moscou		Hong Kong	
Paris	52 63	54 70	54 70	Hong Kong	82 64
Londres	52 64	Stockholm	59 70	Lisbonne	43 77
Rome	61 82	Tokyo	70 77	Sydney	66 60
Berlin	61 68	Athènes	75 86	Tunis	64 84
Amsterdam	52 70	Casablanca	64 73	Vienne	59 70
Bruxelles	53 64	Genève	48 66	Varsovie	59 77
Madrid	58 81	Le Caire	71 85		
Vers les plages		Bermudes		Nassau	
Acapulco	79 90	75 84	75 84	Nassau	73 84
Mexico	55 72	Barbades	79 84	Rio de Janiero	72 75

(Ces chiffres incluent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

# Le cargo PADMA ne transporte pas d'armes pour le Pakistan

## -l'agent de l'armateur

par Alain ZOLTY

Un porte-parole de la compagnie Keel Shipping, de Montréal, a démenti les allégations selon lesquelles le cargo pakistanais PADMA — attendu demain à Montréal — transporte des armes américaines.

M. Jim Harris, secrétaire-trésorier de la Keel Shipping — agent à Montréal de la compagnie Pakistan Shipping — a de plus révélé que le manifeste des cargaisons que doit prendre le PADMA à Montréal, ne fait pas mention d'armes américaines.

"Le PADMA doit rester six ou sept jours à Montréal et doit retourner aux Etats-Unis, à Baltimore", a assuré M. Harris.

"Selon le New York Times du 25 juin, le PADMA transporte des armes destinées au Pakistan occidental qui est en voie d'annihiler le mouvement d'indépendance du Pakistan oriental. Depuis le début des troubles, le gouvernement des Etats-Unis a officiellement suspendu l'envoi d'armes au Pakistan."

Interrogés ce matin au sujet des rumeurs qui suscite le voyage du PADMA, M. Harris a dit être certain que le navire a quitté les Etats Unis sans armes à bord.

"Nous sommes en contact avec les agents new-yorkais de la compagnie pakistanaise, a-t-il dit, et nous n'avons aucune raison de croire que sa cargaison est constituée d'autres marchandises que de produits généraux."

De plus, selon M. Harris, le PADMA vient à Montréal pour prendre livraison d'une cargaison envoyée au Pakistan par l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Selon le manifeste de l'ACDI com-

munié à LA PRESSE ce matin par un porte-parole, à Ottawa, cette cargaison est composée de cuivre, de zinc, de caoutchouc.

Par contre, à la compagnie Keel, on indique que la cargaison de l'ACDI comprend du cobalt pour le traitement du cancer et de la pâte à papier. L'ACDI dit ne pas avoir de cobalt ni de pâte à papier à envoyer au Pakistan à bord du PADMA.

Enfin, on ignore si le retour du PADMA aux Etats-Unis était prévu ou non.

La tempête diplomatique dans laquelle vogue le PADMA est soulevée par le fait que le secrétariat d'Etat américain a reconnu que deux autres navires pakistanais ont transporté des armes américaines pour le Pakistan depuis le début de la guerre civile, et cela en contravention de la politique officielle des Etats-Unis.

Parmi les derniers contre-coups de l'affaire, à Montréal, on note que l'Association du Bengla Desh du Québec (organisme favorisant l'indépendance du Pakistan Oriental) prépare pour demain une manifestation devant le consulat des Etats-Unis, rue McGregor, dans le but de protester contre la "complicité" américaine dans la guerre du Pakistan.

L'association semble assurée pour sa part du fait que le PADMA transporte des armes.

De plus, le sénateur américain Frank Church a demandé au président Nixon de prier le Canada d'intercepter le navire: L'Inde aurait également formulé une requête en ce sens au gouvernement canadien.

L'association du Bengla Desh du Canada exige du gouvernement que la cargaison du PADMA soit examinée.

# Elizabeth se rend à York en dépit des menaces de mort

YORK (AFP) — La reine Elizabeth et le prince Philip sont arrivés aujourd'hui à York où des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour faire face à un éventuel attentat contre la souveraine britannique. Une seconde lettre, menaçant de mort la reine Elizabeth, est d'ailleurs parvenue à un journal local au moment même où son avion approchait de la ville où elle doit prendre part aux cérémonies du 1.900 anniversaire de la fondation de la ville par les Romains.

La police locale a été renforcée par des agents de la "branche spéciale" de Scotland Yard tandis que la plupart des cinq cents policiers, affectés au service d'ordre, ont été armés, décision qui n'est prise qu'exceptionnellement en Grande-Bretagne.

Les allées et venues suspectes

étaient surveillées au départ de l'avion royal de Londres et à son arrivée sur un terrain militaire voisin de York. Le long du parcours que doit emprunter le cortège, la police a entrepris une nouvelle fouille minutieuse, visitant notamment avec soin tous les bâtiments vides où pourrait se cacher un homme armé.

Une première lettre de menace avait été reçue samedi par un quotidien de la ville: Bien que des fautes d'orthographe et des défauts de présentation aient donné à penser qu'elle n'avait pas été réellement écrite par la "brigade de la colère" comme l'indiquait la signature, la menace avait été prise très au sérieux par les autorités policières qui avaient décidé de mettre en place un service de sécurité particulièrement important.

# Un avion s'abîme en mer

EUREKA, Californie (UPI) — Un DC 3 transportant 25 personnes qui venaient d'effectuer une tournée d'inspection dans un chantier de construction domiciliaire a heurté une usine de traitement des eaux-vannes hier soir en décollant et s'est écrasé dans le Pacifique.

Sept personnes ont été secourues. Dix corps ont été retrouvés et huit personnes sont portées disparues.

Les vents violents, la noirceur et la mer houleuse gênent les opérations de secours, auxquelles participent de nombreux bateaux de la garde-côte et des hélicoptères.

L'avion transportait des représentants de ventes de la Shelter Cove Sea Ranch Development Company de Los Angeles, qui réalise un projet de construction domiciliaire le long de la côte de la Californie, à environ 200 milles au nord de San Francisco.

Selon des témoins oculaires, l'appareil est demeuré à flot pendant une trentaine de minutes avant de disparaître. Les survivants ont dû nager pendant quelque 40 minutes avant d'être secourus par un garde-côte. Ils ont été transportés dans un hôpital d'Arcata, près d'Eureka.

L'agence fédérale de l'aviation civile a précisé que le DC 3 se dirigeait vers San Jose, à environ 65 milles au sud de San Francisco, puis de là il devait se rendre à Los Angeles.

# Les policiers ont l'intention de constituer un dossier sur les cas d'ingérence politique

par Michel AUGER

envoyé spécial de LA PRESSE

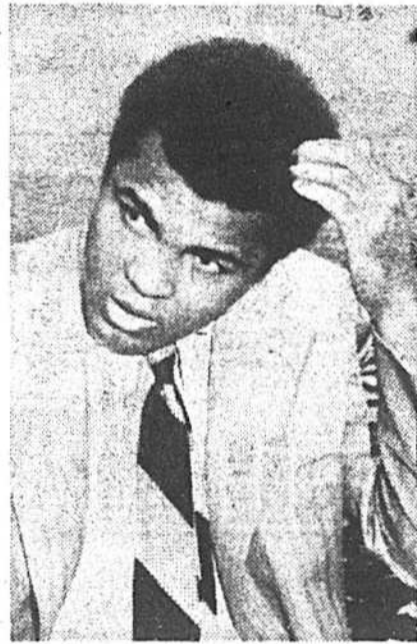
CHICOUTIMI — La Fédération des policiers du Québec a l'intention de constituer un dossier de tous les cas d'ingérence politique dans les services de police de la Province.

C'est ce qu'a annoncé, hier, le directeur exécutif de cette fédération, M. Pierre Viau, lors de l'ouverture du congrès de l'organisme, à Chicoutimi.

Près de 200 policiers, représentant la plupart des 124 services de police affiliés à la Fédération, participent à cette rencontre annuelle de trois jours.

Le président de la fédération qui groupe 8.000 des 11.000 policiers de la province, le sergent Guy Marcell, qui est également président de la fraternité des policiers de Montréal, a déclaré que ce dossier pourrait grandement aider les corps de police à se débarrasser de cette plaie qu'est l'ingérence des élus du peuple dans les affaires strictement policières.

"Les problèmes de l'ingérence politique au niveau des policiers nuisent



# Ali gagne en appel

WASHINGTON (AFP, UPI, PA) —

La Cour suprême des Etats-Unis a cassé le jugement condamnant l'ancien champion du monde de boxe Muhammad Ali (Cassius Clay) à une peine de prison de cinq ans pour avoir refusé de faire son service militaire.

Dans une décision de huit voix contre une, le tribunal déclare que, après étude du dossier, il en est venu à la conclusion que l'attitude de Muhammad Ali "est fondée sur la doctrine de la religion musulmane comme il la comprend".

Cassius Clay détenait le titre de champion du monde de la catégorie des poids lourds quand il refusa de faire le traditionnel pas en avant aux cérémonies d'admission dans l'armée, le 28 avril 1967 à Houston, Texas.

Le mois suivant, le boxeur noir était condamné par un jury de six hommes et six femmes, tous des Blancs.

Tout au long de la bataille juridique qu'il livra au gouvernement américain, Muhammad Ali a prétendu qu'il devait être exempté de l'appel aux armes parce qu'il était un ministre du culte musulman.

"Dans son jugement non signé, le tribunal de la Cour suprême déclare que le gouvernement a concédé pleinement que les croyances d'Ali reposent sur "une formation religieuse et une foi" de même essence que celles déjà invoquées dans les cas d'objecteurs de conscience.

# INCENDIES

SUITE DE LA PAGE A 1

Saint-Henri, jetant six familles sur le pavé et faisant deux blessés.

L'incendie, qui a pris naissance dans des hangars, peu avant 10 heures, hier matin, s'est rapidement propagé et a obligé les premiers pompiers arrivés sur les lieux à sonner trois autres alertes consécutives.

Quatre vieillards, dont un couple âgé de plus de 90 ans, ont dû être évacués par les pompiers, tandis que deux femmes âgées étaient transportées à l'hôpital Général de Montréal, après avoir été fortement incommodées par la fumée.

Les enquêteurs du Service des Incendies de Montréal ont établi avec certitude que cet incendie avait été allumé, mais un porte-parole du Commissariat des incendies révélait ce matin qu'on ne peut réellement pas parler d'incendie criminel dans le cas d'un enfant de 10 ans.

Selon ce porte-parole, les incendies allumés dans un dessein purement criminel, soit pour frauder les compagnies d'assurances, sont plutôt rares et on n'en compterait que quatre ou cinq depuis le début de l'année à Montréal.

Un total de 81 incendies ont été allumés délibérément depuis le début de l'année. Onze ont été allumés par des adultes, cinq par des adolescents, huit par des enfants, deux par des malades mentaux, 20 par vandalisme et 35 autres par des inconnus.

Selon le porte-parole du Commissariat, la plupart de ces incendies ne font que des dégâts très limités et sont souvent allumés dans des buts de vengeance, plutôt que dans un dessein réellement criminel.

énormément à l'efficacité des forces de l'ordre, de dire M. Marcell, et il faut absolument changer cet état de choses déplorable au plus tôt."

Les codes de la police

Outre la question des interventions politiques, les délégués doivent également étudier la question des codes de discipline qui régissent les corps de police.

D'après le directeur exécutif, M. Viau, il faudrait changer ces codes souvent désuets pour adopter plutôt un code d'éthique professionnelle pour l'ensemble des policiers de la province.

Les congressistes doivent également se pencher sur la question de la protection du policier au point de vue de la sécurité sociale. L'étude de l'implantation d'un régime de retraite pour tous les policiers du Québec sera également à l'ordre du jour.

Le rôle du policier dans la société, comme homme, comme travailleur et comme gardien de la paix, constituera un autre important sujet de discussion pour les participants à ce congrès.

Les policiers procéderont également à l'élection d'un nouveau bureau de direction de la Fédération.

Le professeur André Thibodeault, de l'école des Hautes études commerciales de Montréal, sera l'un des principaux orateurs, tandis que le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, sera le conférencier invité au banquet de clôture mercredi soir.

# Une commission des transports à Laval

par Claude GENDRON

Le gouvernement du Québec profitera de l'étude du projet de loi de Laval demain, pour autoriser la ville à créer sa propre commission des transports.

Dès cet après-midi, le ministre des Affaires Municipales, M. Maurice Tessier, devait déposer le rapport de la Commission d'étude formée il y a quelques mois sur le problème du transport urbain à Laval. Cette Commission était composée de Me Adolphe Lavoie, de M. Raymond Lacasse et de M. J. Filiatrault.

Présentement, dans cette ville, qui est la deuxième en importance au Québec, les transports en commun sont assurés par l'entreprise privée qui, malgré ses efforts, n'arrive pas à donner un service suffisant aux 250.000 habitants de cette agglomération urbaine.

Au cours des travaux de la Commission d'étude, les autorités municipales avaient présenté elles-mêmes un volumineux mémoire démontrant la nécessité pour la ville d'avoir sa propre commission des transports.

# TIMES

SUITE DE LA PAGE A 1

de Cambridge, en même temps que sa femme, depuis le 16 juin. Ce jour-là, il avait été cité comme étant la source des fuites publiées par le "Times" sur l'engagement américain au Vietnam. Depuis, Ellsberg, s'était entretenu avec des amis et avait même participé à une interview télévisée.

Un mandat d'amener avait été émis contre lui vendredi, à minuit, à Los Angeles où une chambre de mise en accusation (grand jury) mène une enquête sur l'affaire des fuites.

# La Cour suprême des USA n'a pas encore décidé

WASHINGTON (PA, Reuter, AFP)

— La Cour suprême des Etats-Unis ne s'est pas prononcée aujourd'hui sur l'affaire des fuites de documents secrets du Pentagone, mais a prolongé sa session afin de pouvoir rendre jugement.

La Cour suprême devait s'ajourner aujourd'hui jusqu'aux assises d'automne. Mais le juge en chef Warren Burger a annoncé à l'ouverture de la séance que le tribunal continuerait de siéger afin de rendre d'autres décisions.

En attendant une décision du plus haut tribunal des Etats-Unis, les journaux ne pourront publier de documents tirés des dossiers secrets du Pentagone sur l'engagement américain au Vietnam, documents que le gouvernement juge dangereux pour la sécurité du pays.

Le fait que la Cour suprême se soit réunie exceptionnellement samedi pour entendre la cause du gouvernement contre le "New York Times" et le "Washington Post" semble indiquer que le tribunal considère l'affaire comme urgente. Toutefois, ce matin, le juge Burger n'a fait aucun commentaire à ce sujet.

Durant ce temps, à St-Louis, Missouri, un juge d'une cour de district fédéral décrétait une injonction contre le "St-Louis Post Dispatch", empêchant ce grand quotidien régional de poursuivre la publication de documents considérés comme ultra secrets et provenant, comme les documents précédemment publiés par le New York Times et le Washington Post, du rapport du Pentagone sur l'engagement américain au Vietnam.

M. David Lipman, rédacteur en chef adjoint du "Post-Dispatch", a déclaré que le journal obéirait à l'ordonnance en attendant la décision de la Cour suprême.

Notion

Il est difficile pour le moment de préjuger de la décision que prendront les neuf juges de la Cour suprême dans le conflit "historique" qui oppose deux journaux parmi les plus influents des Etats-Unis — Le "New York Times" et le "Washington Post" — au gouvernement sur un point capital: la notion de censure préalable.

L'audience, qui a duré un peu plus de deux heures était publique, la cour ayant d'emblée rejeté par six voix contre trois une requête du gouvernement en faveur du huis clos pour permettre à son représentant, l'avocat général Erwin Griswold, de développer ses arguments visant à prouver que la publication des dossiers du Pentagone mettait en danger la sécurité du pays.

Pour Me Alexander Bickel, avocat du "New York Times", la tentative du gouvernement fédéral d'empêcher la suite de la publication du document du Pentagone menace les garanties constitutionnelles de la liberté de parole. Rien, a-t-il dit, que ce soit dans la jurisprudence ou dans la constitution, ne donne au gouvernement fédéral le droit d'empêcher à l'avance un journal de publier certaine copie.

Dans son argumentation, l'avocat général Griswold a soutenu que la publication des documents confidentiels aurait "une répercussion directe sur la sécurité des Etats-Unis" et notamment sur "la conduite des négociations délicates" en cours ou à venir sur le Moyen-Orient et les réductions d'armement.

La veille de la réunion de la Cour suprême, le gouvernement avait fourni une nomenclature — qui à elle seule couvrirait 22 pages, plus quelques additifs — de ceux des documents contenus dans le dossier du Pentagone qu'il considérerait comme hautement confidentiels et impropres à la publication.

Pour le reste du dossier, le "Times" et le "Post" recevaient autorisation de la faire paraître.

Les deux journaux ont refusé de reprendre la publication dans ces conditions affirmant que ce serait là précisément l'exemple unique, l'introduction d'une censure préalable par le gouvernement qui lui conférerait le droit de déterminer ce qui est public et ce qui ne l'est pas. C'est là en effet le cœur du problème.

Les juristes qui depuis deux semaines draguent les archives n'ont trouvé aucun précédent à une telle notion depuis la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis.

La seule trace d'un précédent approximatif a été trouvée dans une affaire de diffamation dont la Cour suprême avait à s'occuper en 1931. Dans ses attendus, à l'époque, la Cour suprême avait inséré une phrase inci-

# Les journaux nient toute collusion

WASHINGTON (Washington Post) — Les propriétaires des sept journaux qui ont publié jusqu'ici des articles sur le dossier secret du Pentagone affirment qu'en dépit des apparences, il n'y a aucune collusion entre eux.

Bien que beaucoup de gens soient sous l'impression que les journaux se soient reliés l'un à l'autre les documents, au fur et à mesure que les tribunaux en interdisaient la publication, les propriétaires soutiennent qu'il n'en est rien et que les journaux ont tout simplement joué le jeu de la concurrence. Ils ont refusé de fournir des copies des documents aux groupes ou aux autres journaux, dont deux canadiens, qui en ont fait la demande.

A Washington, les autorités ne se sont pas encore penchées sur cet aspect du problème. D'après le directeur des communications de la Maison Blanche, M. Herb Klein, les enquêteurs du gouvernement sont trop pris par les autres facettes de la controverse.

dente disant que "dans certaines circonstances d'extrême urgence, les cours de justice pourraient interdire la publication dans les journaux d'une date d'appareillage de troupes ou de plans de bataille, malgré les dispositions du premier amendement de la constitution".

Or, l'argumentation du "Times" et du "Post" souligne entre autres qu'ils n'ont publié rien de semblable.

# CHINE

SUITE DE LA PAGE A 1

de professeurs libéraux de l'Université Sanford. Nous y serons suivis d'un fort groupe d'intellectuels canadiens et d'une délégation australienne représentant des parlementaires et des militants de l'opposition travailliste au parlement de Canberra.

Mais le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, est le premier membre du gouvernement canadien à diriger en Chine une délégation officielle.

# Branle-bas de combat

La mise sur pied de cette délégation a donné lieu, on s'en doute un peu, à un véritable branle-bas de combat au ministère de l'Industrie. Il s'agissait d'abord de faire un choix d'hommes d'affaires. Or depuis la reconnaissance de la Chine, des centaines avaient posé leur candidature pour cet éventuel voyage en Chine. Il a fallu réaliser le tour de force de faire en sorte que le nombre des hommes d'affaires soit considérablement réduit tout en permettant une représentativité adéquate de l'ensemble des secteurs de l'économie canadienne. Il fallait éviter d'inclure dans la délégation des chefs d'entreprise dont la citoyenneté serait américaine ou des dirigeants de filiales canadiennes d'entreprises américaines. Il fallait faire en sorte aussi que les hommes d'affaires choisis pour représenter des secteurs entiers de l'économie canadienne aient l'expérience qu'il faut pour dresser ensuite, pour leurs associations respectives, des rapports complets et détaillés de leur mission.

C'est ainsi que sont représentés les organismes suivants: les Associations canadiennes de la pâte et du papier, des manufacturiers des importateurs et des exportateurs, des banquiers, des ingénieurs-conseils, des mines, des producteurs de produits chimiques, le conseil des industries forestières, la Chambre de commerce, la Fédération de l'agriculture.

# Un choix de fonctionnaires

C'est le gouvernement qui détraque la note du transport de ces messieurs, ceux-ci faisant les frais de leur séjour.

De la même façon, la délégation comporte un choix de fonctionnaires. Ils sont eux aussi une douzaine et représentent en général les ministères dits économiques du gouvernement: Revenu, Industrie et Commerce, Finances, Énergie, Mines et Ressources, Agriculture. Ils font tout autant que les hommes d'affaires partie intégrante de la délégation et pour montrer l'équilibre de cette délégation on a même fait des pieds et des mains pour s'assurer, devant la rareté des sièges de première classe à bord de l'avion venant du Canada, qu'ils seraient également partagés entre fonctionnaires et hommes d'affaires.

Bien que certains journalistes qui font le voyage aient contracté des obligations à l'égard de journaux américains, tous sont des Canadiens qui représentent des entreprises canadiennes. (Cela évitera des incidents ridicules comme ceux qui se produisent en Russie alors que les correspondants de Time Magazine eurent accès à des événements que furent empêchés de "couvrir" des journalistes québécois.)

La longue préparation du voyage en Chine s'est poursuivie jusqu'à Hong-Kong. Journalistes et hommes d'affaires ont été saisis de documents sur le commerce avec la Chine où il est question des habitudes commerciales chinoises, du fonctionnement des sociétés commerciales d'Etat, de l'importance que les Chinois attachent aux foires, de la longue correspondance à laquelle donnent généralement lieu les négociations, de la part importante de l'idéologie dans les tendances du commerce chinois, et même du fait que les Chinois préfèrent négocier le matin plutôt que dans l'après-midi.

Les hommes d'affaires ont également eu droit à Vancouver à une séance d'information privée au cours de laquelle il fut sans doute question de la stratégie qu'entend utiliser le gouvernement dans ses négociations avec la Chine. Un des premiers éléments de stratégie serait de faire comprendre aux Chinois que le Canada est tout à fait disposé à trouver avec eux un meilleur équilibre de la balance commerciale. Un autre élément de stratégie serait de faire réaliser aux Chinois que s'ils importent beaucoup plus du Canada qu'ils n'exportent, ils ont accès chez nous à un plus grand nombre de secteurs d'activités, le gros des ventes canadiennes à Pékin se situant dans celui des céréales.

Quand on a suivi les péripéties politiques et touristiques du premier ministre Trudeau, c'est un changement considérable que d'avoir à rendre compte des travaux d'une mission économique. Durant ce voyage, c'est donc de commerce qu'il sera question. Ce que nous verrons de la Chine, il en sera plutôt question au lendemain du retour.

# La Saint-Jean: pas de conférence de presse de la police

Le directeur de la police de Montréal, M. Jacques Saulnier, a indiqué dans un communiqué publié hier soir qu'il n'y aurait pas de conférence de presse aujourd'hui au sujet des accusations de brutalité portées contre la police à la suite de son intervention sur la place Jacques-Cartier, le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste.

Les journaux avaient annoncé hier que le directeur de la police et les dirigeants municipaux donneraient une conférence de presse au cours de laquelle il serait

question d'interdire toute célébration future de la Saint-Jean, si l'on maintenait les accusations de brutalité contre la police et de mauvaise administration contre la ville.

"La décision a été prise de disperser la foule, évaluée à 15.000 personnes par la police, après l'explosion qui a eu lieu derrière un édifice de la Cour", a été le seul commentaire de M. Saulnier, qui n'a pas précisé de qui était venu cet ordre.

Le comité des fêtes de la Saint-Jean s'est élevé vendredi contre la décision bru-

dit M. Mathias Roux, un des membres du comité, mais ce n'est qu'après que la police eut entrepris de disperser la foule. Les policiers ont été provoqués, mais après avoir eu eux-mêmes provoqué la foule."

Le président du comité des fêtes, M. Roger Baulu, avait demandé plus tôt qu'une enquête soit effectuée sur l'action non nécessaire de la police à la suite de l'explosion. Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. François-Albert Angers, a accusé la police de brutalité, faisant valoir que

"Nous admettons qu'il y a eu ensuite des bouteilles lancées contre les policiers, a-t-il dit, et injustifiée de la police

de Montréal de disperser la foule qui célébrait la fête nationale québécoise dans le Vieux Montréal.

Le président du comité des fêtes, M. Roger Baulu, avait demandé plus tôt qu'une enquête soit effectuée sur l'action non nécessaire de la police à la suite de l'explosion.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. François-Albert Angers, a accusé la police de brutalité, faisant valoir que

Les policiers frappaient brutalement les gens en les chassant de la place Jacques-Cartier.

### Charge militaire

Les célébrations s'étaient déroulées paisiblement depuis la fin de l'après-midi, jusqu'à ce que la police intervienne, chargeant la foule dans un style tout à fait militaire.

Personne n'a été blessé par l'explosion, mais neuf témoins ont été dans l'échauffourée qui a suivi. La police affirme de son côté que douze de ses membres ont subi des blessures.

Quarante-deux personnes ont été arrêtées, dont vingt ont été relâchées après interrogatoire. Les autres ont été accusées d'avoir résisté à leur arrestation, de refus de

circuler, de voies de fait sur les policiers et de dommages à la propriété.

Trois jeunes gens sont détenus pour interrogatoire sur l'explosion. Les experts de la

police ont d'abord cru qu'il s'agissait de dynamite, mais ont admis plus tard avoir été incapables de déterminer ce qui avait provoqué la déflagration.

## Milton-Parc ne croit plus Concordia Estates

Le comité de citoyens de Milton-Parc est persuadé que Concordia Estates est en faillite et que les grands travaux de rénovation du quartier ne débuteront jamais.

C'est ce que le porte-parole du comité, M. Brian Knight, confiait samedi aux journalistes alors qu'avait lieu une manifestation originale visant à faire réouvrir les boutiques de l'avenue du Parc dans les environs de Prince-Arthur.

Le comité rappelle que Concordia a annoncé en 68 que les travaux commencent en 1969 et que depuis la date a toujours été repoussée. Cette fois, les travaux débuteraient en septembre, mais les citoyens ont cessé d'y croire.

De son côté, le président de la Société des gestions du Domaine Concordia Ltée, le brigadier Guy Gauvreau, a vivement nié, ce matin les

affirmations du comité de citoyens qu'il a taxé de "groupe négatif de Milton-Parc".

"Ceux qui ont lancé cette rumeur sont des méchants ou des menteurs! Nous sommes actuellement à compléter le financement du projet et les travaux devraient débuter cet automne", de commenter M. Gauvreau.

Cependant, le directeur du service des permis et inspec-

tions de la ville de Montréal, M. Léopold Laurin, a déclaré que la Société avait demandé plusieurs permis de démolition mais que les travaux ne sont pas encore commencés, et qu'en outre ce service de la ville n'a jusqu'à présent émis aucun permis de construction au nom des Immeubles Concordia.

Ce contre quoi le comité des citoyens protestait sa-

medi, c'est la fermeture des magasins de l'avenue du Parc autour de la rue Prince-Arthur. Les commerçants qui n'avaient plus que des baux au mois de Concordia ont quitté les lieux, car il leur était difficile de renouveler leur stock sans savoir s'ils occuperaient toujours leur local le mois suivant.

Le comité a donc distribué des souvenirs aux passants pour leur rappeler les magasins disparus. Une pomme devant l'ex-épicerie. Un clou chez le quincaillier, une bouteille d'eau chez le pharmacien. Tous ces commerces étant fermés, il faut maintenant que les résidents du quartier aillent jusqu'à la rue Saint-Laurent pour faire leurs courses.

Chez  
**Archambault**

vous bénéficiez  
d'une remise  
de **10 à 25%**

- disques
- sur
- cassettes
- cartouches

**LIVRAISON GRATUITE**  
sur l'île de Montréal et banlieue immédiate de toute commande de \$5,00 et plus

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

1896  
1971

**Ed Archambault INC.**  
500 est. rue Ste-Catherine, angle rue Berri — 849-6201

## Saint-Jean-Vianney: étude des pertes

QUEBEC (PC) — C'est ces jours-ci que le ministère des Affaires sociales commencera à s'entretenir les survivants du sinistre de Saint-Jean-Vianney afin de déterminer leurs pertes en biens mobiliers ainsi que les torts émotifs, psychologiques et autres, dont ils ont souffert.

Les données recueillies dans des questionnaires et au cours d'interviews par le ministre et l'agence locale de service social seront par la suite analysées par un comité com-

posé de représentants des sinistrés, du Fonds de secours, de la Protection civile, de la Société d'habitation du Québec, du Bureau d'aide social et du Service social. L'opération devrait être terminée dans deux mois.

Ce comité établira également les critères de remboursement et de compensation.

Entre-temps, l'opération "réimplantation" se poursuit en vue de déménager ailleurs les maisons situées en des secteurs encore dangereux de Saint-

Jean-Vianney. Un total de 278 maisons devraient être transportées ailleurs d'ici mai 1972.

Près de 90 p. cent des familles ont fait savoir qu'elles étaient prêtes à se réinstaller à Arvida sur des terrains donnés par la compagnie Alcan. La plupart de ces familles vivent dans des roulottes depuis le 4 mai, date du sinistre. Le glissement de terrain avait entraîné la mort de 31 personnes et la perte de plusieurs maisons, d'automobiles et d'un autobus.

DE PLUS EN PLUS!  
NOUS VOYONS CETTE  
PLAQUE À L'ARRIÈRE  
DES VOITURES QUI  
REVIENT LE LONG DES  
CHEMINS. C'EST CERTAIN  
DÉCARIE A DE PLUS EN PLUS  
LES MEILLEURES  
OFFRES EN VILLE.



**BRITISH** AUSTIN • ROVER • TRIUMPH • JAGUAR • LAND ROVER  
**LEYLAND**

**DECARIE**  
MOTORS LTD. MONTREAL

55, rue Gince, St-Laurent, 334-9911  
Juste à 1000 pieds du rond-point l'Acadie sur la voie de service ouest

**POURQUOI il est important  
DE CHOISIR l'endroit où  
acheter un APPAREIL AUDITIF**

**Expérience:** Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 62 ans.

**Vérification adéquate:** C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

**Appareils de la meilleure qualité:** Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ À VOTRE MÉDECIN... il connaît les appareils MAICO.

**Service:** Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation.

**MAICO APPAREILS AUDITIFS**

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE 5-5293  
Succursale: 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI 9-6440

# MGB



**Méfiez-vous des imitations.**

Ne les laissez pas vous dérouter. La MG est la voiture originale, celle qui continue de l'être, celle pour laquelle il n'y a pas de substitut: c'est la vraie de vrai. MGB/GT. MIDGET. Voyez-les toutes.

Un des plus grands fabricants de voitures au monde... qui dessine aussi tout le Canada.

Il y a un réseau de 5 dépôts de pièces de rechange MG et de 150 concessionnaires British Leyland dans tout le Canada. Voyez le concessionnaire le plus près de chez-vous.

<p><b>Austin Sales &amp; Service (Qué.) Ltd.</b> 12225 Côte-de-Liesse 636-1812</p> <p><b>Coiteux Auto Inc.</b> 5180 avenue Papineau 526-9138</p> <p><b>CAP-DE-LA-MADELEINE: RICHARD (AUTOMOBILE) ENRG.</b> 94, rue Fusée, 378-8464</p> <p><b>COWANSVILLE: MITCH BÉDARD AUTO LTD.</b> 170 Main Street, 263-0560</p> <p><b>DRUMMONDVILLE: JOLIV &amp; TOUTANT AUTO INC.</b> 2115 boul. Mercure, 472-1108</p> <p><b>LACHUTE: WELDEN MOTORS LTD.</b> 275 Bathurst Rd., 562-6238</p> <p><b>POINTE-CLAIRE: CENTRE AUTO CLINIC RED'D.</b> 261 Chemin St-Jean, 897-8482</p> <p><b>STE-ANNE-DE-BELLEVUE: LAVIGNE GARAGE INC.</b> 37, rue Ste-Anne, 463-5327</p> <p><b>STE-ROSAIE: GARAGE WILFRED MALO ENRG.</b> 250, 7<sup>e</sup> Centre, 799-3267</p>	<p><b>Garage Desjardins &amp; Frères Inc.</b> 3923 boul. Samson 688-8210</p> <p><b>Lacordaire Auto Ltée</b> 7630 La Mans, St-Léonard 255-2853</p> <p><b>ST-EUSTACHE: ST-LOUIS GARAGE LTD.</b> 11 Chemin Oka, 627-0861</p> <p><b>ST-JEAN: ANDRÉ FORTIN AUTO INC.</b> 332, rue St-Jacques, 346-6263</p> <p><b>SHAWINIGAN: PAINCHAUD &amp; FILS.</b> 1413 St-Marc, 537-0641</p> <p><b>SHERBROOKE: ROUSSEAU AUTOS INC.</b> 2059, rue King o., 587-3931</p> <p><b>TERREBONNE: VEZEAU AUTO ENR.</b> 809, rue St-François-Xavier, 666-8032</p> <p><b>VALLEYFIELD: JEAN-GUY LEMYRE AUTO ENRG.</b> 345, rue Victoria, 371-0033</p> <p><b>WATERLOO: TRANCHMONTAGNE AUTO LTD.</b> 57, rue Foster, 539-1282</p>	<p><b>Midland Motor Sales Inc.</b> 1934 ouest, rue Ste-Catherine 937-3543-44</p> <p><b>Lemenn Auto Ltd.</b> 3939 boul. Taschereau 678-1220</p>
--	---	--

# ajoutez de l'espace utilisable et de la valeur à votre maison



## rallonges à partir de \$1955

Ajoutez cette nouvelle pièce à votre maison. **MAINTENANT**, nos prix n'ont jamais été si bas. Nous pouvons vous offrir dès maintenant une addition de 8' x 10' dans le même style que votre demeure pour aussi peu que **\$1,955**.

Et ce prix comprend tout: la fondation, l'isolation, les murs, le plancher, les fenêtres, l'électricité, le chauffage et votre choix de matériaux de finition intérieure et extérieure.



**SALLE DE JEUX**

Nous vous offrons les plus belles salles de jeux de tout Montréal

Nos prix incluent: l'isolation, le chauffage, l'électricité et une gamme infinie de produits de finition.

Exemple: 10' x 20' pour aussi peu que **\$995**



**CUISINES**

Cuisiner deviendra un plaisir si vous nous laissez embellir votre décor.

Pour le prix incroyable de **\$495** et plus.

Nous changerons votre vie et les corvées deviendront un plaisir.



**SALLE DE BAIN**

Modernisons! changeons de style! Que diriez-vous d'une nouvelle vanité? d'accessoires de couleurs? de nouvelles tuiles? de papier-tenture?

A partir de **\$695**

**FINANCEMENT DISPONIBLE — TAUX BANCAIRES  
AUCUN DÉPÔT REQUIS — 1<sup>er</sup> VERSEMENT EN SEPTEMBRE**

ESTIMATIONS GRATUITES • AUCUNE OBLIGATION

## LES RÉNOVATIONS DE MONTRÉAL INC.

### APPELER DÈS MAINTENANT 381-9364

**NOUS FAISONS DE TOUT**  
COCHEZ SELON VOS BESOINS

- SALLES DE JEU
- CUISINES
- GARAGES
- RAJOUTS
- SALLES DE BAIN
- PIÈCES AU GRENIER
- LUCARNES
- TOITURES
- TRAVAIL DE CHARPENTE
- TRAVAIL DE CIMENT
- PARÈMENT D'ALUMINIUM
- FENÊTRES D'ALUMINIUM
- PEINTURE ET TOUTES AMÉLIORATIONS RÉSIDUELLES

# AU FIL DES MUNICIPALITÉS

## \$900,000 pour la publicité

**Montréal** — Le comité exécutif de Montréal a obtenu l'autorisation du conseil municipal de disposer d'une somme de \$900,000 pour la publicité de la Ville de Montréal, pour une période de 12 mois. L'an dernier, il en avait coûté \$1,7 million à Montréal, pour attirer les touristes, uniquement pour la période estivale. Le maire Jean Drapeau a fait savoir que ces \$900,000 serviront à l'achat de divers programmes de publicité qui seront présentés par des agences de publicité locales et américaines, afin d'inviter les touristes dans la métropole aussi bien durant l'été que durant l'hiver. Des ententes seront également conclues avec les grands hôtels de la métropole, qui s'annoncent déjà à l'étranger, afin de retirer la meilleure publicité possible, dans des programmes conjoints, au meilleur coût possible.

## Maurice Farley a quitté son poste

**Montréal** — M. Maurice Farley, secrétaire administratif de la Ville de Montréal, a quitté son poste la semaine dernière. Il a été remplacé par M. Jean-Louis Sauvè, qui occupait le poste de directeur adjoint au service des achats et magasins. Récemment, le comité exécutif avait nommé M. Sauvè sous-secrétaire administratif de la Ville pour remplacer M. Léopold Laurin, qui est devenu directeur du service des permis et inspections. M. Jean-Louis Sauvè est au service de Concordia depuis 1953. Il fut calculateur au service des estimations, de 1953 à 1961. Depuis 10 ans, il travaillait au service des achats et magasins.

## C'est maintenant chose faite...

**Sainte-Anne-de-Belleuve** — Les membres du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Belleuve ont finalement ratifié les nominations des constables Denis Crevier et Yvon Séguin aux postes de sergents de police. Il y a trois semaines, le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal avait ordonné aux édiles municipaux de nommer deux sergents avant le 1er juillet, sans quoi le service de police de Sainte-Anne-de-Belleuve serait placé en tutelle. On ne s'attendait pas depuis plusieurs mois quant à ces deux promotions. Le conseil était divisé et la décision se faisait toujours attendre. Mais les difficultés que l'on rencontre à Sainte-Anne-de-Belleuve, entre les policiers et le conseil municipal, ne s'arrêtent pas là. La Commission de police du Québec vient d'ordonner une enquête publique pour la mi-août.

## Une ligue de citoyens à Sainte-Scholastique

**Sainte-Scholastique** — Un groupe de citoyens de la nouvelle ville de l'aéroport vient de créer une "Ligue des citoyens de Sainte-Scholastique". Le groupe a reçu ses lettres patentes du ministère des Institutions financières, Companies et Coopératives. La Ligue se propose de "promouvoir les intérêts culturels et sociaux de ses membres". Les lettres patentes ont cependant été remises à huit citoyens, tous de Saint-Janvier. Il ne leur reste qu'à rallier ceux des 14 autres anciennes municipalités qui forment aujourd'hui la ville de Sainte-Scholastique.

## Val d'Or se prépare pour la baie James

**Val d'Or** — Le développement hydroélectrique de la Baie James ne sera pas sans bénéficier à l'Abitibi, ce vaste territoire du nord-ouest québécois. Le maire de Val-d'Or, M. J.-Wilfrid Sabourin,

pour sa part, s'y prépare. Il voudrait bien que sa ville, qui compte déjà un aéroport de bonnes dimensions, devienne le carrefour tant des entreprises que des personnes qui oeuvreront à la Baie James. Déjà, la ville a entrepris d'étendre ses services à des terrains de la périphérie. On compte bâtir 150 nouveaux logements d'ici la fin de l'année. Val d'Or veut devenir à la Baie James, ce que Baie-Comeau a été à la Manic.

## Fluoruration de l'eau

**Lévis** — Le conseil municipal de Lévis a sollicité du ministère de la Santé l'autorisation d'entreprendre les démarches nécessaires à la préparation d'un projet de fluoruration à l'usine de traitement d'eau et l'obtention de la subvention prévue et accordée par le ministère de la Santé pour couvrir les frais d'achat et d'installation du système. Considérant que le ministère de la Santé encourage ces initiatives, dans les municipalités, la ville de Lévis est résolue à répondre à cette demande en adoptant la fluoruration de l'eau comme moyen efficace pour combattre et réduire la carie dentaire.

## A 50 ans, Rock Forest se cherche un blason

**Rock Forest** — Pour célébrer le cinquantenaire de son incorporation, la municipalité de Rock Forest, près de Sherbrooke, a lancé un concours pour se doter d'un blason. Le concours est ouvert à tous les Québécois. Les inscriptions seront acceptées jusqu'à 17 heures, le 19 juillet. Le gagnant sera choisi par un jury de sept membres et son nom sera proclamé au cours d'une cérémonie, le 5 août. Les intéressés peuvent s'adresser à M. Lucien Sévigny, Rock Forest, comté de Sherbrooke; tél. 864-4861. Maintenant, aux artistes de jouer!

## Un jeune ouvrier de 21 ans au conseil

**Chatham, N.-B.** — Un jeune travailleur de 21 ans, Rupert Bernard, siège au conseil municipal de Chatham, au Nouveau-Brunswick. Selon le secrétariat national de la JOC, le conseiller Bernard a été élu par les jeunes travailleurs et est le plus jeune conseiller municipal connu. Ils se sont ainsi donné une voix au conseil municipal.

## M. Jacques Viau président de l'Institut canadien de la gérance

**OTTAWA (PC)** — M. Jacques Viau, de Montréal, a été élu, en fin de semaine, président de l'Institut canadien de la gérance qui compte 4,500 membres.

Il succède à ce poste à M. Victor D. Prendergast, de Bradford, Ont. L'organisme tenait son congrès en fin de semaine.

Ont été élus vice-présidents: MM. Roy Schultz, d'Ottawa et Al Kitchen, de Hamilton.

Cinq directeurs ont aussi été choisis, tous de l'Ontario.

# Un week-end d'été: dix noyades et neuf victimes de la route

Au moins vingt personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au cours du week-end. Neuf de celles-ci ont trouvé la mort dans des accidents de la route, dix se sont noyées et une a fait une chute dans une mine de cuivre.

Voici la liste des victimes :

**M. et Mme Léonce Hudson**, âgés de 41 et de 38 ans ainsi que leur fille **Johanne**, âgée de 9 ans, de Alma, Lac Saint-Jean, ont perdu la vie à la suite d'une collision frontale survenue sur la route no 55 à Saint-Bruno.

**M. Jean-Guy Blouin**, âgé de 23 ans, de Gentilly, a été tué, hier matin, lors d'une collision survenue sur la route no 3 à Bécancour.

**M. Roger Lafond**, âgé de 19 ans, de 11,520 rue Hainault, à Montréal-Nord, a été tué, samedi soir, lorsque son auto a capoté sur une route secondaire à Mayo au nord de Buckingham.

**M. André Aubin**, âgé de 33 ans, de Saint-Eustache, a été tué, samedi soir, au début de la soirée lors d'une collision avec un muraille dans le rang Saint-Benoit, comté de Deux Montagnes.

**M. Frederick Wilson**, âgé de 32 ans, de Sutton Junction dans le comté de Brome, a été écrasé par son tracteur lorsque celui-ci s'est renversé sur une route secondaire près de Sutton Junction, non loin de sa demeure.

**M. Roger Girard**, âgé de 34 ans, de La Tuque, a été tué, samedi, dans une collision entre deux voitures sur le chemin de la Compagnie Internationale de papier à 20 milles de La Tuque.

**Mme Caroline Spances**, âgée de 70 ans, de Richmond, a été tuée, samedi matin, sur une route secondaire près de Nicolet dans le comté de Richmond.

### Les victimes de l'onde

**Mme Irène Deschênes**, âgée de 65 ans, et **Martine Desrosiers**, âgée de 12 ans, de Pentecôte, dans le comté de Saguenay, se sont noyées dimanche matin lorsque leur embarcation a chaviré sur le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la baie des Homards.

**Lean-Pierre Lupier**, âgé de 30 ans, de 4332 De Castel à Montréal-Nord s'est noyé, samedi soir, dans le lac à la Crampe située à 125 milles au nord

de La Tuque. Son corps a été retrouvé hier après-midi.

**M. Simon Tremblay**, âgé de 26 ans, de Rouyn. **M. Berthold Poirier**, âgé de 32 ans, également de Rouyn, se sont noyés lorsque leur embarcation a chaviré sur le Lac Dupras.

**Francis Gagné**, âgé de 16 ans, et son frère, **Hervé**, âgé de 18 ans, de Saint-Alexandre dans le comté de Kamouraska, se sont noyés, samedi matin, dans la Rivière-du-Loup à Saint-Alexandre dans le comté de Kamouraska.

**Richard Lamoureux**, âgé de 20 ans, du 10,105 Saint-Michel à Montréal-Nord, s'est noyé, hier, alors qu'il se baignait dans le lac Achigan à Saint-Hippolyte.

**Michel Paquet**, âgé de 19 ans, de Terrebonne s'est noyé hier après-midi alors qu'il est tombé à l'eau de son embarcation au barrage de l'Hydro-Québec à Carillon.

**Danielle Braut**, âgée de 16 ans, du 6845, rue Lemay à Montréal, s'est noyée samedi lorsqu'une embarcation à moteur l'a heurtée au Lac Noir à Saint-Jean-de-Matha, dans la région de Joliette.

**M. Denis Langlois**, âgé de 45 ans, de Malartic dans l'Abitibi, a perdu la vie vendredi soir lorsqu'il a fait une chute de 230 pieds dans une cuve contenant du minerai de cuivre. Le corps a été retrouvé sous 12 tonnes de minerai.



## Chanceux malgré tout

Un jeune homme de 26 ans est sorti à peu près indemne d'un accident qui aurait normalement dû lui coûter la vie. Samedi matin, vers 1 h., son automobile a heurté un convoi du Canadien National à un passage à niveau à Saint-Justin. Il semble, selon les déclarations du jeune homme, M. Claude Lefebvre de Saint-Justin, que le passage à niveau n'était pas indiqué par des feux et que le convoi n'était pas éclairé. Sa voiture qui a heurté le convoi à peu près à son centre a été traînée sur une distance de 23 milles jusqu'à Joliette et ce n'est que vers 4 h du matin, soit trois heures après la collision que l'on a découvert la victime qui ne souffrait que d'une fracture du nez et de contusions. La Sûreté du Québec et celle du CN ont ouvert une enquête.

## Manifestation contre deux clubs privés

**SAINT-RAYMOND (PC)** — Environ 200 membres et sympathisants du Mouvement pour l'abolition des clubs privés sur les territoires de la Couronne, section de Québec, ont occupé samedi les territoires des clubs "de la Montagne" et "Little Saguenay Fish and Game Club", à une dizaine de milles au nord de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, à environ 35 milles au nord-ouest de Québec.

Le groupe, qui s'était réuni tôt samedi matin dans le centre-ville de Saint-Raymond, s'est dirigé à bord d'une trentaine d'automobiles vers les barrières des clubs.

Les manifestants ont payé un droit de passage de \$1.00 par automobile pour traverser un tronçon de route situé sur une propriété privée.

Ils ont pu ensuite se rendre sans anicroche sur les territoires des deux clubs privés.

L'occupation, qui a duré toute la journée, s'est déroulée sans incident et il n'y a pas eu d'arrestation.

## COURS DE CONVERSATION anglaise, française, espagnole

Cours du jour et du soir pour Débutants — Intermédiaires — Avancés  
10 semaines — 3 heures par semaine — \$25.00

COURS SPECIAL AUDIO-VISUEL DE FRANÇAIS AUSSI OFFERT: Méthode — VOIX ET IMAGES DE FRANCE

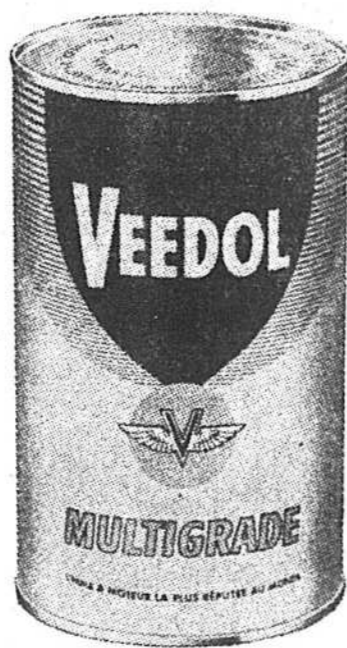
Approuvé par le bureau des langues de la Commission du service public. Frais de cours déductibles de l'impôt

ENREGISTREZ-VOUS MAINTENANT À CES HEURES ET DATES  
10 a.m. à midi; 6 à 9 p.m.  
21 JUIN AU 2 JUILLET sauf pour les congés légaux  
Les sessions débutent le 5 juillet

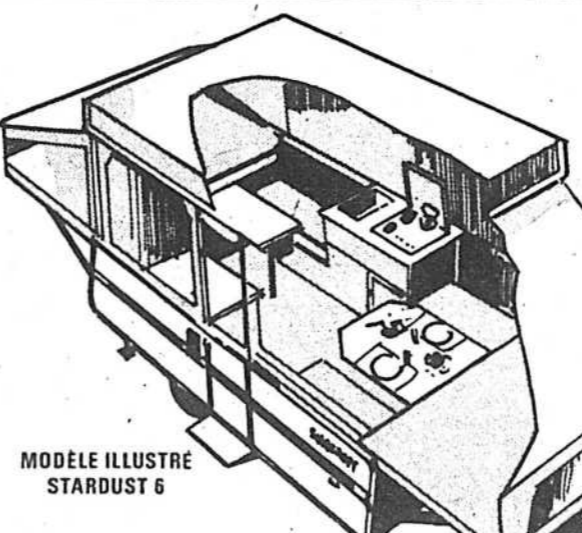
**YMCA** 5550 av. DU PARC TEL. 271-2548  
SUCCURSALE INTERNATIONALE  
L'une des plus importantes écoles de langues du Québec

Si vous roulez 10,000 milles par année, nous vous aiderons à épargner jusqu'à 100 millions de gazolines — une amélioration de presque 15% de votre millage actuel. Il suffit de changer votre huile. Pour notre Veedol à qualité multiple Multi-grade. Remarque aussi que notre Veedol Multi-grade est une huile toutes saisons. Vous n'avez pas à la changer chaque fois que le temps change. Nous produisons la Veedol Multi-grade parce que nous devons faire concurrence à la Shell, à la Gulf et à aux autres grandes compagnies pétrolières. Pour oser cela, il faut être qualifié. Vous trouverez nos huiles à moteur aux postes d'essence et aux magasins à rayons. Parce que nous ne sommes pas grands, mais nous grandissons. En produisant des huiles à moteur qui font du bien aux voitures. Et aux personnes qui les conduisent, aussi.

## Pour améliorer votre millage de 15%, changez d'huile.

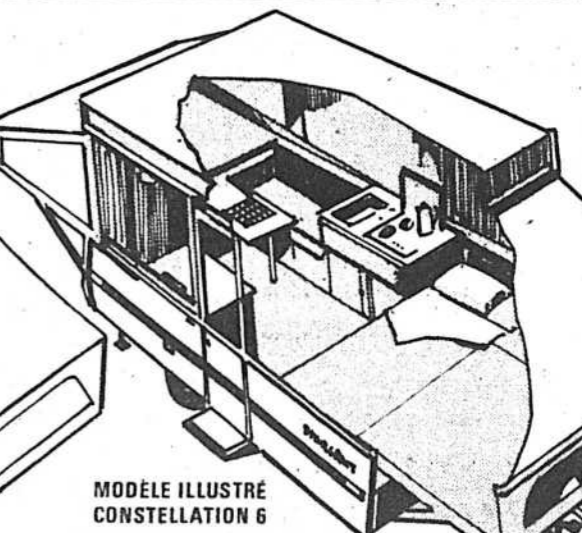


# GRAND SOLDE D'INVENTAIRE STARCRAFT 71



MODELE ILLUSTRE STARDUST 6

**STARDUST 6 ou 8**  
Incluant bonbonne, régulateur, roue de rechange et auvent.  
Prix ord.: \$2,795  
**Solde d'inventaire: \$2,495**



MODELE ILLUSTRE STARFLITE 6

**STARFLITE 6**  
Incluant bonbonne, régulateur, roue de rechange et auvent.  
Prix ord.: \$2,095  
**Solde d'inventaire: \$1,795**

**STARMASTER 6 ou 8**  
Incluant bonbonne, régulateur, roue de rechange et auvent.  
Prix ord.: \$2,395  
**Solde d'inventaire: \$2,095**

**CONSTELLATION 6 ou 8**  
Incluant bonbonne, régulateur, roue de rechange et auvent.  
Prix ord.: \$2,650  
**Solde d'inventaire: \$2,350**

# BELLON

10701, BOUL. RAY LAWSON, VILLE D'ANJOU, MONTREAL

Ouvert du lundi au vendredi de 9 a.m. à 9 p.m.  
Samedi de 9 a.m. à 5.30 p.m.  
Dimanche de midi à 5.30 p.m.

## Aujourd'hui à Terre des Hommes

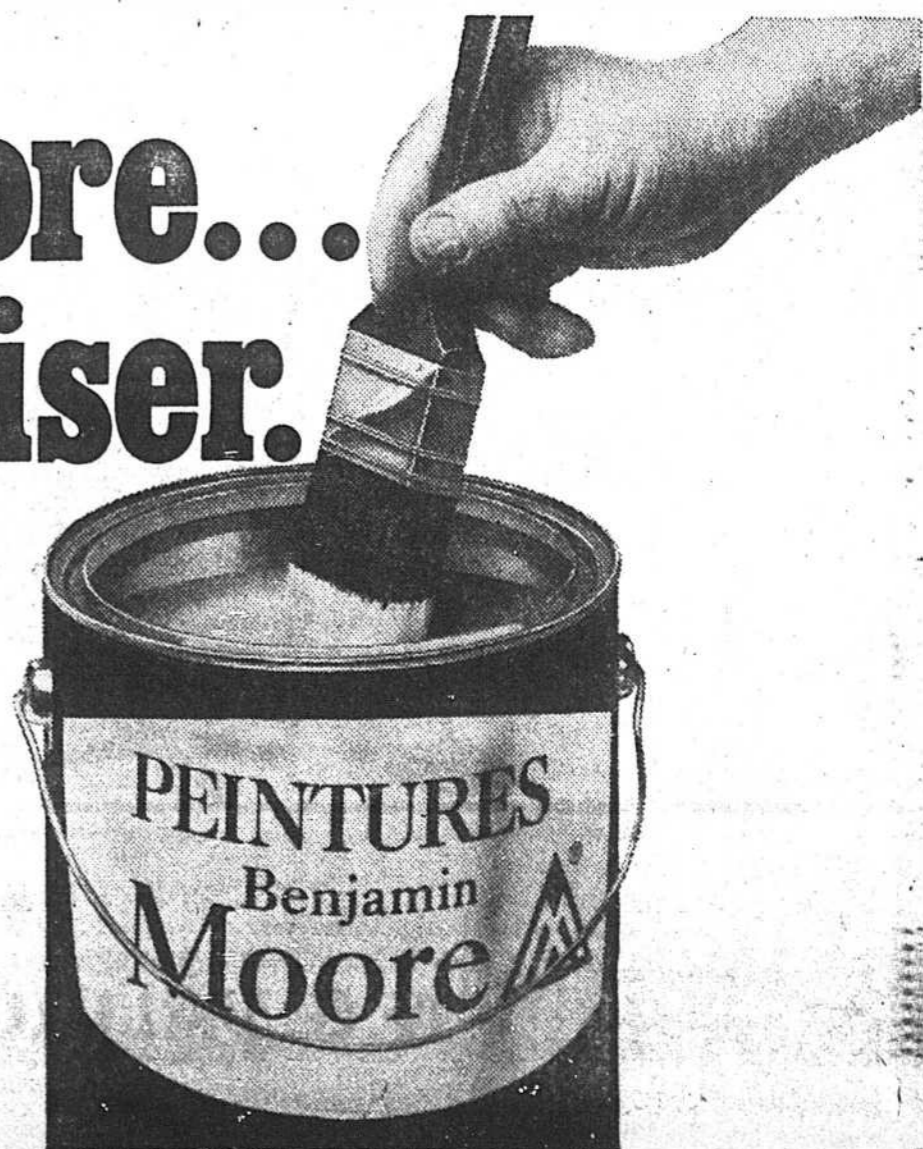
- Place des Nations, 20.30 h.: Fanfare, spectacle gratuit.
- Théâtre du Canada, 15 h. et 20 h.: Le Cetre d'Art d'Orford (\$1.00)
- Théâtre de la Lagune, 20 h.: Spectacle rock "Made in Montreal" (\$1.00)
- Théâtre de la Lagune, 13.30 h. et 15 h.: "Circus Marion" Youtheatre (\$0.50)
- Théâtre des Marionnettes (enfants) 14 h., 15 h., et 16 h.: Les Marionnettes de Montréal (\$0.50)
- Kiosque "A", de 14 h. à 17 h.: Variétés Pauline Marchand (Spectacle gratuit pour enfants).

# Acheter Moore... c'est économiser.

- Avec MOORE... Plus de couvrage
- Plus de couleurs
- Plus de durabilité
- Plus de satisfaction

POURQUOI NE PAS EN PROFITER?

Obtenez plus chez votre détaillant de peinture Benjamin Moore.



# Dalpé sera candidat à la CSN

par Pierre VENNAT

QUEBEC — Le vice-président général de la CSN, M. Paul-Emile Dalpé, a confirmé ce matin à LA PRESSE sa candidature à la présidence du mouvement, si ajoute-t-il, M. Marcel Pepin persiste dans sa décision de démissionner à l'automne.

M. Dalpé croit, en effet, qu'il est théoriquement possible, que M. Pepin, qui a annoncé sa démission il y a quelques jours, revienne sur celle-ci et termine son mandat.

Comme il ne s'agit toutefois que d'une théorie et que M. Pepin, actuellement en Yougoslavie, semble sérieux dans sa décision, M. Dalpé a décidé, quant à lui, d'annoncer sa candidature. Le vice-président de la CSN, qui se

considère maintenant complètement rétabli de la maladie qui l'avait terrassé l'automne dernier, devient ainsi le premier candidat à annoncer son intention de briguer la succession de M. Pepin.

Ce faisant, il se trouve à donner une autre perspective à la lutte.

En effet, de simple lutte à la présidence qu'elle semblait devoir être, la lutte se fera maintenant à au moins deux postes de l'exécutif, la présidence et la vice-présidence, puisque M. Dalpé devra nécessairement démissionner de son poste pour se porter candidat. M. Dalpé, toutefois, ne démissionnera pas avant la toute veille du congrès spécial ou du Conseil fédéral qui choisira à l'automne un successeur à M. Pepin.

Quant à l'autre candidat probable à la présidence, dont on chuchote le nom, le secrétaire général Raymond Parent, il n'a voulu jusqu'ici faire aucun commentaire, ni sur son avenir, ni sur la démission de M. Pepin et il est actuellement en vacances. Si M. Parent décidait d'être candidat il y aurait élection à trois postes de l'exécutif et il se peut que la lutte la plus dure se fasse alors à un autre poste que celui de président.

Agé de 50 ans, M. Dalpé milite à la CSN depuis 1957. Ancien président du Syndicat des employés d'hôpitaux de Montréal, il fut élu, en 1963, président de la Fédération nationale des services et occupe, depuis sa création en 1968, le poste de vice-président général de la CSN.

## Baisers sans solde

UPMINSTER (Angleterre) (UPI) — Christine Strelis (19 ans) et Jennie Willis (21 ans) ont une piètre opinion des garçons d'Uppminster. Les deux jeunes filles, à l'occasion d'une vente de charité, proposaient des baisers à raison de cinq pence (12 cents) l'unité. Au bout de la journée, elles n'avaient ramassé à elles deux que 45 pence (\$1.10).

"On ne nous y reprendra plus, a déclaré Jennie. Les gars d'ici manquent un peu trop de tempérament."

# Lewis insiste sur la reconnaissance des besoins particuliers du Québec

OTTAWA (PC) — Si le Canada doit demeurer un pays uni, un moyen quelconque devra être trouvé pour reconnaître les "besoins particuliers" du Québec, selon le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis.

Au cours d'une entrevue enregistrée dans les studios de CTV, pour une émission qui devait être diffusée dimanche après-midi, M. Lewis a recommandé pour le Québec la juridiction de certains domaines de la sécurité sociale, tant et aussi longtemps que les normes nationales seront en vigueur.

M. Lewis a énuméré les secteurs de l'allocation familiale, de l'allocation versée aux jeunes et celui des prestations accordées à un ouvrier au cours de sa période d'entraînement, secteur de juridiction provinciale acceptés lors de la récente conférence constitutionnelle de Victoria.

Cependant, on sait que la chartre proposée a été rejetée par le Québec.

ce qui rend invalides les clauses qu'elle contenait.

Le chef néo-démocrate n'a pas caché que l'évolution des discussions portant sur la constitution lui prouvait, chaque fois davantage, que le Canada, pour demeurer uni et fort, devra trouver un moyen de tenir compte de la réalité des besoins exprimés par le Québec et particuliers à cette province.

Les Québécois, a-t-il souligné, se trouvent à peu de choses près unanimes dans leur détermination de réclamer une autogestion dans les sphères considérées par les francophones comme étant intimement liées à la culture qu'ils tentent de développer.

Le chef du Nouveau parti démocratique a de plus souligné le fait que ce refus avait été exprimé par le parti

libéral lui-même, et non par l'Union nationale ou par le Parti québécois, "ce qui signifie que le problème qui existe au Québec est véritablement sérieux".

"Ignorer un tel problème me semble être la preuve d'un manque flagrant de sensibilité et conséquemment, le reste du Canada se doit de participer à la recherche d'une solution de ce problème anathémique."

M. Lewis attribue une des principales raisons de l'échec de Victoria au fait que quelques-uns parmi les premiers ministres des autres provinces, ou le premier ministre Trudeau, ou les deux parties ensemble, ont décidé d'accueillir le premier ministre Bourassa au pied du mur, de sorte que ce dernier n'avait plus d'autre alternative que celle de dire

**J. C. Lauzon Ltée**  
• PLOMBERIE • CHAUFFAGE

MEILLEURS PRIX EN VILLE pour CHAUFFE-EAU de PISCINE

Mode paiement de 1 an à 7 ans à 6% d'intérêt.



NOUS LOUONS CHAUFFE-EAU CASCADE 40-60 POUR L'HYDRO-QUÉBEC APPELEZ AUJOURD'HUI SANS OBLIGATION **334-4560**

SERVICE JOUR ET NUIT dans le grand Montréal. Seulment le heure de travail de déplacement.



*Au Trust Royal... vos biens se portent bien.*

Un certificat de placement garanti de 5 ans du Trust Royal rapporte

Profitez-en!



**Trust Royal**

Biens administrés: plus de \$10 milliards.

8%



Bureaux à Montréal: 630 ouest, boul. Dorchester - 876-2525; 6991, rue St-Hubert - 270-1137; 4145 ouest, rue Sherbrooke - 876-2508. Autres bureaux à Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, et par tout le Canada.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec.

**COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE**  
OFFRE D'EMPLOI

**SPECIALISTE EN COUNSELLING**

**Fonction:** Sous l'autorité du conseiller pédagogique et en collaboration avec les autres membres du service, la fonction principale sera de venir en aide aux étudiants qui auront particulièrement besoin de conseils dans le domaine de leur évolution personnelle, qu'il s'agisse d'adaptation, d'apprentissage, de motivation.

**Qualifications:** Le candidat devra posséder un grade universitaire avec spécialisation en counselling et, de préférence, posséder une certaine expérience.

**CONCOURS: no 010**

**AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUELLE**

**Fonction:** Sous l'autorité du conseiller pédagogique et en collaboration avec les autres membres du service, la fonction principale de l'A.P.I. est de fournir aux étudiants toutes les informations requises pour leur développement scolaire.

**Qualifications:** Diplôme universitaire — Expérience dans l'enseignement de préférence, au niveau collégial.

**CONCOURS: no 011**

**CONSEILLER EN ORIENTATION PROFESSIONNELLE**

**Fonction:** Sous l'autorité du conseiller pédagogique et en collaboration avec les autres membres du service, la fonction principale sera de venir en aide aux étudiants du Collège qui s'interrogent sur leur orientation en leur offrant les conseils d'un expert, des sources adéquates de renseignements et des instruments de mesure pour évaluer leurs facteurs intellectuels, émotionnels, etc.

**Qualifications:** Le candidat devra détener un B.Sc. en orientation professionnelle et, de préférence, posséder une bonne expérience.

**CONCOURS: no 012**

Adressez votre "curriculum vitae" au: Secrétaire général, Collège Bois-de-Boulogne, 10555, ave Bois-de-Boulogne, Montréal 355, P.Q.


Tel: 332-3000

# OFFRE FANTASTIQUE


AMÉLIORATIONS DE MAISONS

# 20%


DE RABAIS




**DÉCLIN D'ALUMINIUM**




**FINITION DE CIMENT**



**RÉNOVATIONS DE CUISINE à compter de \$500.**



**BALCON**



**TOITS**

**NOUVEAU DÉPT. chez**

## 1001

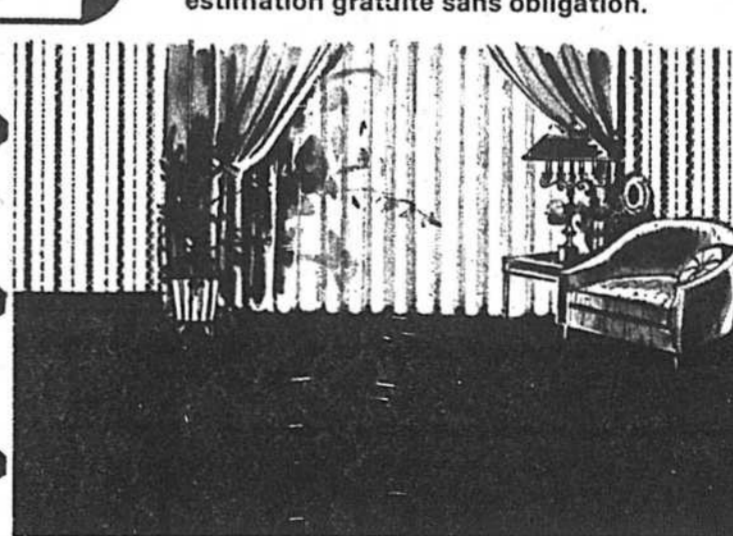
**RENOVATIONS**

**E. LEBLANC & FILS INC.**  
6667, De Marseille (coin Langelier) Mt  
Téléphone 254-6051

**PAPIER TENTURE**  
recouvrement de murs en tissu

**CHOIX DE DRAPERIES**  
sur mesure

**CHOIX DE TAPIS**  
des meilleures marques




**ET N'OUBLIEZ PAS**


nos autres dépt. avec des prix imbattables et il ne vous reste que 2 semaines pour profiter de la vente du mois de juin.

**PRIX IMBATTABLES.**


et termes faciles av/taux bancaires




**PEINTURE**




**ÉLECTRICITÉ**



**MENUISERIE**



**FAÇADE**




**RALLONGE 8' x 12' \$1595**

**GARANTIE**

Les Rénovations Leblanc & Fils Inc., garantissent tous les travaux et la main-d'oeuvre pour une période d'un an en plus de donner un service impeccable.

**LA DIRECTION**



**E. LEBLANC & FILS INC.**  
6667, de Marseille (angle Langelier), Mt  
Téléphone 254-6051

**ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE**

SANS OBLIGATION

## 254-6051

**AVEC LA CLÔTURE DOMICILIAIRE**

# FROST



ne sort pas qui veut

Avec la clôture Frost, vous n'avez pas à vous inquiéter au sujet de vos enfants ni de vos animaux familiers. La clôture de marque Frost est la plus réputée du Canada. Pas étonnant, puisqu'elle est faite des meilleurs matériaux et que sa fabrication soignée se double d'un montage professionnel. De plus, elle vous offre le choix de deux finitions: trillis galvanisé ou à nouveau revêtement vinyle vert. La clôture Frost se passe d'entretien et demeure impeccable pendant de longues années. Frost est la clôture qu'il vous faut. Communiquez avec le bureau de vente Frost.

**FROST** Estimation gratuite, sans obligation de votre part.  
FROST STEEL & WIRE CO. (QUEBEC) LTÉE,  
405, DESLAURIERS, MONTREAL 379, P.Q., 331-9299



Tous les moyens sont bons pour fuir

Une femme âgée est transportée au moyen d'un bâton de bambou alors que d'autres réfugiés, fuyant comme elle le Pakistan oriental pour l'Inde, se déplacent à bord d'un tricycle de fortune. Objectif: un camp de réfugiés...

UPI

## Le problème des réfugiés fait tomber le gouvernement du Bengale occidental

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Le gouvernement du Bengale occidental a démissionné aujourd'hui après trois mois d'exercice, en raison des problèmes posés par l'afflux de réfugiés en provenance du Bengale oriental et de l'incessante violence politique qui règne dans l'Etat.

M. Ajoy Mukherjee, premier ministre de l'Etat, qui a présenté sa démission et celle de son gouvernement au gouverneur, M. Dhawan, a déclaré que la faible majorité dont il disposait dans l'assemblée dissoute ne s'était pas révélée suffisante pour lui permettre d'affronter les "terribles problèmes des réfugiés et des troubles sociaux causés par d'incessants meurtres politiques".

Après la dissolution, vendredi dernier, de l'assemblée élue en mars dernier, la démission du gouvernement de l'Etat avait été reportée jusqu'à ce matin pour que M. Mukherjee et ses partenaires de la coalition gouvernementale du Bengale occidental puissent négocier avec le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi.

L'on s'attend que le président de la république indienne, M. Giri, fasse bientôt une déclaration par laquelle il mettra le Bengale occidental sous le contrôle du pouvoir central jusqu'à de nouvelles élections.

La mise de l'Etat sous la dépendance du pouvoir central permettrait au gouvernement de Mme Gandhi de contrôler directement le secteur, considéré comme sensible en raison de la crise du Bengale oriental.

On s'attend que toute décision que prendra le président Yahya Khan au sujet du Bengale oriental aura des répercussions au Bengale occidental. Mme Gandhi a envisagé de décréter l'état d'urgence dans tous les Etats indiens bordant le Pakistan oriental, mais cela s'est révélé impossible dans la mesure où la constitution stipule que l'état d'urgence ne peut être proclamé que dans le pays tout entier.

Il semble donc que l'instauration d'un contrôle du pouvoir central dans

les Etats les plus touchés par la crise pakistanaise et ses conséquences soit la seule solution, estiment les observateurs.

### Le 4e Etat sous contrôle fédéral

Le Bengale occidental, avec une population de 40 millions d'habitants, deviendrait ainsi le quatrième des 18 Etats indiens à passer sous le pouvoir fédéral depuis les élections générales de mars dernier. Les autres sont le Gujarat, le Mysore et le Pendjab.

Un Etat est placé sous la dépendance du pouvoir central quand le gouverneur de cet Etat juge que la machine gouvernementale ne peut plus fonctionner. Il assume alors l'administration avec les conseils de fonctionnaires fédéraux et d'Etat.

## Nouvelle Constitution pakistanaise

DACCA. (AP, AFP) — Dans une allocution radiodiffusée à l'intention de toute la nation le président Agha Mohammed Yahya Khan a annoncé aujourd'hui qu'une commission d'experts (déjà constituée) élaborera une nouvelle Constitution pour le Pakistan car, a-t-il précisé, l'Assemblée nationale n'est pas habilitée à entreprendre une telle tâche. De plus il a assuré que, d'ici environ quatre mois, son administration transmettra les pouvoirs gouvernementaux aux représentants élus par le peuple.

La nouvelle Constitution — dont la promulgation, tout comme le transfert des pouvoirs, dépendra, quant à son calendrier définitif, de la situation interne — pourra être amendée par l'Assemblée nationale. On ne procédera pas à de nouvelles élections. Seuls seront pourvus les sièges vacants.

### Cinq villages attaqués

Par ailleurs, selon le correspondant d'une agence étrangère, l'armée pakistanaise aurait attaqué au moins cinq villages dans un rayon de 30 miles de Dacca, capitale du Pakistan oriental, au cours des quatre derniers jours. Des hommes auraient été tués, des maisons et des marchés détruits.

A Boliadi, par exemple, un peloton aurait fait irruption dans le quartier hindou, hier matin avant l'aube. Son commandant aurait déclaré à un journaliste qu'il s'agissait seulement d'une "patrouille de routine". Pourtant le village était en feu et on dénombrait au moins cinq ou six morts. La population avait pris la fuite dans la campagne environnante. Le village comptait une centaine de familles.

Cependant, à Dacca, à une heure d'auto de là, les quatre enquêteurs britanniques en mission au Pakistan oriental dormaient. Ils allaient rentrer chez eux ce jour même.

Ailleurs, des navires porteurs de munitions et de pièces de rechange pour l'armée pakistanaise sont en route pour Karachi (Pakistan occidental).

Le gouvernement a nié l'accusation selon laquelle il mènerait une campagne contre les Hindous.

## Malte interdit ses quais aux bâtiments de la 6ème flotte

NAPLES (Reuter) — Le conflit entre l'OTAN et le nouveau premier ministre de Malte, M. Dom Mintoff, s'est aggravé hier: on rapporte que le gouvernement maltais a interdit, au moins pour le moment, toute visite de bâtiments de la 6e flotte américaine à l'île.

Les incidents ont commencé la semaine dernière, par ce qui semble être l'expulsion, sur ordre de M. Mintoff, de l'amiral italien Gino Brindelli, commandant naval de l'OTAN en Méditerranée. L'amiral ne paraît plus en public depuis lors. Il serait quelque part en Italie.

Un porte-parole de la 6e flotte s'est refusé hier à tout commentaire sur la nouvelle publiée en Angleterre, de l'interdit prononcé par M. Mintoff contre la flotte américaine de la Méditerranée. Celle-ci devait effectuer une visite à Malte dans la seconde semaine de juillet. Cependant, à Washington, des porte-parole du Département d'Etat ont dit que le gouvernement maltais avait informé les Etats-Unis

qu'il ne voulait pas recevoir, pour le moment, la visite de navires de guerre américains. Ce, "en attendant la révision à venir des accords généraux".

Un croiseur soviétique se trouverait dans les parages de l'île Lampedusa et attendrait la permission de venir à Malte.

Des dizaines de milliers de personnes ont participé hier après-midi à la grande parade de victoire des travailleurs dans les rues de La Valette. Le nouveau premier ministre lui-même a répondu aux applaudissements de ses nombreux partisans.

L'enthousiasme général, nuancé par un calme très britannique, se teinte également d'une certaine inquiétude pour l'avenir. Cette inquiétude est entretenue par d'innombrables rumeurs incontrôlables. L'arrestation de l'ancien ministre de la Santé, M. Alexander Cachia Zammit, et de son frère Lawrence, a créé également un certain malaise. La police a découvert dans la résidence de M. Lawrence Ca-

chia Zammit un certain nombre de dossiers gouvernementaux. L'enquête continue, mais les deux frères n'ont pas été inculpés et ont été relâchés après quarante-huit heures de détention.

Sur le plan intérieur, cependant, la situation est très calme. L'ancien premier ministre, M. George Borg Olivier, a reconnu sa défaite. Le calme qui a marqué la campagne électorale se maintient. La population attend maintenant les décisions de M. Mintoff. Celui-ci a toujours prôné la discipline et la rectitude. L'arrestation de l'ancien ministre Zammit prouve qu'il entend gouverner avec fermeté et appliquer son programme de lutte contre la corruption. Il devra également multiplier, comme il l'a promis, la construction de logements, assurer le plein emploi et instituer des allocations familiales.

### Relations avec Londres

Les relations avec la Grande-Bretagne vont aussi être revues dans tous les domaines. Il est significatif à cet égard que les cérémonies de l'anniversaire de la reine, reportées en raison de la campagne électorale, soient purement et simplement annulées. La reine reste cependant le chef de l'Etat. Instituer la république est impossible actuellement. Il faut en effet, selon la constitution maltaise, une décision des deux tiers du Parlement, or le parti travailliste ne dispose que d'une voix de majorité.

Le nouveau premier ministre a fait savoir qu'il souhaitait la nomination d'un gouverneur général de nationalité maltaise à la place de sir Maurice Dorman, qui était déjà gouverneur avant l'accession de Malte à l'indépendance. Sir Maurice Dorman a remis immédiatement sa démission, qui a été acceptée par la reine, dont il est le représentant dans l'île. Il a été remplacé par le "Chief Justice", Anthony Mamo, qui sera probablement confirmé dans cette nouvelle fonction.

M. Mintoff va sans doute continuer

à prendre ses distances vis-à-vis de la Grande-Bretagne et chercher à obtenir le plus possible au cours des discussions pour la révision des accords financiers et de défense conclus en 1964. Il tentera également d'obtenir que les pays de l'OTAN paient l'utilisation des bases de Malte.

### Politique d'ouverture

Au cours de sa campagne électorale, M. Mintoff a affirmé que si les Britanniques refusaient d'accroître leur participation, d'autres pays seraient intéressés par les bases de Malte. Mais il a précisé qu'il ne voulait ni des Américains, ni des Soviétiques, ni des Italiens.

Pour la première fois depuis la révolution qui a porté le colonel Kadhafi au pouvoir, trois navires de la marine libyenne sont attendus aujourd'hui à La Valette. Leur visite avait été annoncée avant les élections. Il est probable que M. Mintoff va chercher à diversifier les partenaires commerciaux de Malte. Pendant la campagne électorale, il a déclaré qu'il conclurait avec la Libye un traité sur les échanges. Alors qu'il était encore dans l'opposition, il a favorisé la signature d'un accord avec l'Allemagne fédérale portant sur la construction d'une station de relais radio vers l'Afrique.

## Un émissaire de Moscou est allé en Israël

JERUSALEM. (PA, UPI, AFP) — Victor Louis, le journaliste soviétique dont plusieurs croient qu'il est un agent de l'URSS, a récemment visité Israël secrètement afin d'examiner la possibilité de rétablir les relations diplomatiques entre l'Union soviétique et Israël.

C'est ce qu'annoncent ce matin des sources bien informées qui ajoutent que Victor Louis, correspondant à Moscou du "London Evening News", était porteur d'un passeport de "service", ce qui indique qu'il était en Israël "en mission officielle".

Cette nouvelle est confirmée par l'agence de presse israélienne "ITIM" qui rapporte que le journaliste Louis a quitté Israël le vendredi 18 juin à minuit, par un avion d'"El Al" en partance pour Bucarest.

Selon les sources, l'émissaire de Moscou aurait passé six jours en Israël.

La visite "secrète" du journaliste soviétique et sa présumée mission consistant à explorer la possibilité d'un rétablissement des relations diplomatiques Moscou-Tel Aviv, ravive les bruits selon lesquels, lors d'une récente visite en pays scandinaves, le premier ministre Golda Meir aurait rencontré en Catimini des représentants du Kremlin.

Ces bruits avaient été alors catégoriquement démentis par les autorités israéliennes.

## Spiro Agnew déclare qu'il aimerait visiter la Chine

AGANA, Guam (UPI-AFP) — Le vice-président des Etats-Unis, M. Spiro T. Agnew, a déclaré qu'il aimerait visiter la Chine populaire et y avoir des entretiens malgré l'attitude "fondamentalement hostile" des dirigeants de ce pays à l'égard des Etats-Unis.

M. Agnew, qui vient d'entreprendre une visite de dix pays d'Afrique et d'Asie, a passé la nuit à Agana, sur l'île de Guam, avant de poursuivre son voyage vers Séoul, où il représentera le président Nixon aux cérémonies qui marqueront le début du nouveau septennat du président Park Chung Hee, le 1er juillet.

Bien que M. Agnew ait déclaré que sa mission était d'ordre "très général",

on pense qu'il discutera avec ses interlocuteurs à Séoul du retrait des forces sud-coréennes du Vietnam. On sait que le gouvernement Park a annoncé son intention de rapatrier, avant la fin de l'année, les 48.000 soldats sud-coréens engagés au Vietnam aux côtés des forces gouvernementales saïgonnaises.

Les prochaines étapes du vice-président des Etats-Unis seront Singapour, Koweït, l'Arabie saoudite, l'Ethiopie, le Kenya, la République démocratique du Congo (Kinshasa), l'Espagne, le Maroc et le Portugal.

M. Agnew, dont le périple durera un mois, est porteur de messages secrets du président Nixon aux chefs d'Etat des dix pays qu'il va visiter.



Leur idole, c'est Jésus

UPI

Quelque 300 "gens de Jésus" écoutaient samedi Wilfrado Lobo, à gauche en avant-plan, prêcher sur une estrade dans un parc non loin du siège de l'ONU, à New York. Pendant près de trois heures, l'assistance, jeune, chantait, cria et écouta des prêcheurs proclamer une "révolution

spirituelle" et lancer aux Newyorkais un appel à "partir sur Jésus". Sous les auspices de plusieurs organismes de jeunesse, l'événement s'intitulait "Jour de révolution spirituelle".

LES PIEDS LES PLUS DOULOUREUX  
SONT HEUREUX  
DANS LES BABOUCHETTES  
FRANCILUX



EN  
EXCLUSIVITÉ  
CHEZ  
Jacques Bernard

C'est ainsi qu'une marche lourde et pénible se transforme en marche souple et harmonieuse

CENTRE D'AJUSTEMENT  
JACQUES BERNARD  
L.T.E.E.

3680 rue St-Denis  
(près Cherrier)  
844-9501



2941 boul. de la Concorde  
Laval  
661-7584

# Cours "intensix", "fantastix" et "pratix"



PAR LILY TASSO

de sept et de huit employés, choisis selon leurs aptitudes et les postes qu'ils occupent, à l'hôtel Sun Valley. Parmi eux il y avait des chefs et des spécialistes, mais aussi une réceptionniste et une employée de bureau.

### Vivre en français fait aimer la langue française

"Je ne suis pas prêt à affirmer que c'est "la solution" au point de vue linguistique," nous confie M. Bélair, organisateur des deux sessions. "Mais cette innovation — la première de son genre dans l'industrie, me semble-t-il — favorise la communication, le déblocage psychologique, la confiance en soi, tout en faisant tomber les préjugés à l'égard du français."

Comment en serait-il autrement quand on a goûté aux charmes de la vie française dans le cadre grandiose des montagnes? Car les élèves ont eu, entre autres, l'occasion de déguster une fondue bourguignonne en compagnie de visiteurs francophones et, le bon vin aidant, les langues se sont déliées au point d'entonner, au son de l'accordéon, des airs connus: "Chevaliers de la Table Ronde", "Auprès de ma blonde", etc.

Le groupe a eu également l'occasion d'applaudir Renée

Claude à la Butte à Mathieu ou de passer une soirée au théâtre Sun Valley. Ces soirées récréatives venaient récompenser des journées de travail ardu.

### Longues journées de travail

La journée commence très tôt à Sun Valley, à 7h30 pour les plus intrépides, une demi-heure après pour les autres, et elle se termine le plus tard possible. Sans que l'on prononce un seul mot d'anglais!

Dans la matinée se font les exercices les plus astreignants: à l'aide d'un magnétophone chacun étudie seul dans sa chambre la leçon indiquée, tirée du "Français international". On se retrouve ensuite par groupes de quatre avec l'un ou l'autre des professeurs afin de vérifier ce qu'on a appris, en tenant compte de l'accent comme de la construction des phrases.

L'après-midi est consacré à des activités plus déagées et moins systématiques. On se concentre sur un dossier ou centre d'intérêt, c'est-à-dire qu'on étudie un article de journal ou d'une revue touristique, ou un document technique comme, par exemple, un texte sur le moteur à inject-

tion électronique. On fait aussi des exercices écrits systématiques en relation avec la leçon du matin. Tout travail est revu, vérifié.

### L'occasion de s'exprimer, de communiquer en français.

Que l'on nage dans la piscine ou que l'on prenne l'apéritif, la conversation française est de rigueur. Elle est exigée aussi des dîneurs, danseurs, bridgeurs et joueurs de toute sorte.

"Toutes nos activités ont pour but de leur donner la chance de s'exprimer. Ils n'osaient pas parler avant de venir ici, ayant l'impression de n'être pas bons en français parce qu'on leur répond en anglais dès qu'on décele chez eux un accent étranger," explique M. Bélair.

Pourtant les participants aux deux sessions de Sun Valley ne sont pas, à l'Alcan, les seuls bénéficiaires de cours de français. Depuis septembre, 230 employés sur les quelque 1,500 que compte la compagnie à Montréal, suivent quatre heures de cours par semaine, offerts par l'employeur, dont la moitié sur leurs heures de travail. Quatre autres professeurs secondent M. Bélair dans sa tâche.

"Certains nous disent que pour eux, c'est le grand événement de la semaine," raconte le directeur des cours. "On se découvre en apprenant une langue."

### Liens d'amitié noués aux cours

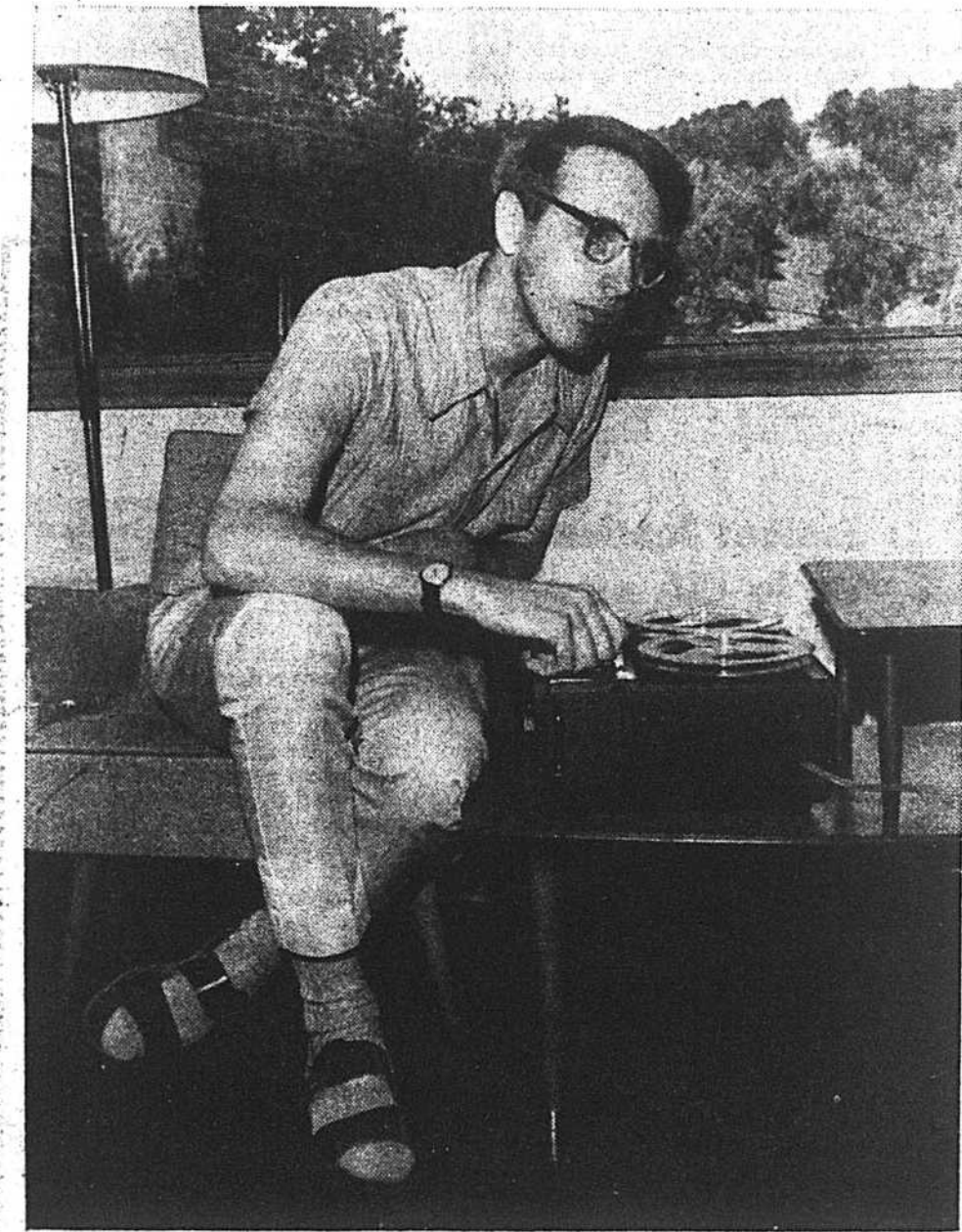
Les cours de langue existent depuis une quinzaine d'années à Arvida, nous renseigne le professeur, mais ces programmes de masse n'ont été institués que depuis quatre ou cinq ans à Montréal et, jusqu'à septembre dernier, ils étaient limités à une cinquantaine de personnes.

"Nous n'avons pas de laboratoire de langues, mais les élèves viennent avec leur magnétophone. Ils enregistrent la leçon tirée de "Voix et Images de France" et l'utilisent pour faire du travail oral," relate M. Bélair. "Cela crée des liens incroyables parce que chaque classe est limitée à douze élèves, une secrétaire peut être assise auprès d'un grand patron. Comme le cours se poursuit deux ou trois ans, on peut changer de groupe et faire de nouvelles connaissances."

C'est parmi ceux qui ont suivi les cours réguliers que l'on a choisi les candidats au cours intensif de français de Sun Valley. M. Ed Flack, architecte, qui était du premier groupe, a réussi à convaincre sa femme d'apprendre le français cet automne. Il nous confie au téléphone dans un bon français où pointe une note de fierté: "Mes enfants parlent encore mieux que moi!"



Détendus, les "élèves du cours intensif de français se dirigent vers le pavillon-restaurant de l'hôtel à l'heure du déjeuner. Ce sont, de g. à d., MM. Donald Joy, Royston Eustace, Sid Philp, James West, Mme Marguerite Poisson, professeur, M. Claude Bélair, directeur des cours de langue de l'Alcan, MM. Bud Rudd, Frank Sutherland, Tom Ross, Nevill Turner. Pendant leurs neuf jours dans les Laurentides, tous ces messieurs avaient adopté des prénoms français pour se mettre dans l'ambiance.



M. Royston Eustace étudie seul sa leçon à l'aide d'un magnétophone. Chacun des autres élèves en fait autant dans sa chambre.



M. Claude Bélair, directeur des cours de langue, fait répéter la leçon à: MM. Sid Philp, que l'on voit de-dos, Donald Joy et Tom Ross.

NOTRE FAMEUSE



# VENTE D'ÉTÉ

DÉBUTE MARDI À 9h30



# RABAIS DE 20 À 50%

SUR TOUS NOS VÊTEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ POUR ENFANTS

**POUR FILLETES** shorts, "Hot Pants", chandails de coton et ratine, pantacourts, costumes de bains, robes, pantalons, manteaux de printemps, etc. Grandeur 2 à 6x, 7 à 14 ans.

**POUR GARÇONS** pantalons, shorts, chandails de coton, habits lavables, chemises maillot de bain, paletots, etc. Grandeur: 2 à 6x, 7 à 12 ans.

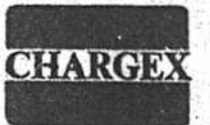
**POUR BÉBÉS** ensemble de soleil (coton nylon et ratine), shorts, robes, barboteuses, chandail de coton, etc. Grandeur: 6 à 24 mois.

Beaucoup d'autres aubaines vous attendent dans tous nos magasins.

FACILITÉS DE PAIEMENT, CARTE CHARGEX



# PETITS



AUX CENTRES D'ACHATS SUIVANTS:  
 • LES GALERIES D'ANJOU • LAVAL • FAIRVIEW • NORMANDIE • BOULEVARD • GREENFIELD PARK • CHATEAUCUAY  
 AUSSI • 6545, PLAZA ST-HUBERT • 820 EST, RUE STE-CATHERINE

TORONTO

OTTAWA

MONTREAL

QUÉBEC

Reid pour vos fourrures  
 Reid pour la qualité  
 Reid pour le service  
 Reid pour le choix  
 Reid pour les prix

1473 RUE AMHERST  
 MONTREAL



### PHOTOS DE MARIAGE

SPECIAL  
 12 PHOTOS 8 x 10  
 \$35  
 ALBUM INCLUS



### LA PHOTO MODÈLE

1682 est. rue STE-CATHERINE (près Papineau)  
 Pour rendez-vous, jour ou soir:

524-3745

# Variétés

## Roger Williams se passe de candélabres en faveur d'un clair de lune bleue

ROGER WILLIAMS, pianiste, accompagné par un orchestre de six musiciens, pour un soir, samedi dernier, à la Place des Nations de Terre des Hommes.

par RUDEL-TESSIER

Roger Williams ne se prend pas pour un autre.

Il ne met pas de candélabres sur son piano. Son costume de scène ne coûte pas une fortune. Il s'adresse à son public avec beaucoup de simplicité. Mais autant que l'autre (que n'importe qui) il donne l'impression d'aimer sa musique autant que son public.

Son public qui est venu nombreux pour l'entendre, samedi soir (relativement nombreux, puisque si 2,000 personnes ce n'est pas beaucoup pour la Place des Nations de Terre des Hommes, c'est assez de monde pour remplir une grande salle). Son public qui a acheté plus de quinze millions de ses disques en quinze ans, depuis "Autumn Leaves".

Roger Williams est ce qu'il est convenu d'appeler un "pianiste populaire", j'imagine, même si, samedi soir, le public de la Place des Nations n'avait rien de "populaire". Mais il y avait des gens autour de moi qui s'étonnaient de la présence de tant de jeunes. Le fait est que si les 13, 14, 15 ans étaient rares (je n'en ai pas vu), par contre il y avait beaucoup de filles de dix-huit ans, vingt ans. Plus que de garçons du même âge. Peut-être parce que les jeunes filles n'ont pas renoncé au romantisme. (Mais les filles ont toujours été plus romantiques que les garçons — elles l'étaient avant l'avènement du romantisme historique!)

On ne vend sans doute pas quinze millions de disques, en marge des modes, sans avoir beaucoup de talent. Roger Williams est un pianiste qui n'a pas seulement du talent, qui n'est pas seulement un musicien accompli aux doigts agiles. Il possède une imagination débordante, une sensibilité bien accordée à la sensibilité d'un vaste public, qu'il retrouve non seulement aux États-Unis et au Canada, mais aussi en Europe, où il va souvent. Samedi soir, les quelque deux mille personnes qui sont venues l'entendre, étaient certainement des fervents.

Elles étaient déjà plusieurs centaines à l'attendre dès six heures, et à sept heures elles étaient peut-être mille! Pourtant, le concert était annoncé pour huit heures et demie, et ne commença qu'à neuf heures moins le quart.

À propos, la sonorisation de la Place des Nations est impeccable, mais il faut peut-être souhaiter ici, l'occasion se présentant, qu'on se rende compte que même deux mille personnes seulement, Place des Nations, c'est un beau public. Un beau succès. Et qu'il faut bien que certains concerts, certains spectacles aient lieu là où on peut recevoir le plus de monde, puisque le public venu pour Roger Williams n'aurait pu être logé dans le plus grand théâtre de Terre des Hommes (après la Place des Nations), le Kiosque international.

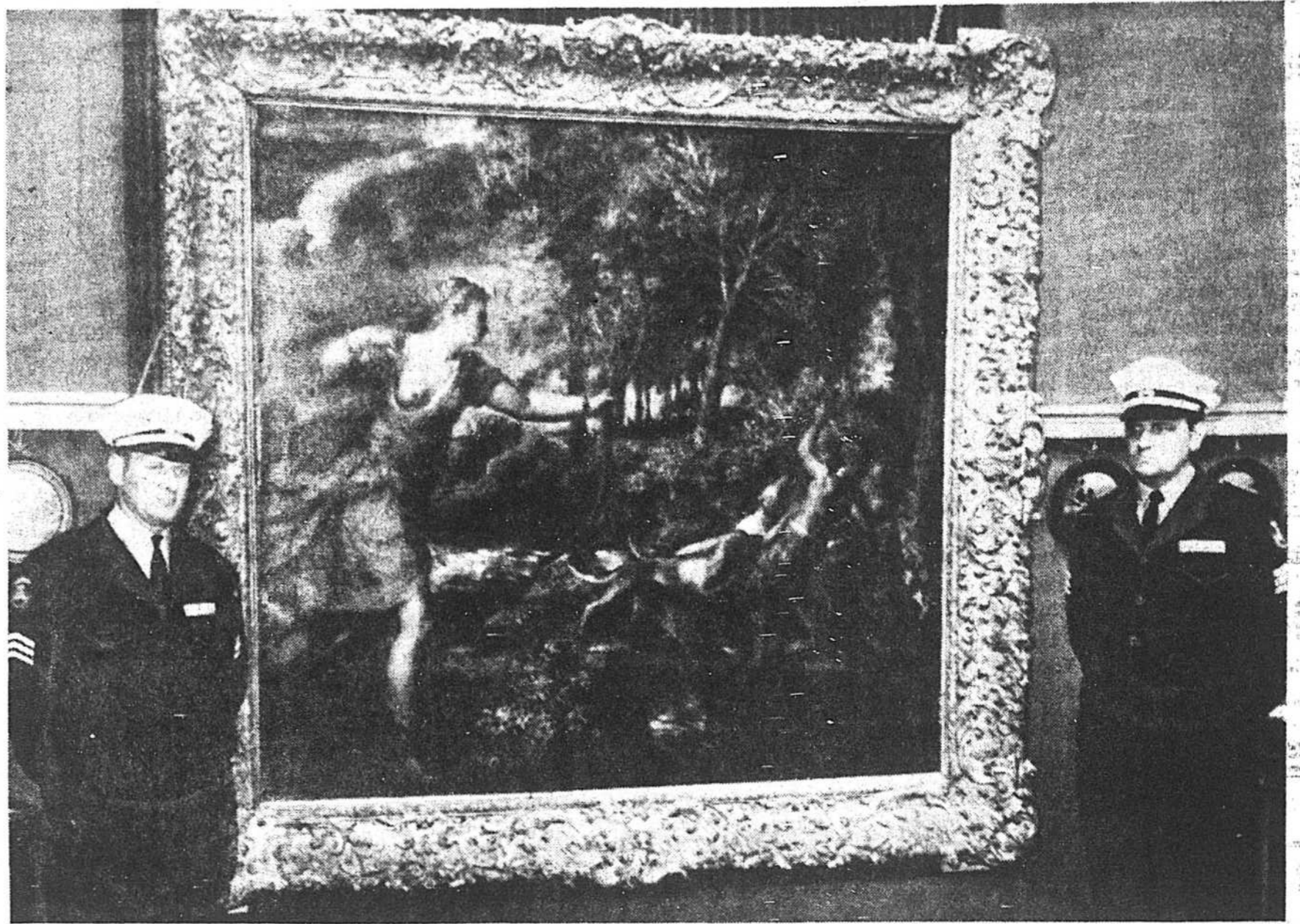
## Mamie Van Doren va mieux

HONOLULU (UPI) — Mamie Van Doren, hospitalisée d'urgence à l'hôpital Tripler de l'Armée américaine à Honolulu à la suite d'une crise de dysenterie et par suite de surmenage durant sa tournée de spectacles pour les troupes américaines au Vietnam, est dans un état satisfaisant.

La blonde actrice a été évacuée du Vietnam vendredi à bord d'un réactif de l'Armée. On lui fait des injections d'antibiotiques, et les médecins de l'hôpital déclarent que la malade réagit favorablement au traitement.

Miss Van Doren doit subir d'autres examens aujourd'hui. Elle a déclaré à des amis que l'hôpital s'occupe d'elle de façon très active, et que son évacuation immédiate du Vietnam lui a probablement sauvé la vie.

Elle se trouvait au Vietnam depuis huit semaines. Les autorités médicales de l'hôpital Tripler déclarent n'avoir aucune idée de la durée de l'hospitalisation.



Velasquez est plus cher, mais...

Le prix de \$4,032,000 payé par M. Julius Weitzner pour "La mort d'Actéon", une peinture du Titien, ne bat pas le record établi lors de la vente du "Portrait de Juan de Velasquez en novembre 1970; c'est cependant cette oeuvre qui ornera le dessus de la cheminée de Majorie Weitzner, fille du nouveau propriétaire, qui s'est déclarée "ravie", lors de la vente du tableau vendredi, à Londres,

ajoutant que la toile "ira parfaitement" là où elle la destine. Le tableau représente Actéon atteint par une flèche de Diane chasseresse. La légende veut qu'Actéon ait surpris Artémis au bain, crime pour lequel la déesse le changea en cerf pour le livrer aussitôt aux dents de ses chiens. Le tableau appartenait jusqu'ici à la famille de Lord Harwood.

## Charles Vildrac est inhumé aujourd'hui

PARIS (UPI) — Charles Vildrac a été inhumé ce matin à Saint-Tropez en présence des seuls membres de sa famille. Il était mort il y a trois jours dans sa propriété, "la Maison blanche". Il était âgé de 89 ans.

Charles Vildrac, né à Paris le 22

novembre 1882, restera avant tout l'auteur de "Paquebot Tenacity", créée en 1920, l'une des oeuvres qui assurèrent la jeune gloire de Jacques Copeau et du Vieux Colombier. Beau frère de Georges Duhamel, il s'était déjà signalé avant la Guerre par des

poèmes et il avait fondé avec lui en 1907 "l'Abbaye de Créteil" qui fut pendant quelques années une véritable communauté d'écrivains et d'artistes.

Auteur d'une oeuvre diverse et inégale, il a écrit pour le théâtre et pour la jeunesse.

## Stokowsky se remet d'un infarctus

LONDRES (Reuter) — Le chef d'orchestre Leopold Stokowsky, 89 ans, admis à l'hôpital mercredi après une attaque cardiaque bénigne, obtiendra son congé incessamment, et prendra sept semaines de repos en Europe, au dire de ses amis.

Le maestro se proposait de diriger plusieurs concerts et séances d'enregistrements tant à Londres que sur le continent.

18 juin au 4 juillet  
**CLÉMENCE et ses BOYS**  
dans une revue qui fait show  
HOR.: Mar., Mer., Jeu., Ven., Dim. 9 h.  
Samedi 8 h et 11 h  
(Relâche les lundis)  
Res.: Mt 523-1131, 521-6666  
Ste-Agathe 1-819 — 326-3655

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS  
4530 PAPERNEAU  
526-9311 526-4231  
17e SEM. 18 ans  
**LES MALES**  
EN COULEURS

CINEMA LA SCALA 6430 PAPINEAU  
18 ANS Adultes  
2 FILMS EN PRIMEUR  
2e SEMAINE  
**LE JOURNAL SECRET D'UN MANNEQUIN**  
VERSION FRANÇAISE de "DIARY of SWINGER"  
2e film EN COULEURS  
**TROIS FILLES VERS LE SOLEIL**

FESTIVAL D'ÉTÉ  
LES MEILLEURS FILMS FRANÇAIS DE L'ANNÉE!  
AUJOURD'HUI 18 ANS  
**LA BANDE A BONNOT**  
UN FILM DE PHILIPPE FOURASTIER  
JACQUES BREL ANNIE GIRARDOT  
DEMAIN TOUS  
**L'ARMÉE des OMBRES**  
UN FILM DE JEAN PIERRE MELVILLE  
SIMONE SIGNORET JEAN PIERRE CASSEL LINDO VENTURA

LES ANGES de ST. PAULI  
Werner Pochath Coécrit  
Horst Frank Herbert Fux  
Jusqu'au 28 film  
**QUARTIER INTERDIT**  
2e SEMAINE!  
ELECTRA  
Représentation complète à 1.00, 4.25, 7.45 p.m.

SALLE REGNAIS  
PRIX DELLUG LE MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE L'ANNÉE  
9e SEMAINE  
**LE GENOU DE CLAIRE**  
ÉPIC ROMAN  
SCÉNARIO ROMANO JYRACQUEZ BRAY AURORA COMU

7.30, 9.30  
**EYSEE**  
35 MILTON/842-6053  
SALLE BOGHTEN 18 ANS Adultes  
Un cauchemar délicieusement érotique — LE MONDE  
**L'EDEN & APRÈS**  
Avec Catherine JOURDAN Service HAUSER EASTMANCOLOR  
Un film de Alain RESNAIS-CHÉLET

PREMIERE MONTRÉALAISE!  
le retour à l'écran de **Sergio Reggiani**  
SIMONE SIGNORET JEANNE MOREAU  
Un bon film solide. Pas un moment de répit. Tout s'articule à la perfection. — Paris Match  
Dix ans de baigne! Mais aujourd'hui, liberté et dès ce soir, il règle ses comptes!  
**COMPTES A REBOURS** CE SOIR!  
UN FILM DE ROGER PISANT  
AVEC MICHEL BOUQUET, CHARLES VANEL, JEAN DESAILLY, JEAN-MARC BORY  
Images de Jean Tourneur/Musique de Georges Delerue  
tous les soirs 7.30 et 9.30  
le samedi 7.30 et 9.45  
le dimanche 3.30, 5.30, 7.30, 9.30  
Comédie Canadienne  
64 ouest, Ste-Catherine Tel. 661-3476

10 "Oscars"  
MEILLEUR FILM  
NATHALIE WOOD  
et RICHARD BEYMER  
**WEST SIDE STORY**  
EN FRANÇAIS et EN COULEUR  
MONTROSE 3180 BELANGER 722-5788

UNIS POUR LA 1ère FOIS!  
Pour eux, aucun sens n'est interdit!  
18 ANS Adultes  
**pile ou face** APRES SKI  
Nathalie MAUBERT COUÏU  
Dames PLOD Merveilles LEVINSKY Celine LITVIZ  
Pigalle  
À L'AFFICHE!  
Continué depuis 12.05 p.m. Dernière programme complet: en semaine 7.25 p.m. Samedi 8.20 p.m.

DEMAIN, MERCREDI et JEUDI  
une soirée à l'opéra  
CONCERTS POPULAIRES DESJARDINS  
Commandités par l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins  
Mardi, mercredi & jeudi 29 & 30 juin, 1er juill., 8h.30  
PRIX POPULAIRES: \$1. - \$2. - \$3. - \$4.  
Buffet après les concerts: \$1.50  
Les billets sont aussi en vente aux Caisses populaires Desjardins. Ces concerts sont organisés en collaboration avec La Régie de la Place des Arts.  
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL  
Franz-Paul Decker, directeur artistique  
Au pupitre PIERRE HETU  
Solistes  
Sylvia Sauretta, soprano  
Selma Keklikian, mezzo soprano  
Richard Verreau, ténor  
Bernard Turgeon, baryton  
Joseph Rouleau, basse  
Programme  
Extraits de "Faust" de Gounod et de "Don Carlo" de Verdi

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE  
présente  
MONSIEUR SURPRISE  
(Pierre Thériault)  
Recherché pour le vol de "La Couronne de Betterave"  
au Théâtre de la Lagune  
du 29 juin au 11 juillet — Sur semaine: à 13h.30 et 15h.  
En fin de semaine: à 13h., 14h.30 et 16h.  
Prix d'entrée: \$0.50  
Billets en vente au guichet seulement

LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE  
présente  
ROGER WHITTAKER  
à la  
Place des Nations  
samedi, le 3 juillet  
à 20h.30  
Prix d'entrée: \$2.00  
Billets en vente au guichet seulement

29e saison  
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.  
6 GRANDS CONCERTS  
SALLE WILFRID-PELLETIER de la PLACE DES ARTS  
Jeudi 7 octobre L'ORCHESTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS sous la direction de Mario BERNARDI — soliste: la célèbre pianiste espagnole Alicia de LAROCCHA.  
Mardi 30 nov. MALCUZYNSKI — Le premier artiste international présenté par CCA en 1942.  
Jeudi 3 février David OISTRAKH — Le maître incontesté du violon.  
Lundi 14 février Vladimir ASHKENAZY et Itzhak PERLMAN — Deux superbes artistes en nuptial conjoint.  
Jeudi 24 février ROSTROPOVICH — L'incomparable violoncelle.  
Lundi 27 mars CHITRI HARPI — Un événement musical — 4 harpes — 4 jeunes et jolies harpistes.  
VOUS ECONOMISEZ 17% en achetant dès maintenant 5 des 6 concerts ci-dessus, à votre choix, au prix d'abonnement.  
Loges, corb. part. AA-P, corb. A-D \$28.00  
Loges mezz. part. Q-Z, corb. E-J \$24.00  
Mezzanine A-H \$15.50  
Balcon A-D \$15.50  
Balcon E, F, G \$12.00  
Ou si vous le desirez, vous pouvez acheter ces billets aux prix réguliers, soit pour l'Orchestre CCA avec de LAROCCHA — OISTRAKH — ASHKENAZY — PERLMAN — ROSTROPOVICH: \$7.00, \$8.00, \$9.00, \$9.00, \$9.00, \$9.00  
Pour MALCUZYNSKI — CHITRI HARPI: \$6.00, \$6.00, \$6.00, \$6.00, \$6.00, \$6.00  
COMMANDES POSTALES à CCA: 1822 ouest, Ste-Agathe, Montréal 109.

SALLE WILFRID-PELLETIER  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

TERRE DES HOMMES  
LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE

TERRE DES HOMMES  
LA PLUS GRANDE SCÈNE DU MONDE

SALLE WILFRID-PELLETIER  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

# Vers une reprise de la croissance économique aux USA

D'après UPI

WASHINGTON — Une majorité d'hommes d'affaires américains prévoient que l'économie américaine reprendra graduellement de la croissance d'ici la fin de 1971.

Cependant, ils prévoient aussi que l'inflation demeurera, révèle un sondage effectué par la Chambre de Commerce des Etats-Unis.

L'organe officiel de la Chambre, "Nation's Business", souligne que 431 des 512 présidents, vice-présidents et directeurs généraux de firmes américaines interrogés, soutiennent que l'économie américaine reprendra de la vigueur au cours de la seconde moitié de l'année.

La magazine ajoute aussi que 20 des administrateurs prévoient, pour

leur part, une baisse générale tandis que 39 d'entre eux estiment que la situation présente prévaudra.

Les questions touchant l'inflation faisaient partie du questionnaire et les hommes d'affaires ont déclaré que les prix continueront à augmenter.

363 des personnes interviewées croient que le prix de leur propre produit augmentera cette année tandis que 24 d'entre eux seulement prévoient une baisse dans le prix de leur produit. Les autres ne s'attendent à aucun changement.

Aucun des administrateurs cependant n'a prévu que le coût de la main-d'œuvre accusera une baisse cette année alors que 467 des personnes interrogées prévoient une hausse du coût de la main-d'œuvre.

# Taxe de 12% pour les gouvernements sur le matériel anti-pollution

Les gouvernements provinciaux et les municipalités devront payer une taxe de vente de 12 pour cent sur tout le matériel anti-pollution, contrairement à ce qui a été prévu pour l'entreprise privée.

A Québec et à Montréal, on a refusé tout commentaire sur cette précision qu'a apportée un fonctionnaire du ministère fédéral du Revenu.

Les municipalités sont déjà exemptes de taxe sur du matériel anti-pollution, tels les systèmes d'égout et de drainage. En outre elles reçoivent du fédéral par l'intermédiaire de la Société générale d'hypothèque et de logement, une aide appréciable pour

réaliser leurs programmes de lutte contre la pollution.

Cependant cette taxe touche l'achat d'autres équipements. Selon le maire Ed Horton, de Etobicoke en Ontario, elle rendra plus difficile l'achat d'appareils modernes de détection et de récupération ainsi que les broyeurs et des incinérateurs dont les municipalités voudraient s'équiper.

Un fonctionnaire de Québec a, pour sa part, indiqué qu'il ne sera pas facile de délimiter quels objets au juste peut rejoindre cette taxe.

Au ministère du Revenu, on affirme avoir délibérément limité l'exemption à l'entreprise privée parce qu'elle est le seul domaine où un encouragement pouvait être nécessaire.

En effet les municipalités bénéficient déjà de l'aide fédérale dans ce domaine, et le gouvernement provincial n'a pas à être encouragé puisqu'il devra donner lui-même l'exemple, après avoir légiféré sur les normes des dispositions à prendre face à la pollution.

# Une CEE élargie libéraliserait ses échanges

COLOGNE, (AFP) — Le chancelier Willy Brandt a affirmé dimanche dans une interview accordée à la station de radiodiffusion "Deutschlandfunk" que tout laissait à penser qu'un Marché commun en cours d'élargissement pratiquerait une politique commerciale plus ouverte sur le monde.

Interrogé sur la méfiance dont faisaient preuve certains milieux américains à l'égard du pouvoir de rayonnement d'une Europe élargie, le chef du gouvernement allemand s'est déclaré convaincu que ces sentiments n'étaient pas ceux du gouvernement américain et que cette tendance n'était pas dominante.

"L'expérience, a-t-il ajouté, a montré depuis 1958 que le commerce des Etats-Unis s'est mieux développé avec la Communauté européenne qu'avec le reste du monde".

Enfin, M. Willy Brandt a insisté sur la nécessité de contacts très étroits entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis, partenaires "importants et déterminants" de l'Alliance atlantique.

"Plus ces contacts seront étroits, a-t-il précisé, mieux seront aplanis les conflits d'intérêts".

# La conférence sur le nationalisme économique porte fruit en Ontario

TORONTO (PC) — Le premier ministre ontarien William Davis a annoncé que le trésorier de sa province, M. Darcy McKeough, dirigera un comité d'étude gouvernemental sur les problèmes créés par la propriété toujours croissante des entreprises canadiennes prises en main par des sociétés étrangères.

Le premier ministre a fait cette déclaration à l'issue du colloque de trois jours de la Conférence de l'Ontario sur le nationalisme économique et culturel.

Le premier ministre a précisé que M. McKeough avait été nommé pour coordonner les études du gouvernement provincial et rallier l'appui du Conseil économique de l'Ontario ainsi que de la Commission consultative de l'Ontario sur la Confédération.

M. McKeough a précisé, dans une interview, qu'il n'est pas certain s'il présentera un rapport de politique générale, ou une série de déclarations portant sur des mesures précises.

Il a souligné qu'il lui faudra au moins six mois pour étudier les opinions exprimées au cours de la conférence par les divers orateurs, pour instituer des groupes d'études au sein de la fonction publique et examiner les politiques fédérales sur la propriété étrangère quand ces politiques seront dévoilées

plus tard cette année.

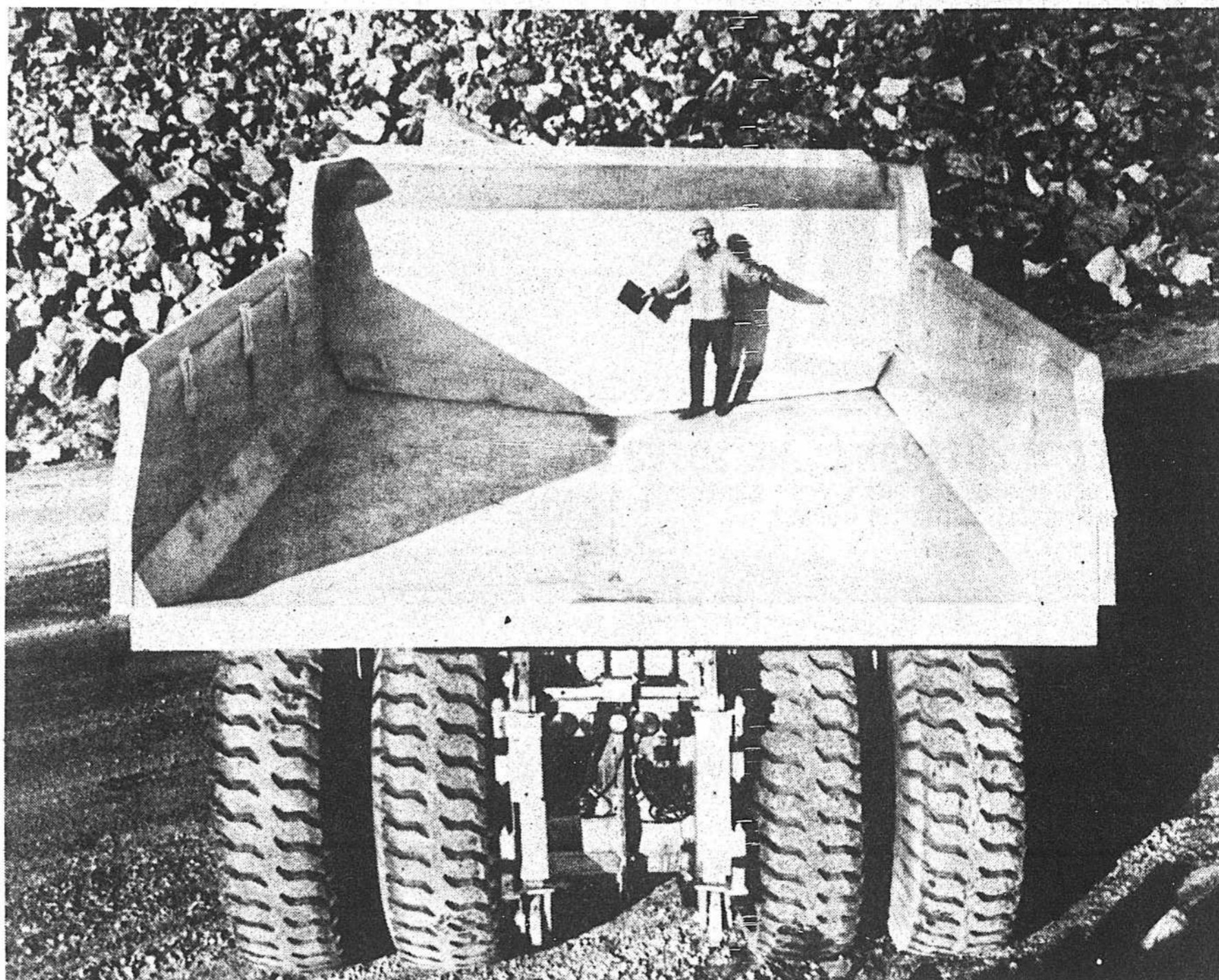
Cinquante pour cent

A titre de candidat à la direction du parti conservateur, alors que les délégués ont choisi M. Davis pour succéder à l'ancien premier ministre John Roberts, M. McKeough a affirmé que les Canadiens doivent contrôler 50 pour cent de toutes les nouvelles entreprises au cours des années 1978 ou prendre le risque irréversible d'avoir à se soumettre à la domination étrangère.

A l'époque, il avait préconisé des dégrèvements d'impôts pour les entreprises canadiennes de même que des mesures spéciales pour venir en aide aux petites entreprises, et un rôle nouveau pour la Corporation de développement de l'Ontario destinée à concentrer les prêts et les octrois vers les entreprises essentiellement canadiennes.

M. McKeough a déclaré vendredi, qu'il s'était entretenu de cette question de propriété étrangère avec le ministre du Revenu national, M. Herb Gray, qui est à préparer une déclaration de politique d'Ottawa sur ce sujet.

Le trésorier ontarien a ajouté qu'il aurait d'autres entretiens avec M. Gray quand la déclaration fédérale sera rendue publique. M. McKeough a ajouté que la déclaration de l'Ontario dépendra partiellement de la politique fédérale.



Et ce n'est pas pour un film de science-fiction

Un homme se tient debout dans la benne basculante d'un nouveau camion que la société General Motors de London, Ontario, vient de produire. Ce mastodonte,

qui est destiné à l'industrie minière, pour le transport du minerai de mines à ciel ouvert, peut transporter une charge de 150 tonnes.

téléphoto PC

# Après 13 mois de flottement, le dollar canadien conserve toujours son avance sur les marchés

par la Presse canadienne

L'impact que devaient provoquer les récentes déclarations du ministre des Finances, M. Edgar Benson, au sujet du flottement du dollar canadien n'a pour ainsi dire pas existé.

Et pour cause: alors que les observateurs s'attendaient à ce que le dollar constitue un aspect important du discours sur le budget, présenté le 18

juin dernier, les quelque 39 pages de texte tant attendu ne comptaient que deux courts paragraphes réservés à ce sujet. On y exprimait la satisfaction du gouvernement à l'égard des récents développements de la situation du dollar.

Il y a maintenant près de 13 mois que le dollar canadien a été affranchi de sa valeur de 92.5 cents, en devise américaine.

Les connaisseurs en matière fiscale sont maintenant unanimes à croire que le dollar ne reprendra pas cette valeur dans l'avenir immédiat.

La valeur du dollar a augmenté de façon régulière, après que son flottement eut été permis et au tout début de l'année, elle n'était que moins de un cent inférieure à la valeur du dollar américain.

Plus de réalisme

Au cours des dernières semaines, cependant, le dollar canadien a enregistré des pertes fractionnelles.

Certaines autorités du gouvernement prétendent toutefois qu'une valeur d'environ 97 cents en devise américaine comporte plus de réalisme qu'un niveau de flottement établi à 99 cents, comme cela s'est produit l'an dernier et au tout début de cette année.

Pour leur part, les banquiers estiment que le gouvernement adoptera une attitude d'attente et d'observation, question de voir si le dollar peut maintenir son taux d'échange réduit. L'augmentation de la valeur du dollar a été principalement attribuée au fléchissement de la production américaine.

Le ralentissement de l'économie américaine s'est accompagné, en effet, de taux d'intérêt relativement bas, ce qui a résulté en un afflux de dollars américains à l'étranger, à la recherche de taux plus élevés et d'investissements intéressants.

Cet affluence de dollars américains au Canada a fait monter la valeur du dollar canadien parce que les investisseurs et les spéculateurs ont acheté des dollars canadiens au moyen de fonds américains.

Monnaies européennes

La Banque du Canada, quant à elle, a constitué le principal élément de

stabilisation de l'économie canadienne. La banque centrale détient en effet le pouvoir économique de transiger sur le marché des valeurs et de maintenir des niveaux d'appuis au dollar.

Il semble toutefois, et la Banque centrale l'admet elle-même, que d'autres éléments aient favorisé le fléchissement enregistré au cours des dernières semaines. Ces facteurs comprennent des changements relatifs des taux d'intérêt, qui ont rendu les pays européens plus intéressants pour le dollar américain.

# Slater brigue le contrôle de Acres

TORONTO (PC) — Slater Steel Industries a offert aujourd'hui d'acheter 1,000,000 d'actions ordinaires de Acres Ltd. au prix de \$15 l'action.

Ces actions, qui représentent un peu plus de la moitié des actions en circulation de Acres, devront toutefois être déposées dans leur totalité. L'offre expire le 19 juillet.

Vendredi, à la Bourse de Toronto, les actions d'Acres à la fermeture valaient 12, soit 75 cents de plus qu'au début de la journée. Cette année, leur prix à la bourse a varié entre \$8.68 et \$13.25.

Il y a deux semaines, Acres annonçait qu'elle avait conclu des pourparlers avec une entreprise qui désirait obtenir le contrôle de la société. On confirme aujourd'hui qu'il s'agissait de Slater.

Il y avait alors eu des changements à l'administration d'Acres. Monsieur Gordon Sharwood avait succédé à M. Norman Simpson à la présidence de la compagnie et M. Simpson était devenu président du conseil.

# Les travaux d'exploration au large des côtes de la N.-E. ont été accélérés

HALIFAX (PC) — Le premier ministre Gerald Regan a déclaré en fin de semaine que son gouvernement va intensifier ses efforts pour que les citoyens de la Nouvelle-Ecosse aient préférence dans les travaux créés par l'accélération de l'exploration des richesses minérales sous-marines au large des côtes de la province.

Il a précisé qu'il s'attend à une vive augmentation de l'exploration à la suite d'un flot de gaz naturel parvenu à la surface de l'île au Sud située à environ 170 milles à l'est de Halifax. Ces travaux d'exploration ont été entrepris par une foreuse de la société Mobil Oil Canada.

M. Regan a eu un entretien avec le président de Mobil, M. A. R. Neilson, par téléphone, peu avant d'annoncer la nouvelle à une conférence de presse que le gaz naturel et des condensés de gaz parvenaient à la surface des eaux par un trou d'une profondeur de 5,900 pieds à un rythme de 12 à 14 millions de pieds cubes par jour.

M. Regan a dit avoir appris qu'il faudrait deux ou trois semaines d'épreuves afin d'évaluer la rentabilité du puits situé à l'extrémité ouest du banc de sable. Des explorations entreprises par Mobil en 1967 avaient fourni certaines quantités de gaz dans les profondeurs aux abords de l'île mais ne s'étaient révélées d'aucune valeur commerciale.

Le premier ministre a ajouté qu'il poursuivra à brève échéance les discussions avec Ottawa au sujet de la juridiction des droits minéraux au large des côtes.

Les deux gouvernements réclament cette juridiction, mais M. Regan a souligné qu'il n'est pas question de mesures draconiennes parce qu'il croit une entente possible.

Le gouvernement a déjà posé des gestes en avril dernier pour renforcer sa position en ce qui a trait à l'île au Sud, quand la Législature a adopté une loi accordant le droit de vote aux insulaires. Il y avait neuf électeurs éligibles à ce moment-là.

# DU NOUVEAU!

Un taux d'intérêt plus élevé sur les Certificats de dépôt garantis.

# 8%

Ce nouveau taux s'applique aux placements d'une durée de 5 ans et d'une valeur de \$1,000. à \$100,000.

**Montreal Trust**

Pour plus de renseignements, téléphonez-nous ou passez nous voir: 777 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q., 861-1681

# Trois Rivières?

## Le Baron!

■ Victoria? L'Empress ■ Lac Louise? Le Château Lac Louise! ■ Banff? L'hôtel Banff Springs  
 ■ Calgary? Le Palliser ■ Edmonton? Le Château Lacoube! ■ Regina? Le Château Montebello  
 ■ Toronto? Le Royal York! ■ Montebello, Qué? Le Château Montebello!  
 ■ Montréal? Le Château Champlain! ■ Québec? Le Château Frontenac  
 ■ Sherbrooke? L'Hôtelterrie Le Baron!

Pour les réservations à Montréal, appelez 866-3048

fruits et légumes

Table of market prices for fruits and vegetables, including items like Asperges, Bêta-carottes, and Choux-fleurs.

Table of market prices for various types of grains, including wheat, corn, and soybeans.

Table of market prices for various types of oil, including soybean oil and cottonseed oil.

Table of market prices for various types of sugar, including white sugar and brown sugar.

Table of market prices for various types of flour, including all-purpose flour and whole wheat flour.

Table of market prices for various types of meat, including beef, pork, and lamb.

Table of market prices for various types of poultry, including chicken and turkey.

Table of market prices for various types of seafood, including fish and shellfish.

Table of market prices for various types of nuts and seeds, including almonds and walnuts.

Table of market prices for various types of dried fruits, including raisins and apricots.

Table of market prices for various types of processed foods, including canned goods and frozen foods.

Table of market prices for various types of beverages, including coffee and tea.

Table of market prices for various types of health and wellness products, including vitamins and supplements.

Table of market prices for various types of household goods, including cleaning supplies and personal care products.

Table of market prices for various types of clothing and accessories, including shoes and handbags.

Table of market prices for various types of electronics, including televisions and radios.

Table of market prices for various types of furniture, including sofas and chairs.

Table of market prices for various types of home appliances, including refrigerators and washing machines.

Table of market prices for various types of outdoor equipment, including camping gear and tools.

Table of market prices for various types of toys and games, including board games and action figures.

Table of market prices for various types of books and magazines, including fiction and non-fiction titles.

Table of market prices for various types of services, including travel and insurance.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock prices, including companies like Alcan, Inco, and Bell Canada.

Table of industrial stock prices, including companies like Bombardier and Canadian Pacific.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian National and Canadian Tire.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of industrial stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

denrées agricoles

Table of agricultural commodity prices, including wheat, corn, and soybeans.

dividendes

Table of dividend payments for various companies.

nework

Table of stock prices for companies in the New York market.

COITES de l'or

Table of gold prices and related market data.

fonds mutuels

Table of mutual fund prices and performance data.

amercanale

Table of American stock prices and market data.

amercanale

Table of American stock prices and market data.

amercanale

Table of American stock prices and market data.

cote des grains

Table of grain prices, including wheat, corn, and soybeans.

COITES de l'or

Table of gold prices and related market data.

fonds mutuels

Table of mutual fund prices and performance data.

amercanale

Table of American stock prices and market data.

amercanale

Table of American stock prices and market data.

amercanale

Table of American stock prices and market data.

amercanale

Table of American stock prices and market data.

Bar JAR PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock prices, including companies like Alcan and Inco.

Table of Canadian stock prices, including companies like Bombardier and Canadian Pacific.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian National and Canadian Tire.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian Pacific and Canadian National.

Table of Canadian stock prices, including companies like Canadian West and Canadian Imperial Bank.

On prévoit une forte demande de bleuets

La prochaine récolte de bleuets sera bonne et pourrait même s'avérer excellente si la température du mois de juillet se prête aux conditions particulières de croissance de ce fruit.

Compensation contaminée pour le poisson

OTTAWA (PC) - Les pêcheurs canadiens et ceux qui préparent le poisson recevront une compensation pour la contamination au mercure du poisson dans l'Atlantique et les eaux intérieures, d'après un programme fédéral de \$1,500,000, a-t-on annoncé en fin de semaine.

L'avenir de l'industrie laitière relié à la recherche généralisée

LEVIS (PC) - L'avenir de l'industrie laitière au Canada est lié à une série de défis, dont les plus importants se situent au niveau de la recherche à tous les paliers, constantes entre tous les intéressés, sans oublier l'application de nouvelles techniques et surtout la découverte de nouveaux produits.

La CEE a fait preuve de "compréhension"

LONDRES (UPI) - M. Rippon, chef de la délégation britannique aux négociations avec le Marché commun, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que la CEE a fait preuve de "compréhension" et que celle-ci est disposée à des concessions sur les relations de la Grande-Bretagne avec ses partenaires du Commonwealth.

cours des obligations

Table of bond prices and market data.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock prices, including companies like Alcan and Inco.

# CARRIÈRES et PROFESSIONS

## CENTRE UNIVERSITAIRE

recherche

**4 ÉCONOMISTES**  
**1 ADJOINT ADMINISTRATIF**  
**1 SECRÉTAIRE**

Lieu d'affectation: Afrique francophone  
Durée de l'affectation: un ou deux ans à compter de l'été 1971

**2 économistes avec expérience en planification.**

**Fonctions:** définir une méthode générale pour la préparation et le contrôle de l'exécution des Plans et programmes de développement

**Qualifications requises:** connaissance et expérience approfondie de la méthodologie et de l'organisation de la planification, de préférence dans un pays en voie de développement

**Salaire:** \$18.000-22.000/ an plus indemnités.

**1 économiste industriel.**

**Fonctions:** évaluer des projets industriels et préparer des dossiers d'investissement pour négociation

**Qualifications requises:** économiste ou ingénieur de projets industriels avec expérience en analyse financière.

**Salaire:** \$12.000-16.000/ an plus indemnités.

**1 économiste avec expérience en statistique.**

**Fonctions:** mettre à jour les méthodes de comptabilité nationale et de cueillette et de traitement des statistiques.

**Qualifications requises:** économiste ou statisticien avec expérience en comptabilité nationale souhaitable.

**Salaire:** \$12.000-16.000/ an

**1 adjoint administratif.**

**Fonctions:** organiser et superviser les services administratifs d'une mission

**Qualifications requises:** au moins un ou deux ans d'expérience pertinente.

**Salaire:** \$10.000-12.500/ an

**1 secrétaire.**

**Fonctions:** dactylographie et autres services techniques.

**Qualifications requises:** bonne santé, initiative, adaptabilité à des coutumes et à des climats étrangers; au moins 3 ans d'expérience.

**Salaire:** \$6.000-8.000/ an.

Envoyer curriculum vitae et autres renseignements utiles à:

**CASE 12,107 LA PRESSE**



## GÉRANT DE CAFÉTÉRIAS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**Fonctions:** Sous la surveillance immédiate du directeur des Services Alimentaires:

— Gère des cafétérias à débit important et à menus divers.

— Est responsable de l'administration générale et, plus particulièrement de la production, des services aux clients, des achats, de la préparation du budget et du "marketing".

— Planifie, dirige et coordonne le travail d'environ quatre-vingt (80) personnes

**Qualifications:** Diplômé en Sciences Commerciales ou en Sciences Alimentaires avec expérience pertinente d'au moins cinq (5) années ou l'équivalent.

Salaire à déterminer selon qualifications académiques et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet au:

Service du Personnel,  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,  
Case postale 6128,  
Montréal, Québec.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### RENSEIGNEMENTS:

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de \$1.00 la ligne égale. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cartes postales et de retour du courrier est de 50 pour la durée de l'annonce et strictement confidenciel. La date limite pour réception de nos annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à

874-7245

7246 ou 7258.

Demandez

Mlle Pierrette Lalumière

ou écrivez à

LA PRESSE,

7, rue St-Jacques,

Montréal

## DIRECTEUR DES VENTES POUR LE QUÉBEC

Traitement d'environ \$15,000

Notre client, un distributeur national d'outils et de matériaux employés dans l'industrie de la construction désire recruter un directeur des ventes. Celui-ci devra avoir la compétence voulue pour diriger plusieurs représentants de ventes techniques et, en qualité de directeur régional des ventes, il aura la responsabilité de l'administration des ventes à l'extérieur, de la motivation et de la direction du personnel, de l'administration de la succursale et de quelques responsabilités du secteur de la commercialisation.

Le poste exige un directeur énergique, parfaitement bilingue ayant une bonne expérience des ventes directes et de la direction des ventes. On aurait avantage à connaître un peu l'industrie de la construction.

Si vous désirez en savoir davantage sur cette excellente occasion de faire carrière, veuillez expédier votre curriculum vitae en mentionnant le dossier numéro 2-238. Discrétion assurée.

## JAMES W. WESTCOTT & ASSOCIATES LIMITED

43 Eglinton Ave. E.

Toronto 12, Ontario

Telephone (416) 481-4471

## RADIO-QUÉBEC

recherche

### SPECIALISTE D'IMPLANTATION

#### FONCTIONS:

- Concevoir des plans et devis d'équipement et de systèmes électroniques, films ou électriques;
- Rédiger des cahiers de charges électroniques ou films;
- Surveiller, conseiller, coordonner des équipes pour des travaux d'implantation ou de modifications d'équipement ou de systèmes électroniques, mécaniques ou films.

#### EXIGENCES:

- Détenir un diplôme de technicien d'un institut reconnu;
- Connaître à fond le système vidéo et audio dans le domaine de la télévision et de la radio;
- Avoir 10 ans d'expérience pratique dans le domaine.

**TECHNICIEN D'ENTRETIEN — AUDIO**  
**TECHNICIEN D'ENTRETIEN — FILM**  
**TECHNICIEN D'ENTRETIEN — MAGNÉTOSCOPIE**  
**TECHNICIEN D'ENTRETIEN — MÉCANICIEN**  
**TECHNICIEN OPÉRATEUR DE CONTRÔLE DE VOIE DE CAMÉRA**

#### EXIGENCES:

- Détenir un diplôme de technicien d'un institut reconnu;
- Avoir 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" à:

RADIO-QUÉBEC  
Service du personnel,  
1000 rue Fullum,  
Montréal.

## COMMISSION SCOLAIRE D'OUTREMONT

offres d'emploi

### PRINCIPAL POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

**QUALIFICATIONS:** Brevet reconnu par le Ministère de l'Éducation; Expérience 5 ans dans l'enseignement;

**Intérêt ou expérience:** a) méthodes nouvelles au cours élémentaire;  
b) enfance inadaptée;  
c) recherche en pédagogie.

### TRAITEMENT:

D'après l'entente provinciale des principaux,

### PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE

**QUALIFICATIONS:** Baccalauréat en éducation physique et brevet ou permis d'enseignement.

**FONCTIONS:** Assumer l'enseignement dans 8 classes (au secondaire I) réparties dans 2 écoles. Superviser le travail de stagiaires.

Adresser le "curriculum vitae" pour les deux postes avant le 5 juillet 1971 à:

M. Georges Falaise,  
Directeur des écoles,  
666 Champagneur,  
Montréal 154.

## COMMISSION SCOLAIRE LOCALE D'ACTONVALE

offre d'emploi

### POSTE: DIRECTEUR DES ÉTUDES POUR LE DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

#### QUALIFICATIONS:

- Brevet d'enseignement;
- Expérience dans l'enseignement élémentaire;
- Expérience dans la direction d'école du degré élémentaire;
- Participation au plan local, régional ou provincial à des travaux ayant comme objectif le renouvellement pédagogique ou l'organisation de l'enseignement;
- Aptitudes à l'animation et travail d'équipe;
- Facilité sur le plan des relations humaines;
- Sens de la gestion.

#### TRAITEMENT:

Selon la politique salariale de la commission scolaire.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" avant le 5 juillet à:

COMMISSION SCOLAIRE D'ACTONVALE  
1025 rue Boulay,  
Actonvale, Cte Bagot.



## OCASION D'AFFAIRES PRESTIGIEUSE DANS L'EST DE MONTRÉAL

- Clientèle résidentielle et touristique;
- Possibilité de plus de \$15.000. par an.
- Grand terrain et station moderne.

Nous voulons un homme d'affaires sérieux avec un capital de \$7.000.

Expérience non nécessaire.

Pour informations:

Entre 9 A.M. et 4 P.M.  
M. Jacques J. Beauregard,  
747-0661

On invite les infirmières diplômées en Santé publique, ayant fait leurs preuves en surveillance et en administration, à poser leur candidature pour les postes suivants, au Montreal Children's Hospital:

- 1) Infirmière surveillante — Service des consultations externe.
- 2) Infirmière coordonnatrice — Pour soins à domicile. Il est essentiel que les candidates puissent communiquer en anglais comme en français.

Veuillez vous adresser par écrit au Directeur du service des infirmières, Montreal Children's Hospital, 2300 rue Tupper, Montréal 108, (Qué.)

## LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

recherche les services

### d'UN PRINCIPAL POUR LE CENTRE DE RÉADAPTATION

#### EXIGENCES:

- 16 ans de scolarité;
- Expérience auprès de l'enfance inadaptée;
- Aptitudes à l'animation et à la coordination;
- Expérience à la direction souhaitable;
- Brevet officiel d'enseignement.

Faire parvenir son "curriculum vitae" au:

Directeur du personnel,  
COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER  
7, rue Ste-Anne,  
Pointe-Claire, P.Q.

## AVCO SERVICE FINANCIER

Compagnie d'envergure internationale est à la recherche d'hommes d'expérience dans le domaine du prêt aux consommateurs, pour la région de Montréal. Salaire selon l'expérience. Opportunités d'avancement. Excellents bénéfices tels qu'assurance-santé, participation aux profits, etc.

Pour rendez-vous le jour ou le soir téléphoner:  
279-8431 273-4456 766-8531

## REPRÉSENTANT DES VENTES — ARCHITECTURE

Un fabricant national de matériaux de construction a besoin d'un homme bilingue ayant une bonne connaissance des pratiques dans le secteur de l'architecture et déterminé à obtenir des bons résultats. Ses fonctions consistent entre autres à promouvoir nos produits et nos systèmes auprès des architectes, des entreprises de construction, les entreprises spécialisées de sous-traitants ainsi qu'à entretenir des communications avec les organismes gouvernementaux de réglementation.

Ce poste comporte d'excellentes conditions de travail, des chances d'avancement et des salaires intéressants. Lieu de travail: Montréal avec quelques déplacements dans la province de Québec. Voiture fournie.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à  
CASE 12,105 LA PRESSE

#### ON DEMANDE

### MÉCANICIEN EN CHAUFFAGE ET RÉFRIGÉRATION CLASSE 3C

Pour emploi stable avec bénéfices appréciables.  
Faire parvenir "curriculum vitae" à:

CASE 12,106 LA PRESSE

## DIRECTRICE EN CHEF

### SERVICE AUX CONSOMMATEURS

Une importante compagnie canadienne crée un service aux consommateurs destiné à servir le public et la compagnie. Cette initiative offre une occasion unique et riche de perspectives de poursuivre une carrière intéressante dans une sphère d'activités dont l'importance grandit rapidement. La femme que nous recherchons, de préférence une diplômée en économie domestique, doit être parfaitement bilingue en français et en anglais, disposée à déménager à Toronto, libre de voyager et capable de bien s'exprimer.

Les fonctions comprennent des cours d'éducation des consommateurs, la direction de séances d'études et de conseils aux consommateurs dans l'agence-ment des menus, et dans la préparation et la présentation des aliments, ainsi que l'établissement du budget alimentaire. Il s'agit d'un poste de cadre responsable offrant, outre un excellent salaire, d'importants avantages marginaux. Toutes les demandes reçues seront traitées avec la discrétion la plus absolue. Veuillez envoyer "curriculum vitae" à:

CASE 12,089 LA PRESSE



## VILLE DE SAINT-LAURENT INGÉNIEUR CIVIL

#### Exigences:

Bilingue  
Minimum d'une année d'expérience dans le génie municipal  
Membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec

#### Gens de travail:

Calcul et conception de divers travaux municipaux, tels que égout, aqueduc, bavage, trottoir, etc.

#### Avantages marginaux:

— Vacances; — assurance-maladie; assurance vie, fonds de pension

#### Salaire:

— Selon l'expérience du postulant

Adresser votre demande par écrit à  
Monsieur Robert Valade  
Directeur du Personnel  
777 boulevard Laurentien  
Saint-Laurent 379, P.Q.

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR

demande:

### BIBLIOTECHNIEN

**FONCTION:** Sous l'autorité du coordonnateur des bibliothèques:

- Effectue les recherches bibliographiques;
- assure la réception des marchandises;
- exécute les tâches de classification, catalogage et classement;
- accomplit toute autre tâche connexe à sa fonction.

**QUALIFICATIONS:** Détenteur d'un diplôme en bibliothécaire d'un Cégep.

**TRAITEMENT:** Selon la convention; expérience — qualifications.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 5 juillet 71, à:

Services au Personnel,  
777 Boul. Iberville,  
Repentigny, P.Q.

## DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

#### LE POSTE:

Directeur(trice) des soins infirmiers dans un hôpital de 300 lits pour malades à long terme.

#### EXIGENCES:

Infirmier ou infirmière autorisé possédant un baccalauréat de préférence ou ayant expérience de 10 ans dans le domaine hospitalier, dont 5 ans dans des postes d'autorité comme directrice, assistant-directrice ou surveillante. Personne dynamique, éveillée aux changements et capable d'appliquer, dans le secteur des soins infirmiers, les principes généraux d'administration de l'hôpital (planifier, organiser, diriger, administrer, contrôler).

#### SALAIRE:

Selon les qualifications et le service des normes du Ministère des Affaires Sociales.

Si vous plaît faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

CASE 13, 108 LA PRESSE



## Société générale d'informatique inc.

recherche

### CONSEILLER EN GESTION

Avec expérience en évaluation des tâches et des structures administratives.

### CONSEILLER EN INFORMATIQUE

Avec expérience comme analyste de projets d'envergure, surtout dans le domaine municipal.

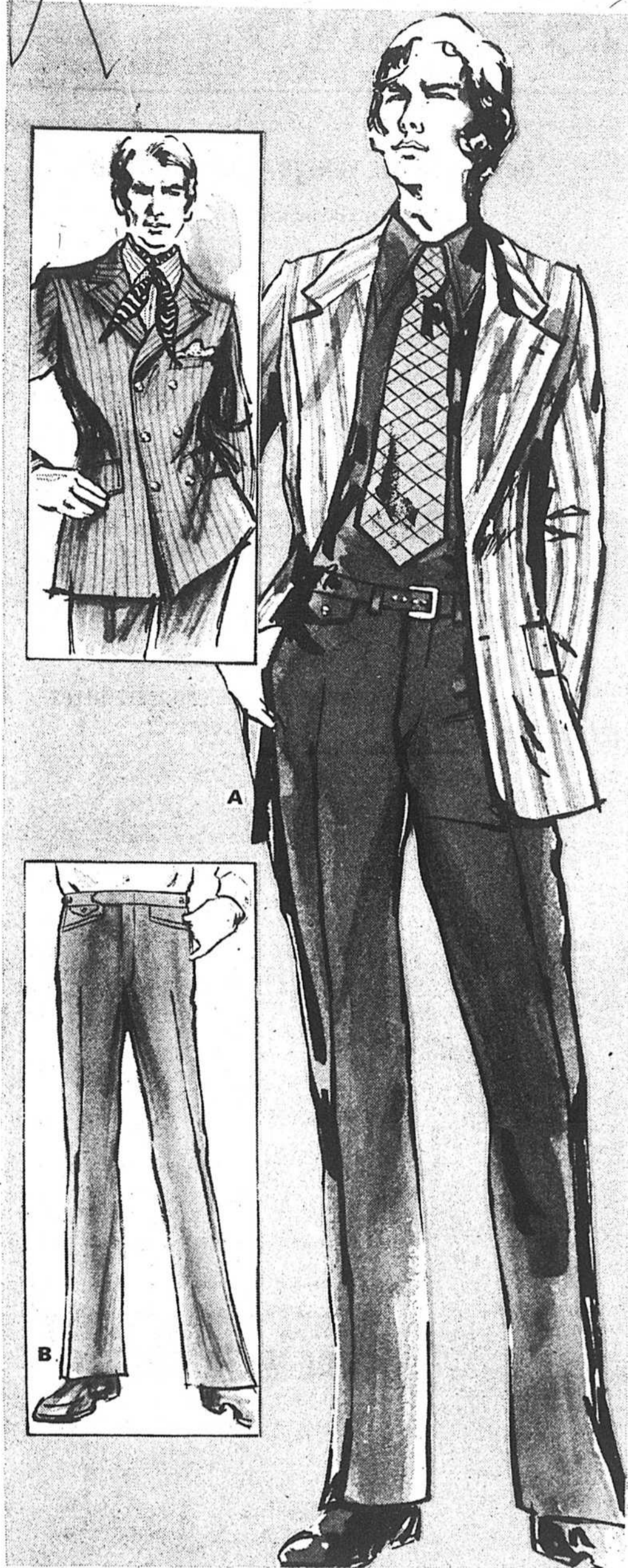
**EDUCATION:** Diplôme universitaire ou expérience équivalente.

**SALAIRE:** Selon la compétence.

Société générale d'informatique inc. (SGI)

5585, avenue Monkland — suite 115  
MONTRÉAL, Qué.  
Tel.: 487-5100

**LA VENTE ANNUELLE DE VETEMENTS POUR HOMMES COMMENCE MARDI**



**1/2 Prix ! Vestons sport de marques réputées pour l'été**

Rég. 89.98

**44<sup>99</sup>**

Faits au Canada par des tailleurs de grand renom.

Des modèles à devant droit 2 boutons et devant croisé si à la mode. Confectionnés dans des tissus légers tout laine ou polyester/laine. Rayures ou quadrillés variés en teintes estivales de bleu, brun, beige, vert, bronze ou gris dans le groupe. Tailles 36 à 44 statures régulières, courtes ou élancées dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

**Rabais \$13! Fameux pantalons légers pour l'été**

Rég. 29.98

**16<sup>98</sup>**

**De marques canadiennes réputées!**

Des pantalons légers, de coupe soignée, taillés dans des tissus Terylène/laine d'Angleterre ou tissus légers tout laine.

- Tons d'été de brun, bronze, noir, vert ou gris.
- Tailles 36 à 42 (longueurs de jambes 29-30 1/2-32).
- A. Taille à passants de crature, poches horizontales ou latérales.
- B. Taille continentale av. 3 poches horizontales.

Rayon 712 au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou

Commandes postales et téléphoniques exécutées

**842-7221**



**Rabais \$30 à \$55 Éléphants complets d'été de marques connues**

Rég. 89.98 à \$145

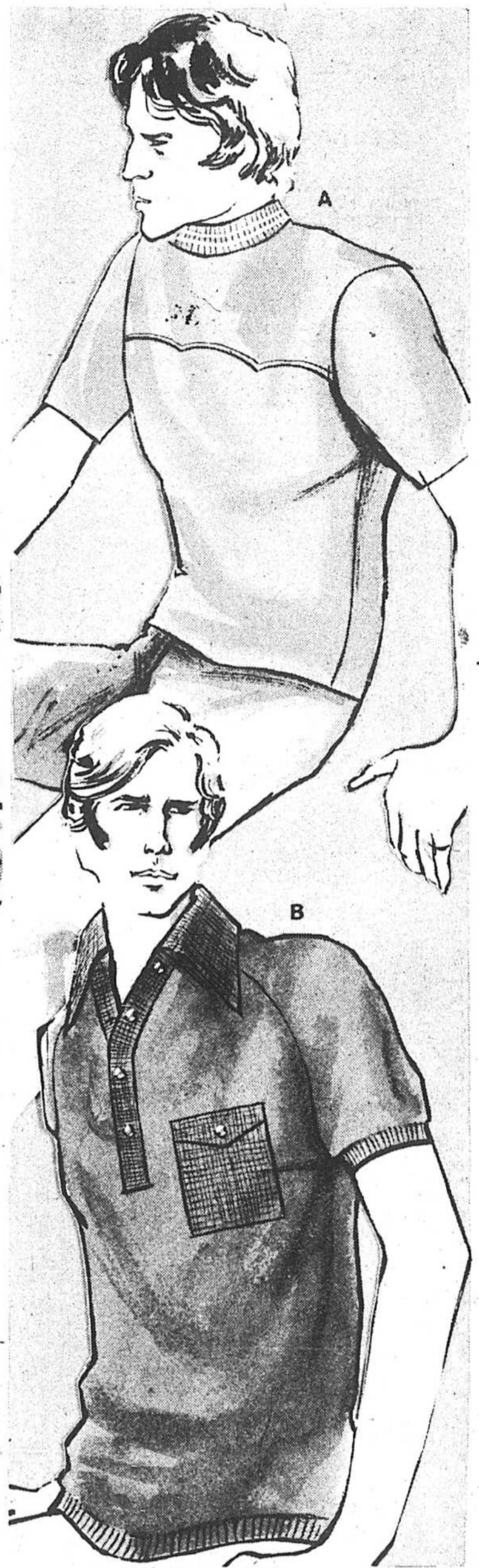
**59<sup>98</sup> à 89<sup>98</sup>**

La collection que nous vous présentons saura retenir votre attention et répondre à vos exigences d'élégance, car nombre de modèles sont de marques fameuses assurant des coupes impeccables.

- Légers tissus polyester/laine ou tout laine.
- Modèles devant droit 2 boutons quelques-uns à devant croisé dans le groupe.
- Rayures ou unis classiques (quelques quadrillés) en tons de gris, bleu, vert ou brun.
- Tailles 38 à 46 (stature régulière, courte ou élancée) dans le groupe.

Aucuns frais pour modifications normales. Venez tôt pour un meilleur choix!

Rayon 712 au deuxième. Aussi à Fairview et Anjou  
Pas de commandes postales ni téléphoniques



**Rabais \$4 à \$5! Chemises tricot sans repassage**

Rég. 11.95-12.95

**7<sup>95</sup>**

Vous reconnaîtrez la grande qualité de ces chemises à leurs fameuses étiquettes. Elles sont en tricot "Fortrel" et "Ban-Lon" lavable et ne demandent pas de repassage. Une grande variété de styles. Manches courtes. Bleu clair, gingembre, blanc, jaune, vert, prune ou rouille. Tailles P.M.G.T.G.

- A. Col simili-roulé.
- B. Devant à patte de boutonnage.
- C. Encolure en V.
- D. Encolure ronde.

Rayon 713 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview et Anjou.

Commandes postales et téléphoniques exécutées sur tailles seulement.

**842-7221**

**VOUS AIMEREZ ACHETER CHEZ SIMPSONS SURTOUT AVEC UNE CARTE DE CRÉDIT "CHARGA-PLATE" DE SIMPSONS**

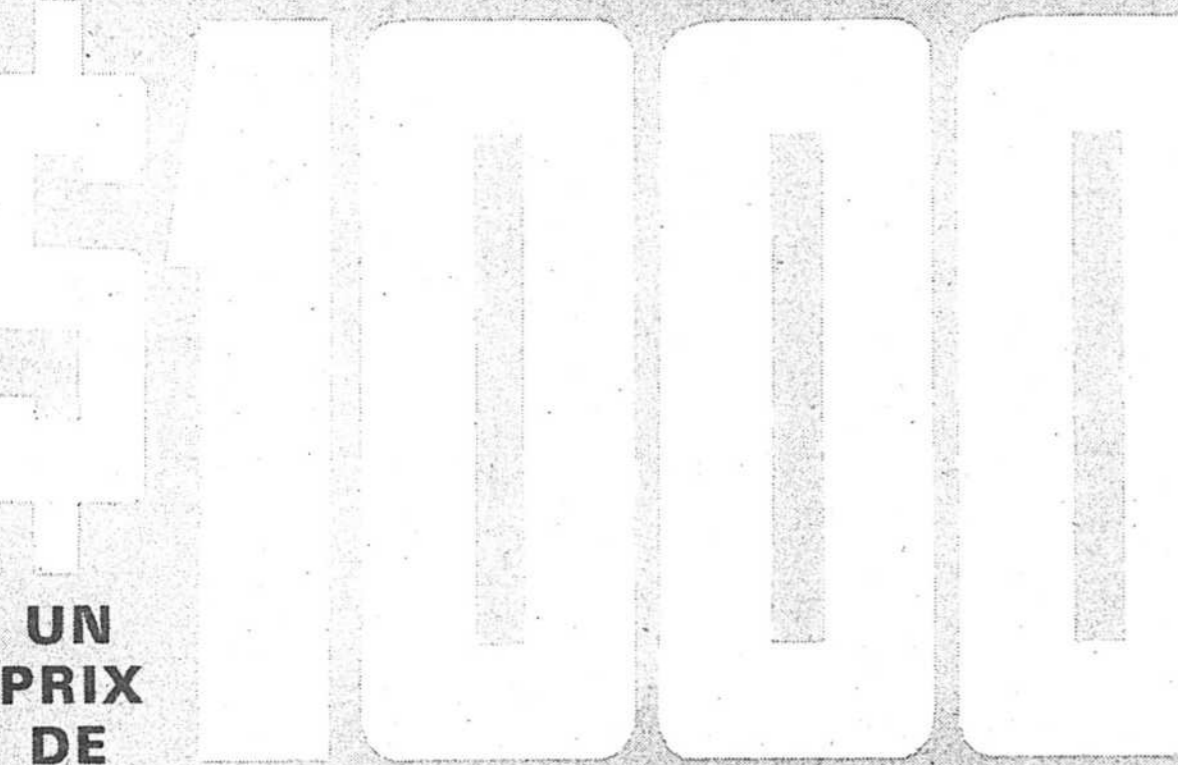




**loto-pressé**

**la presse**

**TOUTES LES SEMAINES**



**UN  
PRIX  
DE**

**EN ARGENT**

**PLUS 250 BILLETS  
de l'INTER - LOTO**

de JUIN — (tirage le 12 juillet 1971)

**VOUS N'AVEZ RIEN À FAIRE**

**SI VOUS ÊTES ABONNÉ**

vous jouez automatiquement,  
car nous avons mis votre nom  
sur la liste des participants.

**SI VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ**

et que vous voulez participer, rien de  
plus facile: téléphonez à 874-6911 et  
demandez qu'on vous livre LA PRESSE  
chez vous.

*Il ne s'agit pas d'un concours. Il n'y a rien à découper, rien à envoyer.*

**IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ 5 JOURS PAR SEMAINE**

• PAR PORTEUR • PAR COURRIER • PAR EXEMPLAIRE RÉSERVÉ CHEZ UN DÉPOSITAIRE

Le tirage de LOTO-PRESSE se fait par ordinateur selon des méthodes impersonnelles, impartiales et scientifiques. Chaque semaine, d'ici le 3 juillet 1971, l'ordinateur de LA PRESSE choisira aléatoirement 250 noms d'abonnés auxquels sera apparié un billet de l'INTER-LOTO de juin pour chacun.

Les billets de l'INTER-LOTO de juin seront envoyés par la poste, à chaque semaine, aux destinataires.

Toutes les semaines, l'ordinateur choisira, parmi les 250 abonnés gagnants d'un billet de l'INTER-LOTO de juin, le nom d'un abonné qui recevra le grand prix de \$1,000 (mille dollars) en argent offert par LA PRESSE.

**CONDITIONS**

- 1— Sont admissibles tous ceux (employés de LA PRESSE et de LOTO-QUÉBEC y compris) qui achètent LA PRESSE cinq jours par semaine du lundi au vendredi et dont LA PRESSE possède le nom en fichier, selon les listes d'expédition par la poste, par porteur ou par réservation chez un dépositaire.
- 2— A leur demande, les membres de la direction de LA PRESSE et de LOTO-QUÉBEC, ne sont pas admis.
- 3— Parmi ceux qui achètent régulièrement LA PRESSE chez un marchand, seules sont admissibles les personnes qui réservent leurs exemplaires à leur nom et dont le nom est transmis au journal par le dépositaire. Dans ce cas, l'abonné doit s'assurer lui-même auprès de son marchand (et non pas en s'adressant à LA PRESSE) que son nom a bien été transmis au journal. LA PRESSE ne peut pas se tenir responsable des erreurs ou omissions dans ce cas.
- 4— Les personnes qui demandent qu'on leur livre LA PRESSE deviennent admissibles dès le lendemain de leur demande.
- 5— Par contre, les personnes qui demandent que cesse la livraison de LA PRESSE ou qui n'auront pas acquitté régulièrement le paiement de leur exemplaire réservé chez un marchand verront leur nom retiré de la liste.
- 6— Ne sont pas admissibles les personnes qui reçoivent LA PRESSE avec les hommages du journal.
- 7— LA PRESSE se réserve le droit de faire sa publicité en publiant le nom, la photo et le témoignage des personnes gagnantes, sans que ces personnes ne puissent réclamer de droits de diffusion, d'impression ou autres.
- 8— La présente promotion se termine le 3 juillet 1971, à temps pour le tirage de l'INTER-LOTO de juin, qui aura lieu le 12 juillet 1971. Elle pourra être reprise ultérieurement pour des durées et selon des modalités qui seront alors précisées.
- 9— Les personnes qui ne veulent pas participer doivent le faire savoir par écrit à LOTO-PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal 126.
- 10— LA PRESSE se réserve le droit de préciser les règlements pendant la durée de la promotion et d'ajouter des prix au cours de la promotion.
- 11— On posera une question d'habileté aux gagnants du prix de \$1,000.

**POUR VOUS ABONNER, TÉLÉPHONEZ À  
874-6911**

**la presse**

La liste hebdomadaire des 250 gagnants d'un billet de l'INTER-LOTO de juin paraîtra en cinq tranches, dans LA PRESSE du lundi au vendredi, et le nom du gagnant du grand prix hebdomadaire de \$1,000 en argent paraîtra dans LA PRESSE du samedi, chaque semaine de la promotion.

**Les pompiers veulent faire reconnaître par la loi les risques inhérents à leur métier**

SHERBROOKE — Les pompiers demandent que la loi des accidents de travail soit amendée de façon à reconnaître les maladies respiratoires et cardiaques à la

fonction de pompier permanent et qu'une protection maximum soit accordée aux sapeurs atteints de ces maladies.

"Dans plus de 30 Etats américains et dans quelques provinces canadiennes, ces maladies sont reconnues chez les pompiers comme maladies professionnelles", a fait valoir le président de la Fédération des pompiers, M. André Plante.

Au cours de la dernière journée de leur conférence biennale qui se tenait à Sherbrooke, les sapeurs ont adopté plusieurs résolutions

touchant la loi des accidents de travail, la régie de l'assurance-santé, la procédure d'arbitrage, la pollution et plusieurs amendements aux statuts de leur fédération. Une résolution appuie la campagne des centrales syndicales en faveur d'une régie de l'assurance-santé qui couvrirait tous les services de santé et les médicaments.

En ce qui concerne l'environnement et la pollution, les délégués ont accordé leur appui à la création par le gouvernement fédéral d'un ministère de l'Environnement et à la présentation de pro-

jets de lois visant à combattre la pollution.

Sur l'arbitrage des griefs, les pompiers préconisent la nomination d'arbitres permanents qui se borneraient à l'arbitrage des griefs en rendant une sentence dans les 60 jours après en avoir été saisis.

Le directeur canadien de l'Association internationale des pompiers, M. John Jessop et le président de la Fédération des pompiers du Québec, M. Ross Bissell, se sont adressés aux congressistes et ont répondu à leurs questions.

**Québec: grève des employés du transport en commun**

QUÉBEC (PC) — Les travailleurs du transport en commun de Québec sont en grève depuis 4 h. ce matin, et les autobus de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec sont immobilisés depuis lors.

Au cours de la nuit, les quelque 315 chauffeurs d'autobus de la CTUQ ont approuvé à l'unanimité une résolution rejetant les dernières offres patronales qui venaient d'être formulées quelques heures auparavant.

Le différend porte tant sur les salaires, où il y a, de façon générale, un écart de 22 cents l'heure entre l'offre patronale et la demande syndicale, que sur l'administration du fonds de pension des employés et de leur régime d'assurance-groupe, de même que sur les congés statutaires, et sur les vacances.

Les deux syndicats touchés par cette grève, celui des employés du transport public du Québec métropolitain et celui des employés de garage d'autobus de l'Est du Québec sont affiliés à la CSN.

**Au fil de l'eau  
au son  
de la musique**

**Orgue électronique KAWAI**

Modèle Fa-10  
Présentant plusieurs nouvelles caractéristiques. Conçu pour s'harmoniser avec tous les décors. Plaisir et détente pour toute la famille. Banc inclus.

Ord. \$640. **\$499. SPÉCIAL**

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

**Ed Archambault INC.**

1896 - 1971

500 est, rue STE-CATHERINE, angle BERRI — 849-6201



**loto-pressé**

**la presse**

Les abonnés de LA PRESSE dont les noms apparaissent ci-dessous gagnent chacun un billet de l'INTER-LOTO de juin tirage du 11 juillet 1971. Tous les jours, du lundi au vendredi, la liste s'allonge de 50 abonnés gagnants. Parmi ces 250 abonnés gagnants d'un billet de l'INTER-LOTO de juin se trouve aussi le gagnant d'un prix de \$1,000 en argent, donné par LA PRESSE, toutes les semaines. Voyez le nom du gagnant du prix de \$1,000 de cette semaine dans LA PRESSE de samedi.

Les noms énumérés ici ont été tirés au hasard par l'ordinateur de LA PRESSE parmi les listes d'abonnés par porteur, par courrier ou par exemplaire réservé chez un dépositaire. Pour recevoir LA PRESSE chez vous et avoir la chance de gagner au tirage LOTO-PRESSE téléphonez à 874-6911.

**250 gagnants par semaine d'ici le 3 juillet 1971.**

3939624 M. ARCHAMBAULT J	345 PELLETIER	LONGUEUIL
3936377 MME BELANGER R	6485 PERDEAU	MTL 431
3936902 M. BERLORD	4415 HENRI-JULIEN	MTL 131
3936916 MME BLOUIN M	6897 23E-AVE	MTL 409
3936373 M. BOUCHARD L	1772 PL. BEAUCHESNE	MTL 429
3936343 M. BOYER R	105 ALLARD	DORVAL 780
3939642 MME BRUNEAU J	154 JE-ME-SOUVIENS	STE-ROSE
3939689 M. CHALIFOUX	9056 6E-AVE	ST-MICHEL 455
3936985 M. CHARTRE M	591 CUVILLIER	MTL 402
3936962 M. CORBEIL G	2935 TOUPIN #3	ST-LAURENT 382
3936945 M. COUTU R	324 JACQUES-CARTIER	JACQUES-CARTIER
3939628 MME D'ALLAIRE A	5827 CHARNY	MTL NORD 461
3936971 M. DE-LA-DURANTAIS ED	553 12E-AVE	LAV DES RAP
3936344 MME DESCHAMPS	1 ST-ETIENNE	STE-ANNE CE BELLE
3936948 MME DUJLY A	130 1ERE-AVE	VERDUN 203
3939678 M. DUPRE C R	6999 HAMILTON	MTL 206
3939691 MME FILTEAULT R	10909 BELLEVILLE	MTL NORD 460
3939647 MME GAGNON	644 LAURENT	FABREVILLE
3936981 MME GALARNEAU L P	155 BOUL-DEGUIRE #707	ST-LAURENT 386
3939610 MME GAUTHIER R	387 ST-PAUL	MTL 127
3936335 MME GRAVELINE R	10525 GEORGES-BARIL	MTL 358
3939633 M. GUILLETTE R	2296 PL. DE-MELBOURNE	CHCMEDEY
3936952 MME HERBERT M	6856 DELDRIMIER	MTL 330
3936346 MME IMBEAULT R	8229 DORA	LASALLE 66C
3939686 M. JULIEN	912 7E-AVE	P.A.T. 500
3936339 MME LACAS R	12478 TOULOUSE	PIERREFONDS 920
3936904 MME LANGLUIS A	700 CREMAZIE #3	MTL 303
3936986 MME LARENTE M	335 4CE-AVE	LACHINE 610
3936915 MME LAUZON T	6280 39E-AVE #207	MTL 410
3936329 MME LEBLANC L	3355 QUEEN-MARY #519	MTL 247
3936338 M. LEFERVRE P	480 PRIEUR	MTL 357
3936388 M. LESSARD J	825 PIERRE-VIGER	BUCHERVILLE
3936982 M. MALU	1333 COUVRETTE	ST-LAURENT 381
3936398 M. MARANDA	550 CHERIER	MTL 132
3936330 MME MICHAUD Y C	5440 E. GOUIN	MTL NORD 461
3939639 MME NEAULT R	150 SEVILLE	AUTEUIL
3936328 M. PARE J L	9889 71E-AVE	RIV. DES PR. 478
3936917 M. PEPIN	515 CHAMPAGNEUR	GUTREMONT 153
3936908 M. PINSOINEAULT	100 GASPE #404	ILE DES SCEURS
3936967 MME POIRIER E	230 TOURANGEAU	PCNT VIAU
3936924 MME PREVOST H	39 35E-AVE	BCIS DES FILICNS
3936385 MME RHEAUME G	9035 ASSELIN	ST-LEONARD 457
3939692 MME ROBILLARD G	2655 JASHIN	ST-LAURENT 382
3936347 MME RCUCEAU JER	8147 JULIETTE	LASALLE 66C
3936931 MME SAGUAS C	247 MARCOTTE	ST-LAURENT 380
3936332 MME SEGUIN R	11355 TANGUAY	MTL 357
3936356 MME TAYLOR C E	7018 DE-NORMANVILLE	MTL 328
3939681 M. TISSEUR J C	6223 LAURENDEAU	MTL 205
3936975 MME TROTTIER R	9230 VINCENT-QUIBLIER	MTL 353
3936912 MME VINCENT J	11390 ROME	MTL NORD 459

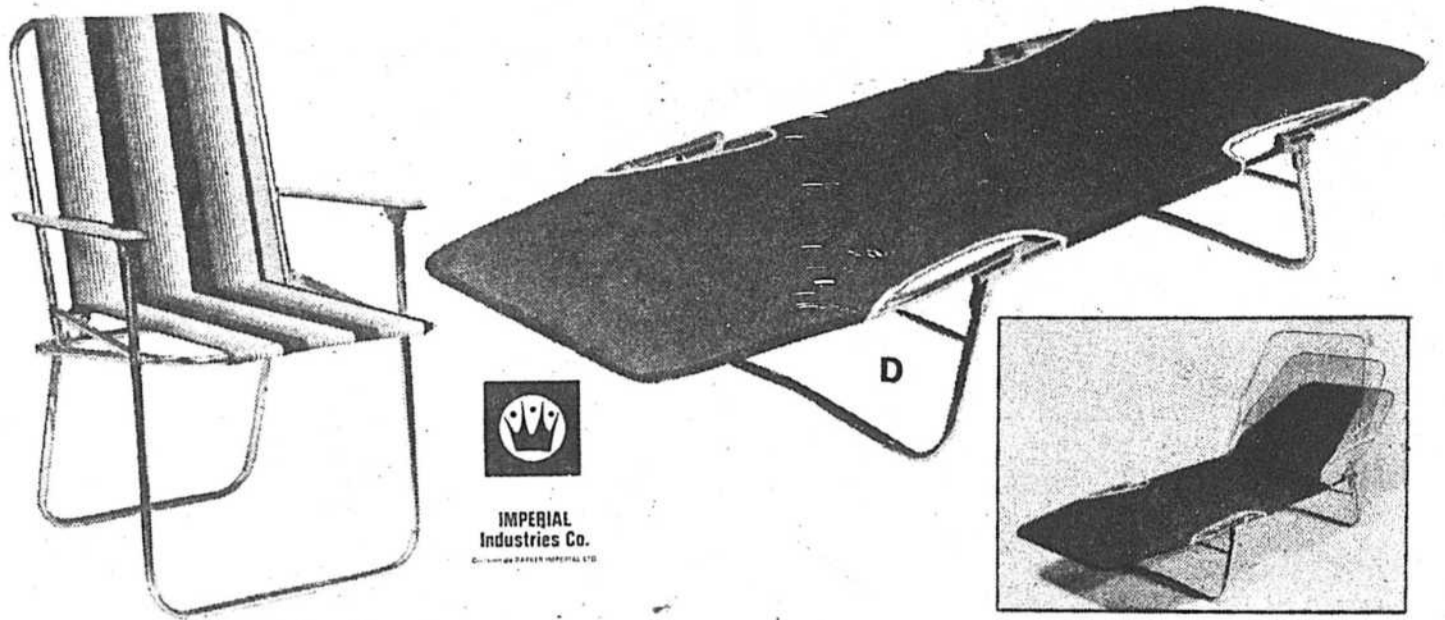
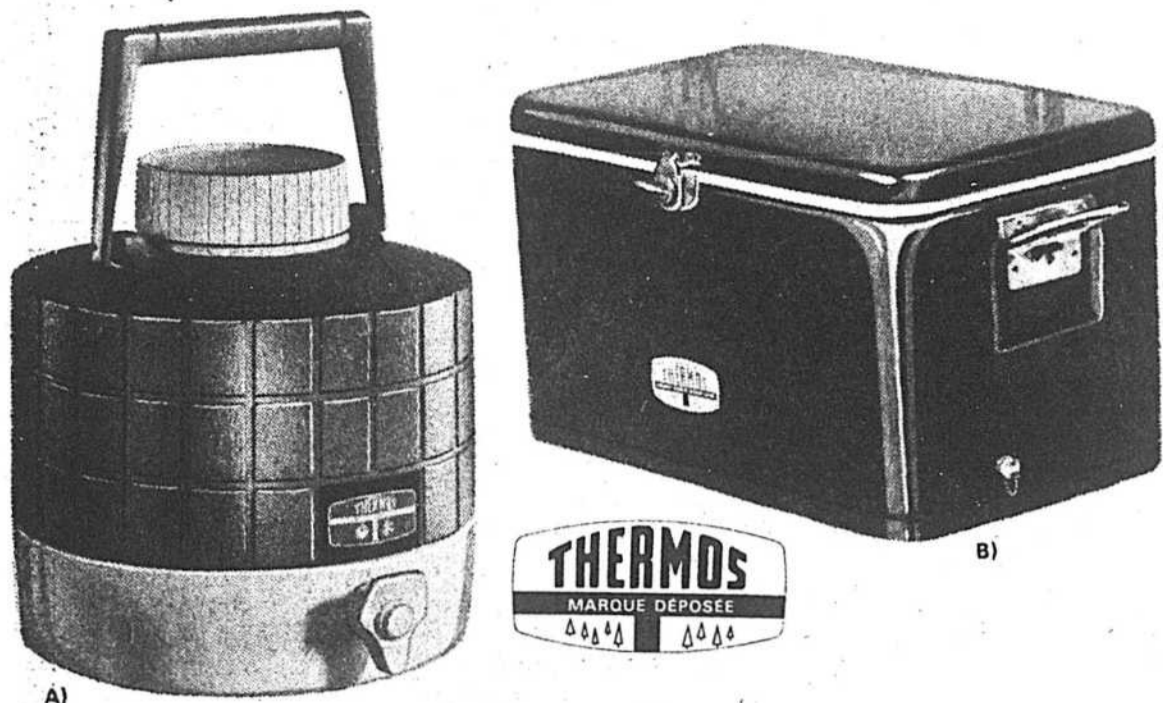




# DUPUIS

Tout pour la vie au grand air...

COMPOSEZ 842-6171



Chaises «Camperella» et lits de camp par «Imperial Industries»

C) Prix courant 5<sup>99</sup>

4<sup>88</sup> chacune

2 pour 9<sup>00</sup>

D) Prix courant 9<sup>99</sup>

8<sup>88</sup> chacun

2 pour 17<sup>00</sup>

Chaise à ressorts, pliante. Pour adulte! Robuste, elle se plie à 1 1/2 pouce. Existe en motifs de rayures variées. En acier tubulaire poli, avec accoudoirs de bois. Bleu, rouge, vert, orange. 2e choix de couleur, s.v.p.

Lits de camps de marque «Imperial». Modèle de luxe amélioré si on le compare à la chaise longue de modèle courant. Charnières réglables à quatre positions avec pieds renforcés. Revêtu de grosse toile des plus durables à lacets. Bleu ou vert. Dimensions 24 x 72 pouces.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 920

Articles bien pratiques pour pique-niques

Prix courant 5<sup>99</sup>

4<sup>88</sup> chacune

A) Cruche de pique-niques de marque «Thermos». Garde vos breuvages froids des heures durant. En plastique résistant, étanche et antirouille, qualité supérieure. Isolation de mousse d'uréthane. Contenance de 128 onces. Vert avoac, jaune ocre.

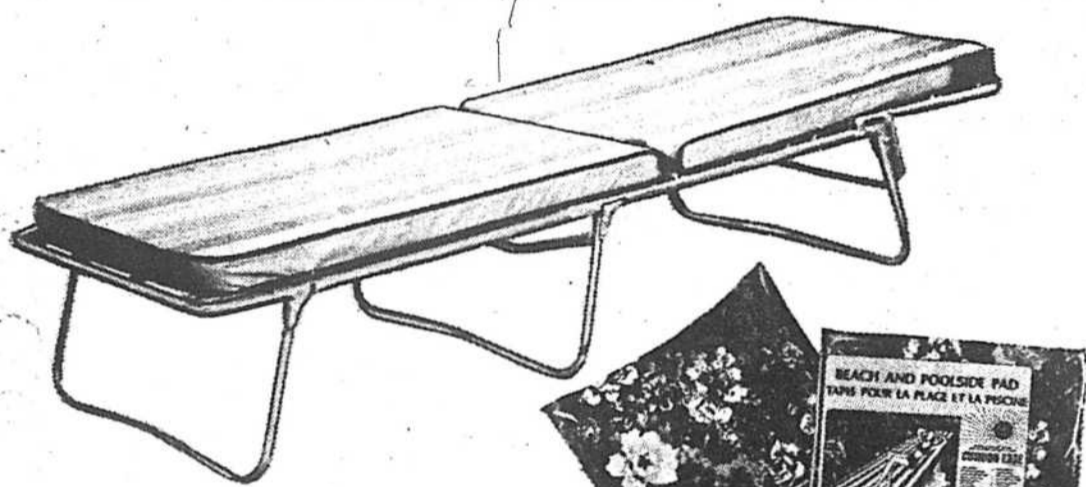
COMPOSEZ 842-6171

Prix courant 22<sup>95</sup>

19<sup>88</sup> chacune

B) Glacière de marque «Thermos». — Pour le camping, pique-nique ou les voyages. En plastique solide, hygiénique et étanche. Recouvrement en acier émaillé, gros rebord isolant, loquet résistant, ouvre-bouilles sur le côté, tube d'écoulement à bouchon vissé. Vert. Dimensions 22 x 13 1/2 x 13 pouces de haut.

DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 920



Des heures de détente en perspective... Profitez-en!

Prix courant 7<sup>49</sup>

E) Matelas «Lullaby» pour lit de camp. Peut être utilisé également pour la plage. Matelas roulé, recouvert de coton imprimé à fleurs, envers laminé de vinyle lavable, rembourré de mousse de 1 1/2 pouce, fermé par des cordons servant de poignées. 24 x 70 x 1 1/2 po.

6<sup>44</sup> chacun

Prix courant 7<sup>99</sup>

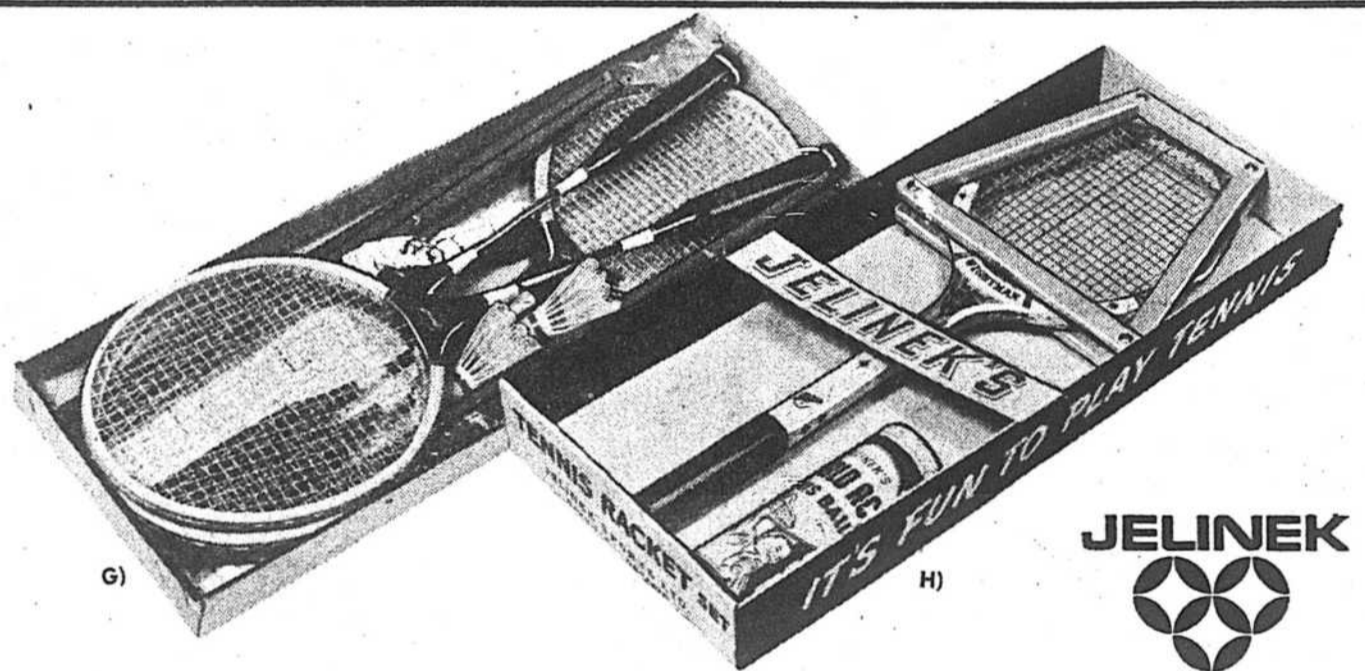
F) Coussins - tapis. Pour la plage et la piscine. Dessus en coton à motif de fleurs, dessous en vinyle lavable, rembourré de mousse caoutchouc très résistante. Compact, avec poignées pour faciliter le transport. Marque «Lullaby». Dim. 24 x 72 pouces.

6<sup>66</sup> chacun



COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 920



Ensembles de tennis ou badminton «Jelinek's»

Prix courant 9<sup>99</sup>

7<sup>88</sup> l'ensemble

H) Ensemble de tennis — L'ensemble comprend: 1 raquette «T311 Wightman», protecteur T300 et 1 boîte de trois balles «T304» de réputation mondiale. Dans un attrayant emballage.

COMPOSEZ 842-6171

Marque «Jelinek's».

Prix courant 7<sup>99</sup>

5<sup>88</sup> l'ensemble

G) Ensemble de badminton. Ensemble pour 4 personnes. 4 raquettes avec monture d'acier, 2 volants de plastique, 6 supports de métal pour le filet, avec instructions. Dans une mallette de carton renforcé vinyle.

DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 920



Jeux de dards

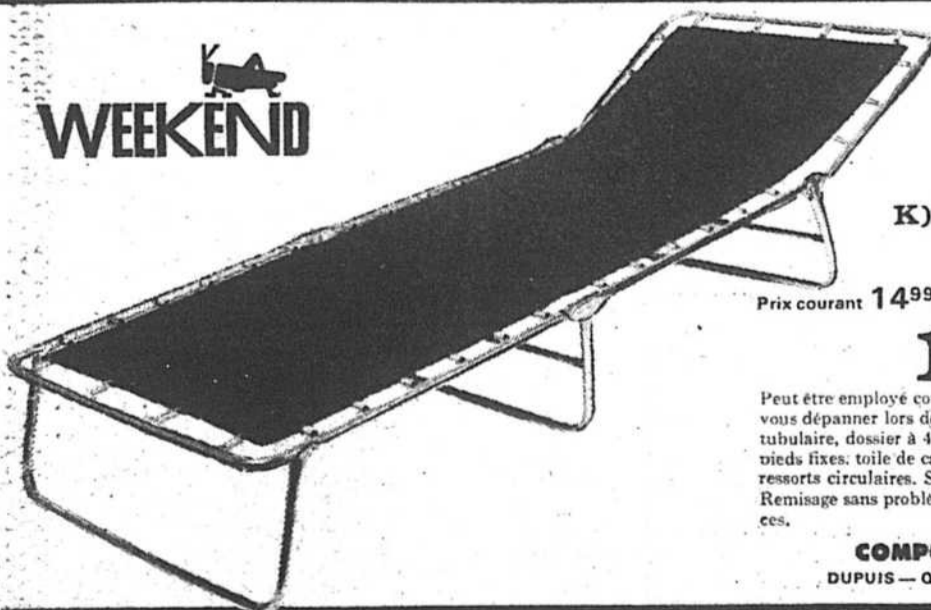
Prix courant 6<sup>99</sup>

5<sup>88</sup> l'ensemble

J) Par «Hasbro». Le jeu comprend: 4 dards géants (2 bleus et 2 rouges), 2 cercles en plastique, les règles du jeu. Dans une boîte pratique. Un jeu qui vous apportera ainsi qu'à votre famille une merveilleuse détente. 2 volants supplémentaires inclus.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 920



K) Lit «tout usage» «Weekend»

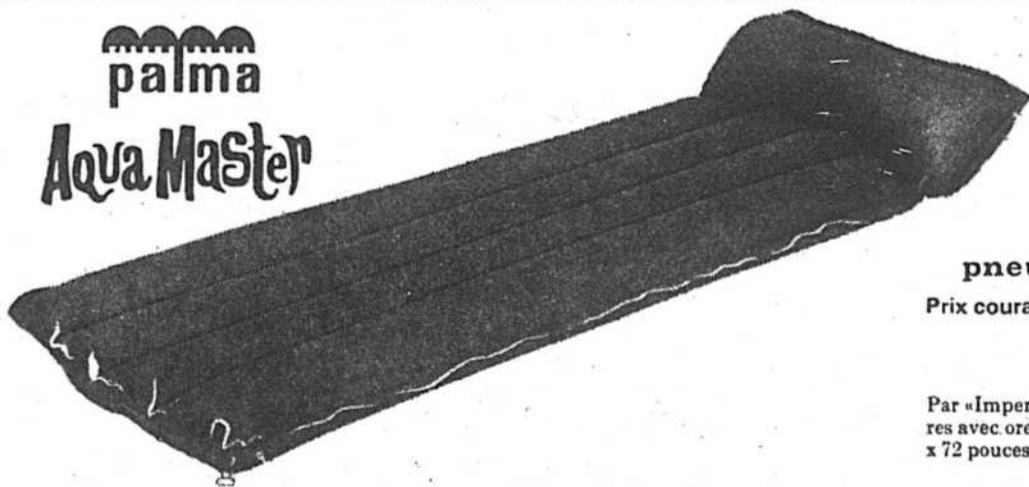
Prix courant 14<sup>99</sup>

11<sup>88</sup> chacun

Peut être employé comme lit de camping ou encore pour vous dépanner lors de visite inattendue. Cadre de métal tubulaire, dossier à 4 positions ajustable par un cliquet, pieds fixes, toile de canevas solide, tension créée par des ressorts circulaires. Se plie et s'ouvre en un clin d'œil. Remise sans problème. Bleu, rouge. Dim. 26 x 76 pouces.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 920



L) Matelas pneumatiques «Tropicana»

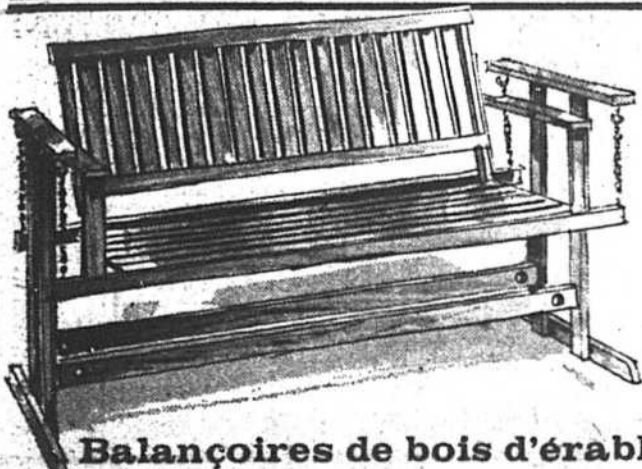
Prix courant 6<sup>99</sup>

5<sup>88</sup> ch.

Par «Imperial Industries Co.». Matelas quatre rainures avec oreiller. Fini bleu deux tons. Dimensions: 24 x 72 pouces (dégonflé).

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 920



Balançoires de bois d'érable

Prix courant 28<sup>98</sup>

En bois d'érable verni. Siège 52 x 18 pouces, dossier 50 x 17 pouces. Hauteur du dossier 34 pouces (hors tout). Suspendue par 4 chaînes solides. Pour asseoir de 2 à 4 personnes.

23<sup>88</sup> ch.

Ensembles de piscine ronde

12 pi. x 36 po.

10 pi. x 24 po. (sans échelle)

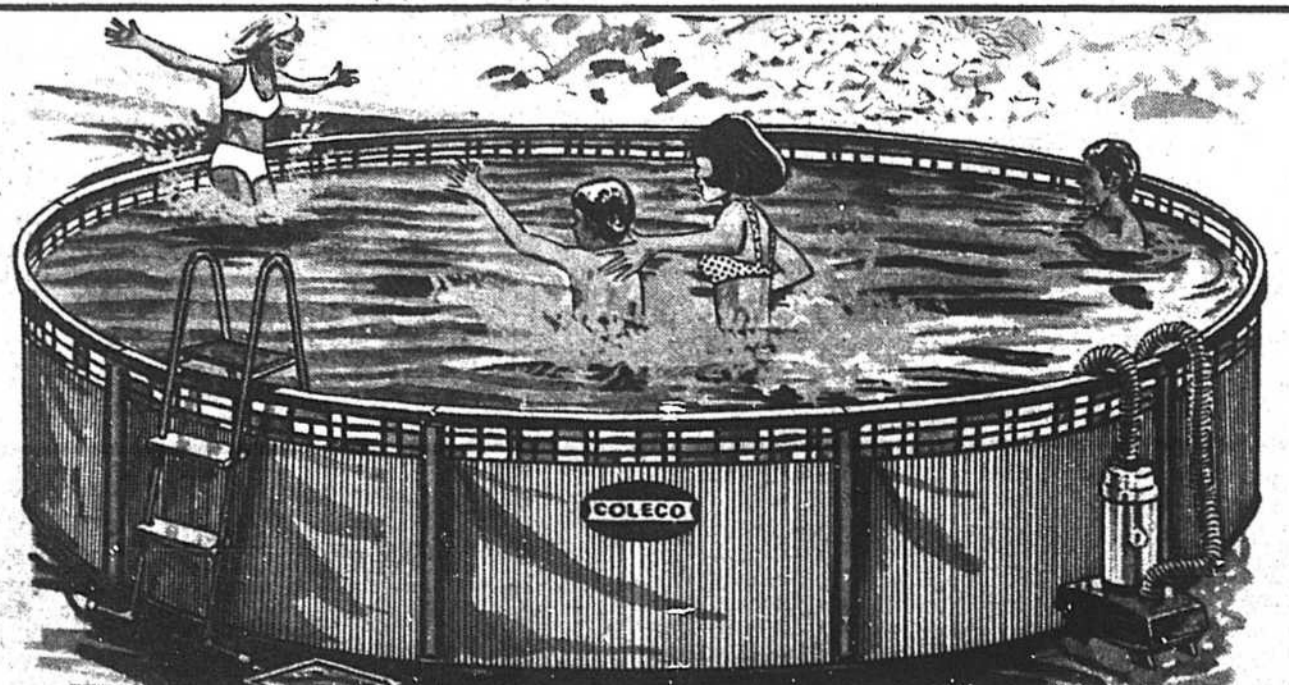
119<sup>98</sup> l'ens.

69<sup>98</sup> l'ens.

L'ensemble comprend: la piscine ronde, filtre, échelle 36 pouces et rince-pieds. Piscine à paroi en acier galvanisé fini émail cuit, cadre solide avec supports verticaux. Intérieur de vinyle assemblé à la chaleur. Filtre à cartouches fabriqué en 1 "Cyclac" moulé et incassable. Moteur 1/2 C.V. Approuvé C.S.A.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 910



Pourquoi pas chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU MÉTRO

# Guerre des oeufs: la Cour suprême dit non au contrôle manitobain

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a décidé, aujourd'hui, que le Manitoba ne pouvait créer une commission pour contrôler le marché des oeufs dans la province parce qu'une telle commission serait contraire à la constitution.

La décision de la plus haute cour du Canada laisse maintenant planer un doute sur la validité d'un organisme

semblable qui existe déjà au Québec. Certaines provinces ont usé de représailles en fermant leurs marchés à d'autres produits agricoles, après quoi le Manitoba a demandé que cette affaire soit soumise à la Cour suprême.

Les autorités fédérales ayant refusé de se rendre à cette demande, le Manitoba a mis au point son projet de loi tendant à créer un organisme de com-

mercialisation des oeufs et prié sa propre Cour d'appel de se prononcer sur la constitutionnalité d'un tel projet.

A l'unanimité, les neuf juges de la Cour suprême ont statué que le projet de loi manitobain qui n'était qu'un test camouflé visant à faire échec à l'organisme mis sur pied au Québec.

Voir OEUFS en page A 4

# Rejet de l'appel de Smythe

OTTAWA (PC) — Dans un jugement rendu aujourd'hui, la Cour suprême du Canada a rejeté un appel de Stafford Smythe, de Toronto, qui demandait à ne pas subir, sous un acte d'accusation préférentiel, son procès pour fraude fiscale.

M. Smythe, âgé de 51 ans, président du Maple Leaf Garden, en avait appelé de la procédure suivie par la Couronne qui avait choisi une mise en accusation préférentielle.

Son avocat, M. J.J. Robinette, a prétendu que la procédure violait la Charte des Droits de l'homme étant donné que, par suite d'une fantaisie du ministre de la Justice, elle exposait l'accusé à une peine de prison.

La mise en accusation préférentielle entraîne une peine minimum de deux mois de prison, tandis qu'une procédure par déclarations sommaires permet au magistrat d'imposer comme sentence soit une peine de prison, soit une amende.

Jugement annulé

M. Robinette a plaidé et gagné la cause de M. Smythe, en novembre dernier, devant le juge de comté M. Joseph Kelly. En décembre, le juge en chef de la Cour suprême d'Ontario, M. Dalton Wells, a renversé le jugement du juge Kelly et a ordonné à M. Smythe de subir son procès sous la procédure de mise en accusation préférentielle.

M. Robinette en a appelé à la Cour d'appel de l'Ontario, qui a maintenu la décision du juge Wells.

Il a alors porté la cause devant la Cour suprême, qui vient de maintenir la décision de la Cour d'appel de l'Ontario.

Voir SMYTHE en page A 4



Des curieux se portent au secours de Joseph Colombo, le présumé chef de la pègre américaine, atteint d'une balle à la tête. Colombo a été blessé devant une foule de personnes qui écoutaient un conférencier, à l'occasion de la journée de l'unité américano-italienne, à New York.

# la presse

Montréal, lundi 28 juin 1971, 87e année, no 148, 62 pages, 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

# Un chef de la Mafia abattu à New York

NEW YORK (AP-UPI-AFP) — Joseph Colombo, père, reconnu dans les milieux policiers américains comme étant l'un des dirigeants d'une famille new-yorkaise de la mafia, a été grièvement blessé d'une balle tirée par un Noir, ce matin, au cours d'une réunion d'Italo-américains.

Une autre personne, dont l'identité n'a pas encore été divulguée, a été mortellement blessée par les coups de feu et a succombé à son arrivée à l'hôpital.

La fusillade est survenue alors que plusieurs milliers d'Américains d'origine italienne participaient à une manifestation pour protester contre les tracasseries dont ils sont, selon eux, les victimes en raison des activités de la mafia.

La manifestation, se déroulait à Columbus Circle, dans le centre de New York, en bordure de Central Park, grand jardin public, situé au centre même de l'île de Manhattan.

"Ils ont eu Joe"

Les quelque 6,000 personnes présentes au moment de l'attentat ont été prises dans un mouvement d'hystérie quand des femmes se sont mises à hurler: "Ils ont eu Joe... ils ont eu Joe".

Malgré la fusillade, la manifestation devait se poursuivre durant toute la journée et des centaines d'autobus transportant des manifestants venant des villes de l'est des États-Unis étaient attendus.

Plus d'un millier d'agents de la police de New York surveillaient de très près l'évolution de la situation.

Colombo, qui est âgé de 48 ans, a été inculpé en avril dernier par un tribunal fédéral d'être à la tête d'un

groupe se livrant à des paris illégaux brassant des affaires de \$5 millions par année.

Il est actuellement en liberté sous un cautionnement de \$25,000.

Après l'attentat, il a été transporté à l'hôpital Roosevelt, où un porte-parole a précisé qu'il a été atteint au cerveau et que son pouls est très faible.

La personne qui a été tuée près de

Voir COLOMBO en page A 6

# Garçon de 10 ans recherché en marge d'incendies criminels

Les enquêteurs du Service des incendies de Montréal recherchent un garçon de 10 ans pour l'interroger sur quelques incendies suspects qui ont éclaté ces derniers jours dans la métropole.

Le garçon, dont on connaît l'identité, serait probablement à l'origine de l'incendie de quatre alertes qui a fait rage, hier matin, au 805, rue du Couvent, dans le quartier

Voir INCENDIES en page A 6

# L'affaire du "New York Times" L'auteur des fuites avoue

BOSTON (PA-UPI-AFP) — Daniel Ellsberg s'est livré aujourd'hui aux autorités fédérales, comme il l'avait promis, et a reconnu avoir fourni au "New York Times" les dossiers secrets du Pentagone sur la guerre vietnamienne.

"Je suis prêt à en subir toutes les conséquences", a déclaré Ellsberg, sur qui pèse une accusation de possession illégale de documents secrets.

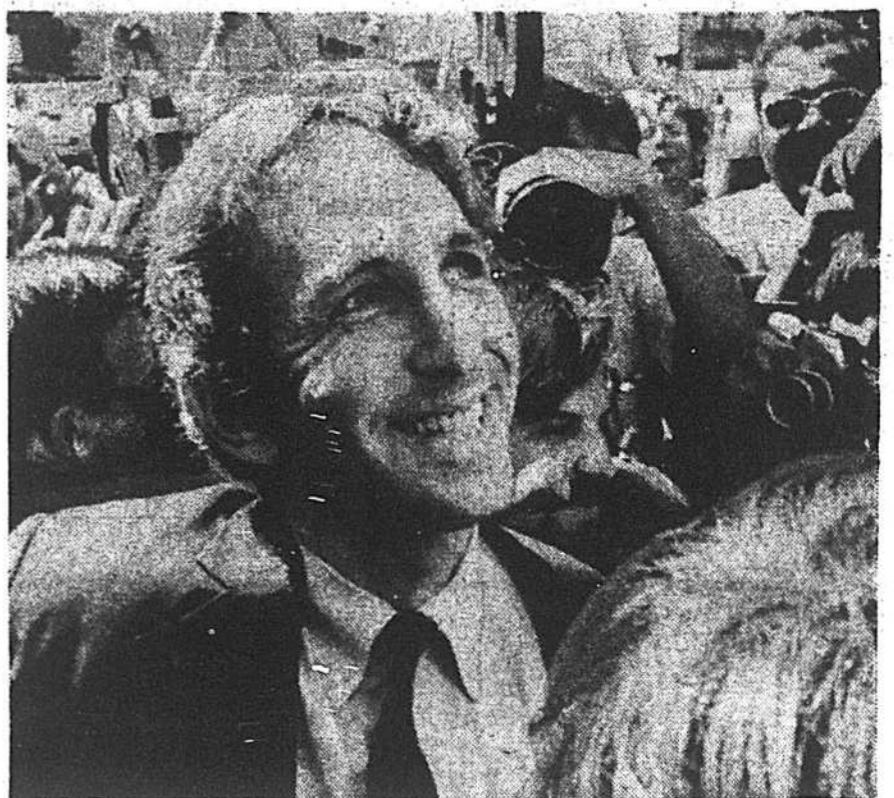
Après avoir comparu pendant une heure devant le juge fédéral Peter Princi, Ellsberg a été remis en liberté provisoire sous un cautionnement de \$50,000 pour lequel il ne lui a pas été demandé de garanties. Le juge a renvoyé la cause au 15 juillet, alors qu'il décidera s'il y a lieu de transférer Ellsberg en Californie, où avait été lancé le mandat d'arrêt délivré contre lui.

Le gouvernement, représenté par le substitut du procureur général, Lawrence P. Cohen, avait demandé que le cautionnement soit fixé à \$100,000 à cause de la "gravité" du délit et parce que Ellsberg ne s'était pas livré avant aujourd'hui. Mais Ellsberg a donné au juge l'assurance qu'il avait lui-même pris la décision de se constituer prisonnier et qu'il serait présent à la prochaine audience.

Accompagné de sa femme et de ses deux avocats, Ellsberg s'est rendu au procureur Hervert F. Travers, quelques minutes avant 10 h., ce matin.

Une foule de journalistes, de curieux et de sympathisants a entouré Ellsberg dès son arrivée à l'édifice de la Poste, qui abrite les cours fédérales et le bureau de M. Travers. Avant de pénétrer dans le bâtiment, Ells-

Voir TIMES en page A 6



Daniel Ellsberg, accusé de possession illégale de documents secrets et de refus de les rendre, est entouré de journalistes et de curieux au moment où il se constituait prisonnier ce matin à Boston. Il a reconnu avoir fourni au "New York Times" les documents secrets du Pentagone sur la guerre du Vietnam.

# Un amendement au Code fédéral du travail vise les "têtes chaudes"

OTTAWA (PC) — Un nouveau projet de loi de 70 pages, visant à amender le Code fédéral du Travail, a été déposé aujourd'hui aux Communes par le ministre fédéral du Travail, M. Bryce Mackasey.

Parmi ses principales dispositions, on note une meilleure protection pour les travailleurs touchés par les chan-

gements technologiques, des mesures en vue d'empêcher le harcèlement par les "têtes chaudes" syndicales ("Union mavericks") et de limiter le droit de piquetage chez les grévistes.

S'il est adopté, ce projet de loi modifiera également les règles et pratiques concernant l'accréditation des syndicats ouvriers, la conciliation et l'arbitrage. Cette législation, qui sera discutée en détail aux Communes après les vacances parlementaires d'été (qui doivent débiter mercredi), effectuera une révision en profondeur du régime des relations de travail auquel sont soumis quelque 530,000 Canadiens. Les lois fédérales du travail s'appliquent aux industries nationales telles que le transport interprovincial, les communications et les banques. Les employés du gouvernement fédéral sont régis par des lois distinctes.

M. Mackasey a déclaré que cette

première révision, depuis 1948, de la législation fédérale concernant les relations de travail se fondait sur des consultations avec les représentants du monde ouvrier, patronal et des provinces, de même que sur le rapport d'une enquête publié en 1948 par H.I. Woods, doyen de la faculté des Relations industrielles de l'Université McGill.

"Ce projet de loi n'apportera que peu de satisfaction à ceux qui croient que des législations restrictives peuvent apporter des solutions aux problèmes créés par les relations industrielles", a déclaré le ministre en dehors de la Chambre.

Selon une disposition de ce projet de loi, tout employeur se verrait obligé de fournir au syndicat un avis de 90 jours lorsqu'un changement technologique pourrait menacer les emplois d'un nombre important d'employés.



● Malte ferme ses ports à la 6e flotte

— page C 1

carte ? D'IDENTITÉ

— page A 5

# Saint-Pierre reste

de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Éducation, a démenti catégoriquement les rumeurs de sa démission et de son transfert à un poste important à la régie qui est mise sur pied par le gouvernement pour le développement de la baie James. Monsieur Saint-Pierre a tenu également à démentir tout aussi énergiquement les rumeurs se rapportant à son absence du parlement durant une semaine.

"Je n'ai absolument pas l'intention de démissionner et il n'a jamais été question pour moi d'occuper un poste se rapprochant du développement de la baie James.

"Enfin, je tiens à préciser que je n'ai pas passé une semaine à l'hôpital et que je n'ai pas fait de crise cardiaque. Je dirais même que je me sens dangereusement en forme."

Voir SAINT-PIERRE en page A 6

**sommaire**

Annonces classées: D 4 à D 14  
 Arts et spectacles: C 6 à C 8  
 Bandes dessinées: D 2  
 Cinéma: C 6 à C 8  
 Décès, naissances, etc.: D 15  
 Économie: C 12 à C 14  
 Editorial: A 4  
 Êtes-vous observateur?: D 9  
 Horoscope: C 4  
 Informations étrangères: C 1  
 Les secrets de polichinelle: C 5  
 Loisirs et récréation: D 2  
 "Mot-mystère": D 7  
 Mots croisés: D 11  
 Radio et télévision: C 8  
 Sports: B 1 à B 12  
 Tribunaux: A 8  
 Vivre aujourd'hui: C 2 à C 5  
 Votre médecin: C 4

# Seuls des Canadiens "pure laine" accompagnent M. Pépin en Chine

par Pierre-C. O'NEIL  
 envoyé spécial de LA PRESSE

HONG-KONG — Quand vous lirez ceci, nous serons en Chine. Nous serons allés lundi matin de Hong-Kong à Canton à bord d'un train spécial mis à la disposition de la

délégation commerciale canadienne, et de là, jusqu'à Pékin, à bord d'un avion des lignes aériennes de la République populaire de Chine.

Nous s'y serons ni les seuls Nord-Américains, ni les seuls Occidentaux car depuis quelque temps,

on le sait, les écluses se sont ouvertes et le nombre ne se compte plus des gens qui à Hong-Kong arrivent de Pékin ou se préparent à s'y rendre. Il y a quelques jours c'était d'éminents journalistes américains. Le ministre italien du com-

merce s'y est présenté avec une délégation qui, avec les journalistes, atteignait le chiffre de plus de 80 personnes. Nous y avons été précédés d'un groupe d'universitaires américains sous la houlette

Voir CHINE page A 6



Généralement ensoleillé, averses ou orages la nuit.  
 Max. 80° Min. 55°  
 Demain ensoleillé.  
 Max. 80°. Min. 55°. Détails à la page A 6

**POLLUTION**  
 Anhydride sulfureux: 0.01 partie par million.  
 Niveau tolérable: .10.

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	4	4	1	2	3	2	GAGNE	\$200,000.
5 BILLETTS SE TERMINANT PAR	4	1	2	3	2		GAGNENT	\$10,000.
48 BILLETTS SE TERMINANT PAR			1	2	3	2	GAGNENT	\$2,000.
495 BILLETTS SE TERMINANT PAR				2	3	2	GAGNENT	\$400.

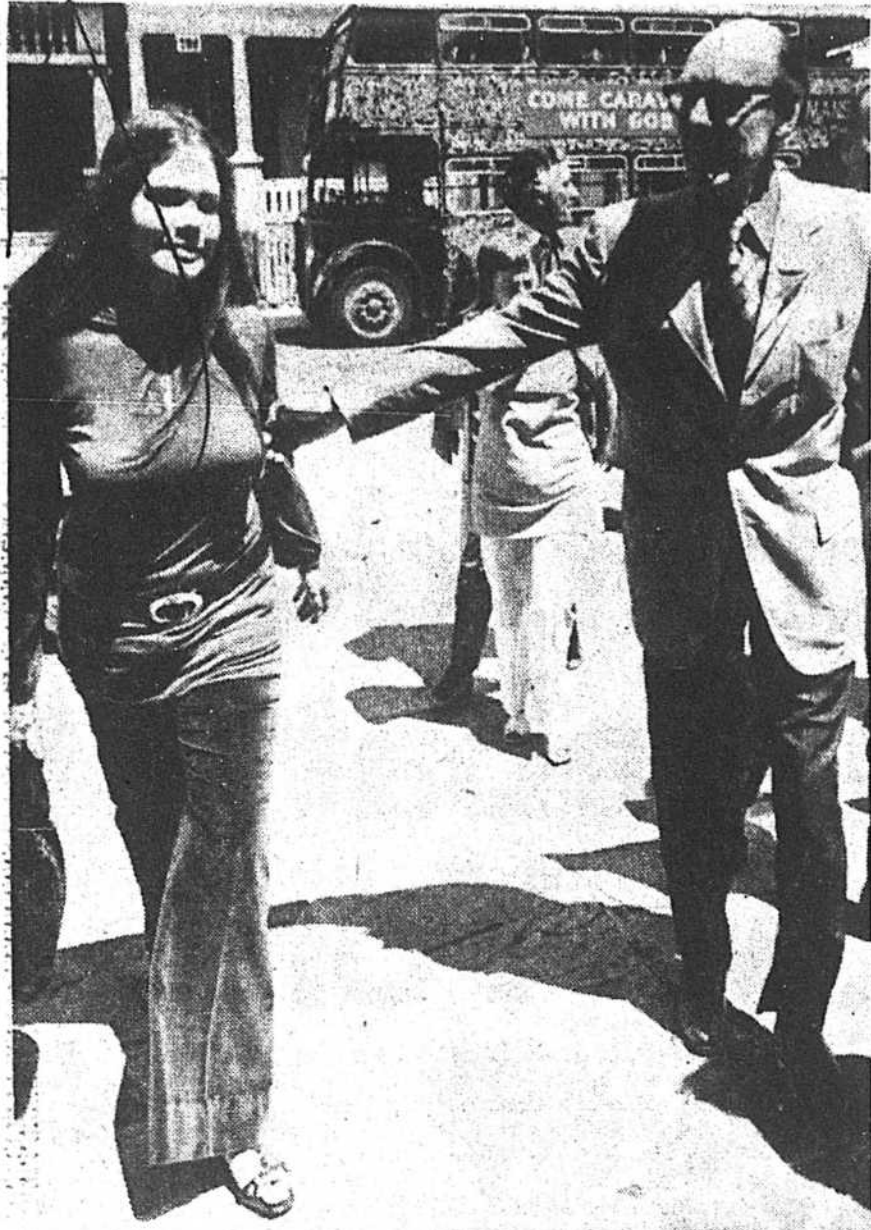
**SUPER-LOTO**

500 Place d'Armes, Montréal, Québec, Téléphone 873-5350

TIRAGE DU 25 JUIN

544,527 BILLETTS VENDUS  
 552 GAGNANTS  
 \$719,000 EN PRIX

Le deuxième numéro complet	402992	GAGNE	\$100,000.
Le troisième numéro complet	669317	GAGNE	\$50,000.
Le quatrième numéro complet	142151	GAGNE	\$25,000.



161photo PC

Le chef de l'Opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a visité Toronto pendant neuf heures samedi en compagnie de sa fille dans un autobus impérial. Cette journée a été consacrée à une tournée de 10 pavillons de Caravane 71, une exposition annuelle à laquelle participent les divers groupes ethniques de la Ville-Reine. C'était la première fois que la fille du leader conservateur, Mimi, visitait Toronto. La jeune fille de 17 ans, vêtue d'un pantalon bleu et les cheveux au vent, attira plus d'un regard. M. Stanfield a signé plusieurs autographes et Mimi, diminutive de Miriam, en a signé aussi quelques-uns, principalement pour des jeunes gens.

**Stanfield et Mimi à Toronto**

**Bennett repousse les jeunes sans emploi ou sans argent**

VANCOUVER. (PC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W.A.C. Bennett, a donné l'avertissement aux jeunes hier, qu'ils ne devaient pas songer à faire des excursions sur la côte ouest, cet été, à

moins d'avoir un emploi là-bas ou de l'argent dans leurs poches. "Je crois en la liberté d'action pour les Canadiens", a déclaré M. Bennett au cours d'une émission du réseau anglais de Radio-Canada, mais, a-t-il ajouté, le premier devoir de mon gouvernement est de donner d'abord des emplois aux étudiants et aux chômeurs de Colombie britannique."

Le premier ministre a rappelé que le chômage était très répandu dans sa province, parce que les citoyens des autres provinces échouaient en nuées en Colombie britannique. La population de cette dernière province a augmenté de 3,5 p.c. au cours de l'an dernier. C'est deux fois le rythme de progression de tout le pays, a noté M. Bennett, qui a ajouté que la population du Québec pendant ce temps n'avait augmenté que de 0,3 p.c.

**PAESANO**  
IL RISTORANTE

**La prochaine négociation collective est la priorité du conseil de la CEQ**

par Daniel MARSOLAIS  
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — De la rétrospective qu'a faite, hier, le président de la Corporation des enseignants du Québec, lors de l'ouverture du 21e congrès annuel de la CEQ, bilan assorti de plusieurs recommandations — une quarantaine — la préparation de la prochaine convention collective régissant les syndicats d'enseignants, les commissions scolaires, et le gouvernement, apparaît manifestement comme la priorité dominante du Conseil d'administration de la CEQ.

Bien qu'il ne consacre que dix pages de son volumineux rapport à cet aspect des activités de la centrale, M. Charbonneau n'en souligne pas moins l'importance de cette négociation qui promet d'être âpre et difficile à plus d'un point de vue. On sait en effet que l'entente provinciale des enseignants du Québec des niveaux préscolaire, élémentaire et secondaire, prend fin le 30 juin et que la négociation d'un nouveau contrat doit débiter le 1er juillet à l'instar de tous les autres syndicats du secteur public et parapublic.

Or, avec le bill 46, le prolongement du bill 25, les syndicats d'enseignants se voient contraints de déléguer leur pouvoir de représentation à leur organisme provincial : la CEQ. Pris entre l'arbre et l'écorce — l'arbre étant ces syndicats affiliés et l'écorce, le gouvernement — la CEQ, selon les termes du président Charbonneau, doit donner suite à l'orientation qui lui a été confiée par les délégués au congrès, soit forcer le législateur et l'employeur à organiser leurs relations de travail de façon à coller aux réalités scolaires du Québec.

le mouvement syndical enseignant une importance de premier ordre puisqu'il s'agit d'amener le gouvernement à traduire, par sa politique de rémunération, certains objectifs socio-économiques. La discussion sur la politique salariale, estime-t-on à la CEQ, a une portée bien plus politique que technique. Elle incite les syndicats à se mieux préparer face à leurs négociations particulières.

**L'action socio-politique**

Au chapitre de l'action politique, le président a évoqué les nombreuses prises de position de la CEQ depuis la crise d'octobre. Mais, devait-il préciser, "les positions publiques, les déclarations, les études sont des formes d'action nettement insuffisantes et nous devons viser à la construction d'un véritable militantisme syndical. Et ce militantisme syndical ne doit plus être axé uniquement sur la convention collective. Le rôle politique de l'enseignant est clair face au pouvoir et face aux travailleurs. Et il est impensable que l'enseignant continue à projeter une image tiède et pâle d'archiviste mal payé".

En somme, cette nouvelle dimension du syndicalisme enseignant qui est contenu dans le livre blanc intitulé "premier plan" représente une prospective globale de ce que pourrait être l'engagement socio-politique des enseignants. L'ouvrage qui sera soumis aux délégués veut en quelque sorte démontrer que les travailleurs enseignants sont, non seulement exploités en temps de négociations, mais, "aliénés de façon insidieuse, dupé par la chaleur artificielle de leur cocon de producteur-consommateur-emprunteur, et qu'ils doivent lutter en profondeur pour en arriver à donner eux-mêmes un sens à leur propre travail".

Comme l'a défini M. Charbonneau, le livre blanc est un signal d'alarme qui peut devenir le départ d'une reprise en main de nous-mêmes.

Aujourd'hui, lundi, les 750 délégués qui participent à ce 21e congrès annuel analyseront en atelier le rapport du président qu'ils critiqueront de retour en assemblée générale.

**Trudeau n'est pas au courant de la rencontre annoncée par Bourassa**

M. Pierre Elliott Trudeau n'est pas au courant d'une rencontre qu'il devait avoir aujourd'hui, au dire de M. Bourassa, avec le premier ministre du Québec.

Répondant ce matin, aux Communes, à une question du député Roch Lasalle, le premier ministre fédéral a dit ne rien savoir de cette éventuelle rencontre.

Hier, au cours d'une émission radiophonique sur les ondes de CKAC, M. Bourassa avait déclaré que le Québec était disposé à poursuivre, dès aujourd'hui, les négociations constitutionnelles mais qu'en même temps il n'était pas question d'abandonner ses revendications en matière de politique sociale.

Le chef du gouvernement québécois a confirmé ainsi que ses entretiens avec M. Trudeau, porteront essentiellement sur l'avenir de la constitution canadienne, entretiens au cours desquels le Québec continuera de revendiquer la modification de l'article 94-a de l'Acte de l'Amérique du nord britannique, de façon à accommoder ses revendications en matière de sécurité sociale.

Interrogé au sujet de la réaction du peuple québécois à la décision du Québec de rejeter la charte de Victoria sous sa forme proposée, le premier ministre a dit trouver là une preuve que les Québécois appuyaient la position adoptée par leur gouvernement.

La première remarque faite en ce sens par M. Charbonneau a trait à la présente entente provinciale qui, selon lui, comporte certaines clauses incompatibles avec la loi de l'instruction publique. Le Comité, qui avait été chargé de préparer le projet de convention, en juin dernier, en est venu à la conclusion que la présente loi devrait être amendée de telle sorte qu'on évite de s'embourber dans des débats juridiques et interminables.

"Dans le secteur scolaire, a dit M. Charbonneau, les négociations et la convention collective sont brimées par une kyrielle de lois, de règlements, de normes et de directives souvent archaïques et contradictoires." A cet effet, a précisé M. Charbonneau, la CEQ a fait des représentations auprès du ministère de l'Éducation dans le but d'amender le code scolaire. Ces démarches ont apparemment été inutiles puisque aucune réaction gouvernementale n'est encore parvenue. "Encore une fois, nous allons heurter la lenteur et l'incompréhension gouvernementales : plutôt que d'aborder les problèmes des relations de travail de façon rationnelle et efficace, ces gens empiètent les dossiers, tergiversent et provoquent des conflits."

S'il est un problème toutefois qui semble loin d'être résolu, c'est bien la façon dont la nouvelle convention collective se négociera. Lors de leur congrès d'août 1970, les enseignants avaient été on ne peut plus formels quant à la négociation à deux paliers. Majoritairement contre l'idée d'une structure unique, centralisée, les enseignants avaient opté pour la décentralisation, c'est-à-dire pour une certaine autonomie au niveau local. Ce qui voulait dire que les syndicats affiliés avaient droit de regard sur les prochaines négociations en ce sens qu'ils pouvaient, selon leurs désirs, négocier en dehors de la centrale si telle était leur décision.



**VILLE DE MONTRÉAL  
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS  
RÈGLEMENT CONCERNANT L'AQUEDUC**

La Ville de Montréal rappelle, aux citoyens qu'elle alimente en eau, certains articles du règlement no 2034 concernant l'aqueduc et sollicite leur concours à prévenir le gaspillage de l'eau.

**IL EST DÉFENDU :**

- 1) De se servir de boyaux d'arrosage à l'extérieur entre huit (8) heures du matin et six (6) heures du soir; lorsqu'il pleut; et pendant plus d'une heure à la fois en tout autre temps; l'eau ne devant en aucun cas ruisseler dans la rue.
- 2) d'utiliser plus d'un boyaux d'arrosage par bâtiment, ce boyaux ne devant pas avoir dans tous les cas un diamètre supérieur à un (1) pouce.
- 3) de fournir l'eau à d'autres personnes ou de s'en servir autrement que pour son propre usage, d'en consommer au-delà de la quantité raisonnable ou de la gaspiller.

Hôtel de ville, Montréal, le 26 mai 1971.  
LE DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS  
C.-A. Boileau, ing.

**ÉTÉ '71**  
4 SEMAINES  
60 HEURES de COURS  
**CONSERVATOIRE LASSALLE**

- Phonétique et pose de voix
- Pratique oratoire
- Interprétation de textes

Du 5 juillet au 30 juillet 1971

RENSEIGNEMENTS:  
1290, rue St-Denis, bureau 99 Tél: 861-4114 — 523-2675

**"ADOPTEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX ET DE PLUS COMPLET EN FAIT D'AMÉNAGEMENTS DE CLUBS DE SANTÉ"**

**CENTRES DE CULTURE PHYSIQUE**

**VIC TANNY**  
Il n'y a rien de semblable au monde

**Desirez-vous VITALITÉ DÉTENTE SANTÉ...**

Renseignez-vous au sujet du nouveau PROGRAMME EN 20 SEANCES **ASTRO '71**

Maintenant SEULEMENT \$20 POUR 20 SEANCES

Désormais, vous pouvez facilement et rapidement

- Amincir vos HANCHES et vos CUISSES de 1" à 3"
- Amincir votre TOUR DE TAILLE de 2" à 5"
- Perdre de 5 à 20 lbs... GRACE AUX PROGRAMMES INDIVIDUELS POUR HOMMES ET POUR FEMMES.

**VIC TANNY**  
**866-3992**

- CENTRE D'ACHATS CÔTE ST-LUC
- PLACE BONAVENTURE
- CROMÉDEY
- CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
- WEST ISLAND MALL

**CONVERSATION ANGLAISE**  
SESSION — ÉTÉ 1971

SPÉCIAL POUR ENSEIGNANTS ET ÉTUDIANTS :  
60 HEURES DE COURS (5 ÉLÈVES) \$150<sup>00</sup>

Cours à tous les niveaux (jour ou soir)  
3 heures par jour, 5 jours par semaine.

Session: 2 au 27 août 1971

- Cours accélérés et intensifs pour ceux et celles qui désirent améliorer leurs connaissances pratiques de la langue anglaise parlée.
- Enseignement direct et actif. Méthodes: English Language Institute, University of Michigan, Ann Arbor, U.S.A.
- Frais déductibles de l'impôt sur le revenu.

**COURS RÉGULIERS:**

- Cours à tous les niveaux, (jour ou soir) d'une durée de 2 1/2 mois (40 heures).
- Cours en groupe (5 élèves) \$150<sup>00</sup>
- Cours privé (1 élève) \$250<sup>00</sup>

Aucun contrat à signer • Nous n'avons pas de solliciter

**ÉCOLE DE CONVERSATION ANGLAISE**  
**AHUNTSIC**

près des autobus et métro

367 est. Boul. Henri-Bourassa

Montréal, P.Q.

Tél. 384-8610

# la MÈTÈO

## Vendez le soleil aux touristes

L'été continue. (Il serait évidemment regrettable qu'il s'arrêtât un 28 juin mais, dans la vie, il faut toujours s'attendre au pire). L'été continue et, pour aujourd'hui, D'Orval (sans Alcide qui vole vers Londres) prévoit un temps généralement ensoleillé avec des périodes nuageuses et des averses orageuses en soirée et au cours de la nuit.

Demain, généralement ensoleillé et humide avec un maximum de 80. Depuis qu'Alcide a filé à l'anglaise dans son petit avion (filé à l'anglaise une vieille expression française

qui veut bien dire ce qu'elle veut dire) il paraît que Montréal est envahie par les touristes.

A partir d'aujourd'hui donc, cette chronique sera rédigée pour servir le touriste. Si vous voyez un touriste dans la rue, précipitez-vous vers lui avec une copie de LA PRESSE en criant: Beau aujourd'hui, beau, beau! Sautez-lui dessus, donnez-lui des claques dans le dos, serrez-lui les mains et embrassez sa femme.

Les touristes, ça se soigne, surtout ceux qui sont venus pour la Saint-Jean-Baptiste. **Alain Z.**

# MONTREAL

**AUJOURD'HUI**  
Max. 80° • Min. 55°  
Généralement ensoleillé,  
averses ou orage la nuit.

**DEMAIN**  
Max. 85° • Min. 50°  
Ensoleillé.

**SOLEIL:** Lever à 5 h. 05      Coucher à 20 h. 45

# au QUEBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	75-50 Partiellement nuageux	Ensoleillé
Mauricie	75-50 Partiellement nuageux	Périodes nuageuses
Laurentides	80-55 Généralement ensoleillé	Ensoleillé
Outaouais	75-55 Généralement ensoleillé	Ensoleillé
Québec	75-55 Généralement ensoleillé	Périodes nuageuses
Cantons de l'Est	80-55 Généralement ensoleillé	Ensoleillé
Le St-Jean	70-50 S'éclairc. en cours de la j.	Nébulosité croissante
Rimouski	70-45 Ensoleillé	Ensoleillé
Bas-Comeau	65-45 Ensoleillé	Généralement ensoleillé
Gaspésie	65-45 Partiellem. nuag. p. ensol.	Généralement ensoleillé

# au CANADA

	Devenant ensol. vers midi	Vancouver	Min.	Max.
Colombie-Britannique			45	65
Alberta	Gén. ensol., av. ou orage	Edmonton	45	65
Saskatchewan	Nuages, averses, ou orages	Régina	50	70
Manitoba	Averses ou orages isolées	Winnipeg	55	75
Ontario	Ensoleillé	Toronto	60	85
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	45	80
Nouvelle-Ecosse	Ensoleillé	Halifax	55	80
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	55	80
Terre-Neuve	Pér. ensoleillées apr.-midi	Saint-Jean	45	60

# SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Chicago	Min.	Max.	New Orleans	Min.	Max.
New York	68	91		69	72		73	90
Washington	73	92	San Francisco	53	63	Miami	67	89
Boston	64	82	Los Angeles	64	75			

Vers les capitales	Min.	Max.	Moscou	Min.	Max.	Hong Kong	Min.	Max.
Paris	52	63		54	70		82	64
Londres	52	64	Stockholm	59	70	Lisbonne	63	77
Rome	61	82	Tokyo	70	77	Sydney	46	60
Berlin	61	68	Athènes	75	86	Tunis	64	84
Amsterdam	52	70	Casablanca	64	73	Vienne	59	70
Bruxelles	53	64	Genève	48	66	Varsovie	59	77
Madrid	58	81	Le Caire	71	85			

Vers les plages	Min.	Max.	Bermudes	Min.	Max.	Nassau	Min.	Max.
Acapulco	79	90		75	84		73	84
Mexico	55	72	Bahades	79	84	Rio de Janeiro	72	75

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

# Une loi interdira les tables d'écoute

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre fédéral de la Justice, M. John Turner, a déposé ce matin aux Communes un projet de loi modifiant le code pénal et la loi sur les secrets officiels qui rend possible d'un emprisonnement de 5 ans le fait de capter une communication privée au moyen d'un dispositif technique, ce que l'on appelle généralement les tables d'écoute.

En vertu de ce projet de loi, serait coupable également d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de 2 ans quiconque posséderait, vendrait ou achèterait une table d'écoute, c'est-à-dire selon les propres termes de la loi un dispositif électromagnétique, acoustique ou mécanique capable d'intercepter clandestinement des communications privées.

Une troisième infraction concernerait la divulgation de tout renseignement illégalement intercepté ou la divulgation non autorisée de renseignements légalement recueillis.

Le projet de loi prévoit en effet des exceptions où les tables d'écoute pourraient être utilisées. Ainsi lorsque l'interception de la communication aurait pour objet de prévenir ou de déjouer des activités d'espionnage, de sabotage ou de toute autre activité subversive ou préjudiciable au Canada, cette pratique pourrait être légalement valide.

Un juge de la Cour Supérieure de juridiction criminelle pourrait également donner l'autorisation de l'usage de ce moyen technique afin de faciliter une enquête criminelle.

On donne plusieurs autres cas d'exception, notamment pour les person-

nes qui fournissent au public un service de communication téléphonique et télégraphique.

# INCENDIES

SUITE DE LA PAGE A 1

Saint-Henri, jetant six familles sur le pavé et faisant deux blessés.

L'incendie, qui a pris naissance dans des hangars, peu avant 10 heures, hier matin, s'est rapidement propagé et a obligé les premiers pompiers arrivés sur les lieux à sonner trois autres alertes consécutives.

Quatre vieillards, dont un couple âgé de plus de 90 ans, ont dû être évacués par les pompiers, tandis que deux femmes âgées étaient transportées à l'hôpital Général de Montréal, après avoir été fortement incommodées par la fumée.

Les enquêteurs du Service des incendies de Montréal ont établi avec certitude que cet incendie avait été allumé, mais un porte-parole du Commissariat des incendies révélait ce matin qu'on ne peut réellement pas parler d'incendie criminel dans le cas d'un enfant de 10 ans.

Selon ce porte-parole, les incendies allumés dans un dessein purement criminel, soit pour frauder les compagnies d'assurances, sont plutôt rares et on n'en compterait que quatre ou cinq depuis le début de l'année à Montréal.

Un total de 81 incendies ont été allumés délibérément depuis le début de l'année. Onze ont été allumés par des adultes, cinq par des adolescents, huit par des enfants, deux par des malades mentaux, 20 par vandalisme et 35 autres par des inconnus.

Elizabeth se rend à York en dépit des menaces de mort

YORK. (AFP) — La reine Elizabeth et le prince Philip sont arrivés aujourd'hui à York où des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour faire face à un éventuel attentat contre la souveraine britannique. Une seconde lettre, menaçant de mort la reine Elizabeth, est d'ailleurs, parvenue à un journal local au moment même où son avion approchait de la ville où elle doit prendre part aux cérémonies du 1.900e anniversaire de la fondation de la ville par les Romains. La police locale a été renforcée par des agents de la "branche spéciale" de Scotland Yard tandis que la plupart des cinq cents policiers affectés au service d'ordre, ont été armés, décision qui n'est prise qu'exceptionnellement en Grande-Bretagne. Les allées et venues suspects

étaient surveillées au départ de l'aviation royal de Londres et à son arrivée sur un terrain militaire voisin de York. Le long du parcours que doit emprunter le cortège, la police a entrepris une nouvelle fouille minutieuse, visitant notamment avec soin tous les bâtiments vides où pourrait se cacher un homme armé. Une première lettre de menace avait été reçue samedi par un quotidien de la ville. Bien que des fautes d'orthographe et des défauts de présentation aient donné à penser qu'elle n'avait pas été réellement écrite par la "brigade de la colère" comme l'indiquait la signature, la menace avait été prise très au sérieux par les autorités policières qui avaient décidé de mettre en place un service de sécurité particulièrement important.

# Un DC3 s'abîme dans le Pacifique

EUREKA, Californie. (UPI-AFP) — Un DC3 transportant 23 personnes s'est abîmé en mer, hier soir, quelques instants après avoir décollé, faisant 16 morts et sept blessés.

L'appareil a heurté une usine de traitement des eaux-vannes située près de la piste de l'aéroport d'Eureka et s'est ensuite écrasé dans le Pacifique, à proximité de la côte.

Dans les instants qui ont suivi le décollage raté, la carlingue du DC3 s'est brisée en deux, avant de toucher l'eau.

Des dizaines de personnes témoins de la tragédie n'ont pu intervenir pour porter secours aux survivants à cause de l'état de la mer, rendue houleuse par des vents violents. Ce n'est qu'au bout d'une quarantaine de minutes que des embarcations de plaisance et un garde-côte ont pu s'approcher de l'épave.

L'avion transportait des représentants de ventes de la Shelter Cove Sea Ranch Development Company de Los Angeles, qui réalise un projet de construction domiciliaire le long de la côte de la Californie, à environ 200 milles au nord de San Francisco.

Selon des témoins oculaires, l'appareil est demeuré à flot pendant une trentaine de minutes avant de disparaître. Les survivants ont dû nager pendant quelque 40 minutes avant d'être secourus par un garde-côte. Ils ont été transportés dans un hôpital d'Arcata, près d'Eureka.

L'agence fédérale de l'aviation civile a précisé que le DC3 se dirigeait vers San Jose, à environ 65 milles au sud de San Francisco, puis de là il devait se rendre à Los Angeles.

# Ali gagne en appel

WASHINGTON. (AFP, UPI, PA) — La Cour suprême des Etats-Unis a cassé le jugement condamnant l'ancien champion du monde de boxe Muhammad Ali (Cassius Clay) à une peine de prison de cinq ans pour avoir refusé de faire son service militaire.

Dans une décision de huit voix contre une, le tribunal déclare que, après étude du dossier, il en est venu à la conclusion que l'attitude de Muhammad Ali "est fondée sur la doctrine de la religion musulmane comme il la comprend".

Cassius Clay détenait le titre de champion du monde de la catégorie des poids lourds quand il refusa de faire le traditionnel pas en avant aux cérémonies d'admission dans l'armée, le 28 avril 1967 à Houston, Texas.

Le mois suivant, le boxeur noir était condamné par un jury de six hommes et six femmes, tous des Blancs.

Tout au long de la bataille juridique qu'il livra au gouvernement américain, Muhammad Ali a prétendu qu'il devait être exempté de l'appel aux armes parce qu'il était un ministre du culte musulman.

Dans son jugement non signé, le tribunal de la Cour suprême déclare que le gouvernement concède pleinement que les croyances d'Ali reposent sur "une formation religieuse et une foi" de même essence que celles déjà invoquées dans les cas d'objecteurs de conscience.

# TIMES

SUITE DE LA PAGE A 1

berg a déclaré qu'il avait remis de son plein gré les documents secrets au "Times".

Devant ses sympathisants qui l'applaudissaient, Ellsberg a souligné qu'à l'automne 1969, il avait soumis à la commission sénatoriale des affaires étrangères "des informations provenant de ce qu'on appelle les papiers du Pentagone".

"Alors que 9.000 Américains de plus sont morts, je ne peux que regretter de ne pas avoir fourni à cette occasion ces renseignements au peuple américain.

"Maintenant, c'est fait. Je l'ai fait de mon plein gré. En tant que citoyen américain et citoyen responsable, je ne pouvais plus contribuer à cacher cette information au peuple américain. Je suis prêt à en subir toutes les conséquences pour moi-même et pour ma propre famille. Est-ce que vous n'iriez pas en prison pour aider à terminer cette guerre?"

Ellsberg a ajouté qu'en plus du "Times", il a remis l'étude du Pentagone à la Commission sénatoriale des affaires étrangères.

Ellsberg, ancien haut fonctionnaire du Pentagone, ancien chercheur de la Rand Corporation et actuellement chargé de recherches à l'Institut de technologie du Massachusetts, s'est constitué prisonnier à l'heure et le jour promis par ses avocats, samedi.

Ellsberg est disparu de son domicile de Cambridge, en même temps que sa femme, depuis le 16 juin. Ce jour-là, il avait été cité comme étant la source des fuites publiées par le "Times" sur l'engagement américain au Vietnam. Depuis, Ellsberg, s'était entretenu avec des amis et avait même participé à une interview télévisée.

Un mandat d'amener avait été émis contre lui vendredi, à minuit, à Los Angeles où une chambre de mise-en-accusation (grand jury) mène une enquête sur l'affaire des fuites.

# OEUVES

SUITE DE LA PAGE A 1

outrepassait les pouvoirs dont dispose la province.

Le Manitoba a soumis son projet de loi à la Cour suprême dans l'espoir de mettre fin à la guerre des oeufs et du poulet qui a récemment éclaté entre les provinces.

Cette guerre a commencé lorsque le Québec a établi FEDCO, organisme de mise en marché des oeufs en vue de protéger les producteurs québécois. Le nombre d'oeufs provenant des autres provinces pour mise en vente au Québec était sévèrement restreint, ce qui aurait entrainé, estime-t-on, des pertes de plusieurs millions de dollars pour les producteurs manitobains.

Les avocats de Fedco, la firme Viau, Mayrand, Hébert, sont d'avis que le jugement rendu par la Cour suprême à l'encontre d'un organisme provincial de mise en marché des oeufs au Manitoba ne peut s'appliquer à Fedco pour deux raisons.

En tout premier lieu, a déclaré M. Pierre Hébert, la Cour suprême a porté jugement sur un plan conjoint hypothétique de mise en marché, qui n'a pas été mis sur pied au Manitoba. Ensuite, son jugement repose sur l'étude de règlements qui ont déjà existé au Québec mais qui ont profondément été amendés le 31 mars dernier.

"Le Manitoba a retenu notamment le règlement no 6 de Fedco, abrogé en mars et remplacé depuis par le règlement no 7. Ce règlement a trait aux mécanismes de la mise en marché des oeufs: ramassage, classification par catégories, prix, etc."

"Par exemple, de préciser M. Hébert, si le règlement no 6 stipulait que le prix était déterminé uniquement par Fedco, le nouveau règlement stipule qu'il l'est maintenant par Fedco et les gens du commerce."

L'avocat note que la constitution de Fedco a déjà été contestée devant la Cour supérieure du Québec et que le juge Antonio Lamer a donné raison à l'organisme. La cause, toutefois, est toujours susceptible d'un appel devant la division d'appel de la Cour supérieure et devant la Cour suprême du Canada.

En ce qui concerne l'achat d'oeufs de l'Ontario, moins chers que ceux du Québec, M. Hébert fait remarquer que, de son côté, "il n'y a jamais eu restriction du commerce interprovincial".

"Nous ne produisons pas suffisamment d'oeufs au Québec, dit-il, et Fedco doit en acheter de l'extérieur."

# SMYTHE

SUITE DE LA PAGE A 1

En 1969, M. Smythe a été accusé d'avoir fraudé l'impôt pour un montant de \$278.920 et d'avoir fait de fausses déclarations d'impôt de 1964 à 1967.

M. Harold Ballard, un autre directeur du Gardens, avait aussi été accusé de fraudes fiscales au montant de \$134.685.

L'appel en Cour suprême ne portait pas sur la cause de M. Ballard, mais celle-ci aurait été affectée, comme toutes les autres causes semblables, si le plus haut tribunal du Canada avait décidé que la Couronne n'avait pas le droit de procéder sommairement dans certains cas et de procéder par "indictment" dans d'autres cas.

L'argument du procureur de M. Smythe reposait sur le fait qu'une clause de la loi sur l'impôt qui permet à la Couronne de procéder par "indictment", fait courir à l'accusé le risque d'une peine plus grave qu'une mise en accusation par déclaration sommaire. Ce paragraphe de la loi contredit donc une clause de la Charte des Droits de l'homme qui prévoit l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

La Cour suprême a toutefois confirmé le jugement prononcé par le juge Wells et selon lequel la disposition discrétionnaire de la loi de l'impôt sur le revenu faisait partie, lorsque la Déclaration des Droits de l'homme est entrée en vigueur, du concept britannique et canadien d'égalité devant la loi.

Etant donné la différence qui existe entre les systèmes de gouvernement du Canada et des Etats-Unis, souligne le jugement, les décisions que prennent les tribunaux des Etats américains ne peuvent être mises en application au Canada en dépit de toute similitude entre le 14e amendement à la Constitution américaine et la disposition de la Déclaration canadienne des Droits de l'homme.

Selon la Cour suprême, le maintien de l'appel de M. Smythe rendrait inopérantes les dispositions de quelque 30 sections du Code pénal et d'autres dispositions des Statuts canadiens autorisant à procéder par voie de déclaration sommaire ou par voie de mise en accusation préférentielle.

MM. Smythe et Ballard ont été conjointement accusés, ces jours derniers, du vol de \$146.000 en espèces et en valeurs mobilières entre 1964 et 1969.

# SAINT-PIERRE

SUITE DE LA PAGE A 1

M. Saint-Pierre était d'ailleurs en Chambre aujourd'hui pour poursuivre les discussions du projet de loi numéro 27 sur le regroupement des commissions scolaires. Le ministre de l'Education doit ensuite présenter le projet de loi numéro 28 sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal et présider l'étude des crédits de son ministère.

# COLOMBO

SUITE DE LA PAGE A 1

lui est un Noir. Un policier a été vu se battant avec un autre Noir que seules secondes après la fusillade mais, d'après les autorités policières, l'inconnu qui a tiré a réussi à s'enfuir.

Au même instant, une agence de presse américaine a reçu un appel téléphonique anonyme disant: "Nous venons d'assassiner Joe Colombo. Ce n'est que le commencement. Un de nos frères a été tué aujourd'hui. La société raciste paiera pour son attitude envers nos frères Noirs".

# La Cour suprême des USA n'a pas encore décidé

WASHINGTON. (PA, Reuter, AFP)

— La Cour suprême des Etats-Unis ne s'est pas prononcée aujourd'hui sur l'affaire des fuites de documents secrets du Pentagone, mais a prolongé sa session afin de pouvoir rendre jugement.

La Cour suprême devait s'ajourner aujourd'hui jusqu'aux assises d'automne. Mais le juge en chef Warren Burger a annoncé à l'ouverture de la séance que le tribunal continuerait de siéger afin de rendre d'autres décisions.

En attendant une décision du plus haut tribunal des Etats-Unis, les journaux ne pourront publier de documents tirés des dossiers secrets du Pentagone sur l'engagement américain au Vietnam, documents que le gouvernement juge dangereux pour la sécurité du pays.

Le fait que la Cour suprême se soit réunie exceptionnellement samedi pour entendre la cause du gouvernement contre le "New York Times" et le "Washington Post" semble indiquer que le tribunal considère l'affaire comme urgente. Toutefois, ce matin, le juge Burger n'a fait aucun commentaire à ce sujet.

Durant ce temps, à St-Louis, Missouri, un juge d'une cour de district fédéral décréait une injonction contre le "St-Louis Post Dispatch", empêchant ce grand quotidien régional de poursuivre la publication de documents considérés comme ultra secrets et provenant, comme les documents précédemment publiés par le New York Times et le Washington Post, du rapport du Pentagone sur l'engagement américain au Vietnam.

M. David Lipman, rédacteur en chef adjoint du "Post-Dispatch", a déclaré que le journal obéirait à l'ordonnance en attendant la décision de la Cour suprême.

# Notion

Il est difficile pour le moment de préjuger de la décision que prendront les neuf juges de la Cour suprême dans le conflit "historique" qui oppose deux journaux parmi les plus influents des Etats-Unis — Le "New York Times" et le "Washington Post" — au gouvernement sur un point capital: la notion de censure préalable.

L'audience, qui a duré un peu plus de deux heures était publique, la cour ayant d'emblée rejeté par six voix contre trois une requête du gouvernement en faveur du huis clos pour permettre à son représentant, l'avocat général Erwin Griswold, de développer ses arguments visant à prouver que la publication des dossiers du Pentagone mettait en danger la sécurité du pays.

Pour Me Alexander Bickel, avocat du "New York Times", la tentative du gouvernement fédéral d'empêcher la suite de la publication du document du Pentagone menace les garanties constitutionnelles de la liberté de parole. Rien, a-t-il dit, que ce soit dans la jurisprudence ou dans la constitution, ne donne au gouvernement fédéral le droit d'empêcher à l'avance un journal de publier certaine copie.

Dans son argumentation, l'avocat général Griswold a soutenu que la publication des documents confidentiels aurait "une répercussion directe sur la sécurité des Etats-Unis" et notamment sur "la conduite des négociations délicates" en cours ou à venir sur le Moyen-Orient et les réductions d'armement.

La veille de la réunion de la Cour suprême, le gouvernement avait fourni une nomenclature — qui à elle seule couvrirait 22 pages, plus quelques additifs — de ceux des documents contenus dans le dossier du Pentagone qu'il considérait comme hautement confidentiels et impropres à la publication.

Pour le reste du dossier, le "Times" et le "Post" recevaient autorisation de la faire paraître.

Les deux journaux ont refusé de reprendre la publication dans ces conditions affirmant que ce serait là précisément l'exemple unique, l'introduction d'une censure préalable par le gouvernement qui lui confirmerait le droit de déterminer ce qui est publiable et ce qui ne l'est pas. C'est là en effet le coeur du problème.

Les juristes qui depuis deux semaines draguent les archives n'ont trouvé aucun précédent à une telle notion depuis la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis.

La seule trace d'un précédent approximatif a été trouvée dans une affaire de diffamation dont la Cour suprême avait à s'occuper en 1931. Dans ses attendus, à l'époque, la Cour suprême avait inséré une phrase inci-

# Les journaux nient toute collusion

WASHINGTON (Washington Post) — Les propriétaires des sept journaux qui ont publié jusqu'ici des articles sur le dossier secret du Pentagone affirment qu'en dépit des apparences, il n'y a aucune collusion entre eux.

Bien que beaucoup de gens soient sous l'impression que les journaux se soient refiliés l'un à l'autre les documents, au fur et à mesure que les tribunaux en interdisaient la publication, les propriétaires soutiennent qu'il n'en est rien et que les journaux ont tout simplement joué le jeu de la concurrence. Ils ont refusé de fournir des copies des documents aux groupes ou aux autres journaux, dont deux canadiens, qui en ont fait la demande.

A Washington, les autorités ne se sont pas encore penchées sur cet aspect du problème. D'après le directeur des communications de la Maison Blanche, M. Herb Klein, les enquêteurs du gouvernement sont trop pris par les autres facettes de la controverse.

dente disant que "dans certaines circonstances d'extrême urgence, les cours de justice pourraient interdire la publication dans les journaux d'une date d'appareillage de troupes ou de plans de bataille, malgré les dispositions du premier amendement de la constitution".

Or, l'argumentation du "Times" et du "Post" souligne entre autres qu'ils n'ont publié rien de semblable.

# CHINE

SUITE DE LA PAGE A 1

de professeurs libéraux de l'Université Sanford. Nous y serons suivis d'un fort groupe d'intellectuels canadiens et d'une délégation australienne représentant des parlementaires et des militants de l'opposition travailliste au parlement de Canberra.

Mais le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, est le premier membre du gouvernement canadien à diriger en Chine une délégation officielle.

# Branle-bas de combat

La mise sur pied de cette délégation a donné lieu, on s'en doute un peu, à un véritable branle-bas de combat au ministère de l'Industrie. Il s'agissait d'abord de faire un choix d'hommes d'affaires. Or depuis la reconnaissance de la Chine, des centaines avaient posé leur candidature pour cet éventuel voyage en Chine. Il a fallu réaliser le tour de force de faire en sorte que le nombre des hommes d'affaires soit considérablement réduit tout en permettant une représentation adéquate de l'ensemble des secteurs de l'économie canadienne.

Il fallait éviter d'inclure dans la délégation des chefs d'entreprise dont la citoyenneté serait américaine ou des dirigeants de filiales canadiennes d'entreprises américaines. Il fallait faire en sorte aussi que les hommes d'affaires choisis pour représenter des secteurs en retard de l'économie canadienne aient l'expérience qu'il faut pour dresser ensuite, pour leurs associations respectives, des rapports complets et détaillés de leur mission.

C'est ainsi que sont représentés les organismes suivants: les Associations canadiennes de la pâte et du papier, des manufacturiers des importateurs et des exportateurs, des banquiers, des ingénieurs-conseils, des mines, des producteurs de produits chimiques, le conseil des industries forestières, la Chambre de commerce, la Fédération de l'agriculture.

# Un choix de fonctionnaires

C'est le gouvernement qui déraie la note du transport de ces messieurs, ceux-ci faisant les frais de leur séjour.

De la même façon, la délégation comporte un choix de fonctionnaires. Ils sont eux aussi une douzaine et représentent en général les ministères dits économiques du gouvernement: Revenu, Industrie et Commerce, Finances, Energie, Mines et Ressources, Agriculture. Ils font tout autant que les hommes d'affaires partie intégrante de la délégation et pour montrer l'équilibre de cette délégation on a même fait des pieds et des mains pour s'assurer, devant la rareté des sièges de première classe à bord de l'avion venant du Canada, qu'ils seraient également partagés entre fonctionnaires et hommes d'affaires.

Bien que certains journalistes qui font le voyage aient contracté des obligations à l'égard de journaux américains, tous sont des Canadiens qui représentent des entreprises canadiennes. (Cela évitera des incidents ridicules comme ceux qui se produisent en Russie alors que les correspondants de Time Magazine furent empêchés de "couvrir" des journalistes québécois.)

La longue préparation du voyage en Chine

# La Saint-Jean: pas de conférence de presse de la police

Le directeur de la police de Montréal, M. Jacques Saulnier, a indiqué dans un communiqué publié hier soir qu'il n'y aurait pas de conférence de presse aujourd'hui au sujet des accusations de brutalité portées contre la police à la suite de son intervention sur la place Jacques-Cartier, le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste.

Les journaux avaient annoncé hier que le directeur de la police et les dirigeants municipaux donneraient une conférence de presse au cours de laquelle il serait

question d'interdire toute célébration future de la Saint-Jean, si l'on maintenait les accusations de brutalité contre la police et de mauvaise administration contre la ville.

"La décision a été prise de disperser la foule, évaluée à 15.000 personnes par la police, après l'explosion qui a eu lieu derrière un édifice de la Cour", a été le seul commentaire de M. Saulnier, qui n'a pas précisé de qui était venu cet ordre.

Le comité des fêtes de la Saint-Jean s'est élevé vendredi contre la décision bru-

de Montréal de disperser la foule qui célébrait la fête nationale québécoise dans le Vieux Montréal.

Selon les porte-parole du comité, qui avaient convoqué une conférence de presse à l'hôtel Iroquois, la police n'avait aucune raison de mettre fin aux réjouissances, puisque l'explosion d'un cocktail molotov devant le Palais de Justice n'était qu'un incident isolé.

"Nous admettons qu'il y a eu ensuite des bouteilles lancées contre les policiers, a-t-elle et injustifiée de la police

dit M. Mathias Roux, un des membres du comité, mais ce n'est qu'après que la police eut entrepris de disperser la foule. Les policiers ont été provoqués, mais après avoir eux-mêmes provoqué la foule."

Le président du comité des fêtes, M. Roger Baulu, avait demandé plus tôt qu'une enquête soit effectuée sur l'action non nécessaire de la police à la suite de l'explosion.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. François-Albert Angers, a accusé la police de brutalité, faisant valoir que

Les policiers frappaient brutalement les gens en les chassant de la place Jacques-Cartier.

**Charge militaire**

Les célébrations s'étaient déroulées paisiblement depuis la fin de l'après-midi, jusqu'à ce que la police intervienne, chargeant la foule dans un style tout à fait militaire.

Personne n'a été blessé par l'explosion, mais neuf témoins ont été dans l'échauffourée qui a suivi. La police affirme de son côté que douze de ses membres ont subi des blessures.

Quarante-deux personnes ont été arrêtées, dont vingt ont été relâchées après interrogatoire. Les autres ont été accusées d'avoir résisté à leur arrestation, de refus de

circuler, de voies de fait sur les policiers et de dommages à la propriété.

Trois jeunes gens sont détenus pour interrogatoire sur l'explosion. Les experts de la

police ont d'abord cru qu'il s'agissait de dynamite, mais ont admis plus tard avoir été incapables de déterminer ce qui avait provoqué la déflagration.

## Le comité des citoyens de Milton-Parc doute de la réalisation du projet des Immeubles Concordia

Le comité de citoyens de Milton-Parc est persuadé que la société Les Immeubles Concordia est en faillite et que les grands travaux de rénovation du quartier ne débiteront jamais.

C'est ce que le porte-parole du comité, M. Brian Knight, confiait samedi aux journalistes alors qu'avait lieu une manifestation originale visant à faire réouvrir les boutiques de l'avenue du Parc dans les

environs de Prince-Arthur. Le comité rappelle que Concordia a annoncé en 68 que les travaux commençaient en 1969 et que depuis la date a toujours été repoussée. Cette fois, les travaux débuteraient en septembre, mais les citoyens ont cessé d'y croire.

De son côté, le président de la société de gestion le Domaine Concordia Ltée, le brigadier Guy Gauvreau, a

vivement nié, ce matin les affirmations du comité de citoyens qu'il a taxé de "groupe négatif de Milton-Parc".

"Ceux qui ont lancé cette rumeur sont des méchants ou des menteurs! Nous sommes actuellement à compléter le financement du projet et les travaux devraient débiter cet automne", de commenter M. Gauvreau.

Cependant, le directeur du

service des permis et inspections de la ville de Montréal, M. Léopold Laurin, a déclaré que la Société avait demandé plusieurs permis de démolition mais que les travaux ne sont pas encore commencés, et qu'en outre ce service de la ville n'a jusqu'à présent émis aucun permis de construction au nom des Immeubles Concordia.

Ce contre quoi le comité des citoyens protestait sa-

medi, c'est la fermeture des magasins de l'avenue du Parc autour de la rue Prince-Arthur. Les commerçants qui n'avaient plus que des baux au mois de Concordia ont quitté les lieux, car il leur était difficile de renouveler leur stock sans savoir s'ils occuperaient toujours leur local le mois suivant.

Le comité a donc distribué des souvenirs aux passants pour leur rappeler les magasins disparus. Une pomme devant l'épicerie. Un clou chez le quincaillier, une bouteille d'eau chez le pharmacien. Tous ces commerces étant fermés, il faut maintenant que les résidents du quartier aillent jusqu'à la rue Saint-Laurent pour faire leurs courses.

## Saint-Jean-Vianney: étude des pertes

QUEBEC (PC) — C'est ces jours-ci que le ministère des Affaires sociales commencera à s'entretenir les survivants du sinistre de Saint-Jean-Vianney afin de déterminer leurs pertes en biens mobiliers ainsi que les torts émotifs, psychologiques et autres, dont ils ont souffert.

Les données recueillies dans des questionnaires et au cours d'interviews par le ministre et l'agence locale de service social seront par la suite analysées par un comité com-

posé de représentants des sinistrés, du Fonds de secours, de la Protection civile, de la Société d'habitation du Québec, du Bureau d'aide social et du Service social. L'opération devrait être terminée dans deux mois.

Ce comité établira également les critères de remboursement et de compensation.

Entre-temps, l'opération "reimplantation" se poursuit en vue de déménager ailleurs les maisons situées en des secteurs encore dangereux de Saint-

Jean-Vianney. Un total de 278 maisons devraient être transportées ailleurs d'ici mai 1972.

Près de 90 p. cent des familles ont fait savoir qu'elles étaient prêtes à se réinstaller à Arvida sur des terrains donnés par la compagnie Alcan. La plupart de ces familles vivent dans des roulottes depuis le 4 mai, date du sinistre. Le glissement de terrain avait entraîné la mort de 31 personnes et la perte de plusieurs maisons, d'automobiles et d'un autobus.

Chez  
**Archambault**

vous bénéficiez  
d'une remise  
de **10 à 25%**



- disques
- sur
- cassettes
- cartouches

LIVRAISON GRATUITE  
sur l'île de Montréal et banlieue immédiate de toute commande de \$5.00 et plus

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

**Ed Archambault INC.**

500 est, rue Ste-Catherine, angle rue Berri — 849-6201

DE PLUS EN PLUS!  
NOUS VOYONS CETTE  
PLAQUE À L'ARRIÈRE  
DES VOITURES QUI  
ROUVRE LE LONG DES  
CHEMINS. C'EST CERTAIN  
DÉCARIE A DE PLUS EN PLUS  
LES MEILLEURES  
OFFRES EN VILLE.



**BRITISH AUSTIN ROVER TRIUMPH JAGUAR LANCIA**  
**LEYLAND**

**DECARIE**  
MOTORS LTD. MONTREAL

55, rue Gince, St-Laurent, 334-9911  
Juste à 1000 pieds du rond-point Acadie sur la voie de service ouest

**POURQUOI il est important  
DE CHOISIR l'endroit où  
acheter un APPAREIL AUDITIF**

**Expérience:** Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à 52 ans.

**Vérification adéquate:** C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

**Appareils de la meilleure qualité:** Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord. DEMANDEZ À VOTRE MÉDECIN... il connaît les appareils MAICO.

**Service:** Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation.

**MAICO APPAREILS AUDITIFS**

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — WE 5-5293  
Succursale: 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI 9-6440

# ajoutez de l'espace utilisable et de la valeur à votre maison



## rallonges à partir de \$1955

Ajoutez cette nouvelle pièce à votre maison. **MAINTENANT**, nos prix n'ont jamais été si bas. Nous pouvons vous offrir dès maintenant une addition de 8' x 10' dans le même style que votre demeure pour aussi peu que **\$1,955**.

Et ce prix comprend tout: la fondation, l'isolation, les murs, le plancher, les fenêtres, l'électricité, le chauffage et votre choix de matériaux de finition intérieure et extérieure.



**SALLE DE JEUX**

Nous vous offrons les plus belles salles de jeux de tout Montréal.

Nos prix incluent: l'isolation, le chauffage, l'électricité et une gamme infinie de produits de finition.

Exemple: 10' x 20' pour aussi peu que **\$995**



**CUISINES**

Cuisiner deviendra un plaisir si vous nous laissez embellir votre décor.

Pour le prix incroyable de **\$495** et plus.

Nous changerons votre vie et les corvées deviendront un plaisir.



**SALLE DE BAIN**

Modernisons! changeons de style! Que diriez-vous d'une nouvelle vanité? d'accessoires de couleurs? de nouvelles tuiles? de papier-tenture?

A partir de **\$695**

**FINANCEMENT DISPONIBLE — TAUX BANCAIRES  
AUCUN DÉPÔT REQUIS — 1er VERSEMENT EN SEPTEMBRE**

ESTIMATIONS GRATUITES • AUCUNE OBLIGATION

### LES RÉNOVATIONS DE MONTRÉAL INC.

## APPELER DÈS MAINTENANT 381-9364

**NOUS FAISONS DE TOUT  
COCHER SELON VOS BESOINS**

- SALLES DE JEU
- CUISINES
- GARAGES
- RAJOUTS
- SALLES DE BAIN
- PIÈCES AU GRENIER
- LUCARNES
- TOITURES
- TRAVAIL DE CHARPENTE
- TRAVAIL DE CIMENT
- PAREMENT D'ALUMINIUM
- FENÊTRES D'ALUMINIUM
- PEINTURE ET TOUTES AMÉLIORATIONS RÉSIDUELLES

# MGB



## Méfiez-vous des imitations.

Ne les laissez pas vous dérouter. La MG est la voiture originale, celle qui continue de l'être, celle pour laquelle il n'y a pas de substitut: c'est la vraie de vrai. MGB/GT. MIDGET. Voyez-les toutes.

Un des plus grands fabricants de voitures au monde... qui dessert aussi tout le Canada.

Il y a un réseau de 5 dépôts de pièces de rechange MG et de 150 concessionnaires British Leyland dans tout le Canada. Voyez le concessionnaire le plus près de chez-vous.

**Austin Sales & Service (Qué.) Ltd.**  
12225 Côte-de-Liesse  
636-1812

**Coiteux Auto Inc.**  
5180 avenue Papineau  
526-9138

**CAP-DE-LA-MADELEINE: RICHARD (AUTOMOBILE) ENRG.**  
94, rue Fusay, 378-8464

**COWANSVILLE: MITCH BÉDARD AUTO LTD.**  
170 Main Street, 263-0560

**DRUMMONDVILLE: JOLIN & TOUTANT AUTO INC.**  
2115 boul. Mercuro, 472-1108

**LACHUTE: WELDEN MOTORS LTD.**  
275 Bethany Rd., 662-5238

**POINTE-CLAIRE: CENTRE AUTO CLINIC RED'D.**  
261 Chemin St-Jean, 697-5462

**STE-ANNE-DE-BELLEVUE: LAVIGNE GARAGE INC.**  
37, rue Ste-Anne, 453-5327

**STE-ROSALIE: GARAGE WILFRID MALO ENRG.**  
320, rue Centre, 799-3267

**Garage Desjardins & Frères Inc.**  
3923 boul. Samson  
688-8210

**Lacordaire Auto Ltée**  
7630 Le Mans, St-Leonard  
255-2853

**Midland Motor Sales Inc.**  
1934 ouest, rue Ste-Catherine  
937-3543-44

**Lemenn Auto Ltd.**  
3939 boul. Taschereau  
678-1220

**ST-EUSTACHE: ST-LOUIS GARAGE LTD.**  
11 Chemin Oka, 627-0861

**ST-JEAN: ANDRÉ FORTIN AUTO INC.**  
332, rue St-Jacques, 348-6263

**SHAWINIGAN: PAINCHAUD & FILS.**  
1413 St-Marc, 537-0641

**SHERBROOKE: ROUSSEAU AUTOS INC.**  
2059, rue King o., 567-3931

**TERREBONNE: VEZEAU AUTO ENR.**  
509, rue St-François-Xavier, 666-8032

**VALLEYFIELD: JEAN-GUY LEMVRE AUTO ENRG.**  
345, rue Victoria, 371-0033

**WATERLOO: TRANCHEMONTAGNE AUTO LTD.**  
57, rue Foster, 539-1282



# COMPAREZ VOUS AUSSI!

En choisissant elle-même des articles de valeur comparable chez un concurrent (15 juin 1971), Mme Jean-Guy Lauzier a prouvé qu'elle avait réduit le coût de son marché de **7.3%** chez Steinberg.



Mme Jean-Guy Lauzier  
2181 Denonville  
Ville Emard (Montréal)



**ON PEUT COMPTER DESSUS!**

prix de  
Steinberg  
\$27.87

prix du  
concurrent  
\$30.08

**ÉCONOMIE**  
**\$2.21**

## POURQUOI PAS VOUS AUSSI?

pm	achats bonis	COMPAREZ
	RELISH McLAREN SUCRÉE "HOT DOG", "DILL" POT 15 OZ	33¢
	OLIVES MANZANILLA CORONATION, L.P. POT 12 OZ	59¢
	MAYONNAISE HELLMANN'S POT 16 OZ	49¢
	PAIN DE VIANDE KAM BTE 12 OZ	55¢
	JAMBON MAPLE LEAF BTE 1 1/2 LB	\$1.69
	TOMATES ENTIÈRES ORCHARD KING CANADA DE CHOIX, BTE 19 OZ	25¢
	POIRES BARTLETT AUSTRAL, DE FANTAISIE MOITIÉS, BTE 28 OZ	43¢
	PRODUITS AROMONA SALADE 2 FRUITS PÊCHES OU POIRES TRANCHÉES, BTE 28 OZ	42¢
	DÉTERSIF ARCTIC POWER BTE GÉANTE	94¢

pm	BAS TOUS LES JOURS	COMPAREZ
	SARDINES MILLIONNAIRES DÉOSSÉES ET SANS PEAU, BTE 4 1/2 OZ	31¢
	SAUMON KETA DE FANTAISIE ROSE MARIE BTE 15 1/2 OZ	85¢
	SACS DE THÉ PAGODA, ORANGE PEKOE SAC DE 60	64¢
	COFFEE MATE DE CARNATION POT 13 OZ	33¢
	MÉLANGE NESTEA POUR THÉ GLACÉ NESTLÉ POT 13 OZ	77¢
	POISS ASSORTIS ORCHARD KING CANADA DE CHOIX, BTE 19 OZ	20¢
	POMMES DE TERRE PELEES, ORCHARD KING CANADA DE FANTAISIE BTE 19 OZ	18¢
	ANANAS TRANCHÉS PICNIC BTE 28 OZ	31¢
	JUS DE POMMES ORCHARD KING, VITAMINE CANADA DE CHOIX, BTE 48 OZ	31¢

pm	BAS TOUS LES JOURS	COMPAREZ
	CRISTAUX ROSE DE LIMONADE, PRÉSIDENT PQT 3 1/2 OZ	12¢
	MÉLANGE À GLAÇAGE ROBIN HOOD, CHOC. OU VANILLE, PQT 6 1/2 OZ	28¢
	DESSERTS EN GELÉES 1-2-3 ASSORTIES JELL-O PQT 4 1/4 OZ	36¢
	RAGÔT AU BOEUF POUR CHATS, DR. BALLARD BTE 14 1/2 OZ	23¢
	ALIMENTS CHAMPION POUR CHIENS, DR. BALLARD BTE 15 OZ	17¢
	POUDINGS ASSORTIS NESTLÉ PRÊTS-À-SERVIR BTE 15 1/2 OZ	31¢
	ESSUIE-TOUT DECORE WHITE SWAN COULEURS ASS., PQT 2 ROUL.	58¢
	DÉTERSIF LIQUIDE VELETTE BOUT. 64 OZ	69¢
	BRIQUETTES DE CHARBON, STEINBERG SAC 20 LB	\$1.39

pm	BAS TOUS LES JOURS	COMPAREZ
	INSECTICIDE MOUSSEUX OFF, BTE 3.8 OZ	99¢
	SERVIETTES en PAPIER STEINBERG, PQT DE 500	99¢
	VERRES EN "POLY FOAM", PQT DE 50	49¢
	PÂTE DENTIFRICE MACLEANS, TUBE FAM.	91¢
	LOTION SOLARCAINE, BOUT. 3 OZ	\$1.07
	HUILE POUR BÉBÉS JOHNSON, BOUT. 9 OZ	87¢
	COTON-TIGES Q-TIPS, PQT DE 180	66¢
	MARGARINE STEINBERG, PQT 1 LB	26¢
	MARGARINE CARNAVAL, PQT 1 LB	23¢

pm	produits populaires	COMPAREZ
	PATATES CHIPS HUMPTY DUMPTY, BTE 17 OZ	99¢
	MOUTARDE CONDOR CONT. EN PLASTIQUE, 12 OZ CH.	37¢
	FÈVES AU LARD LIBBY AVEC SAUCE TOMATE (BTE 28 OZ ..... 38¢)	24¢
	CRISTAUX SWING A SAVEUR D'ORANGE, 5 PQT 3 1/4 OZ	79¢
	CÉRÉALES GENERAL MILLS FRANKEN BERRY OU COUNT CHOCULA, BTE 8.5 OZ	47¢
	ALIMENTS TAMISÉS HEINZ, POUR BÉBÉS, PQT 4 1/4 OZ	14¢
	CIRE À PLANCHER LIQUIDE FUTURE, BOUT. 27 OZ	\$1.45
	PLEDGE AU CITRON DE JOHNSON, BTE 6 1/2 OZ	88¢
	RINCE-BOUCHE STEINBERG, BOUT. 16 OZ	59¢

**MARDI, 29 JUIN**  
OUVERTURE D'UN  
NOUVEAU MAGASIN A  
**VALLEYFIELD**  
1000, BOULEVARD LANGLOIS

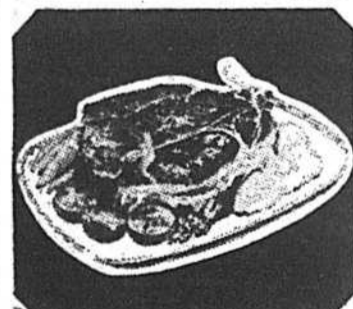
**BAS TOUS LES JOURS**  
**CRÈME GLACÉE**  
ICE CASTLE  
ESSENCES ASSORTIES  
CONT. CARRÉ  
3 CHOP. **65¢**

**ACHAT BONI** **DOUBLE ÉCONOMIE**  
**PEPSI COLA**  
6 BOUT 26 OZ **99¢**  
(BOUT. RETOURNABLES)

**ACHAT BONI** **DOUBLE ÉCONOMIE**  
**PAPIER de TOILETTE**  
WHITE SWAN  
COULEURS ASSORTIES  
PQT 4 ROUL. **49¢**

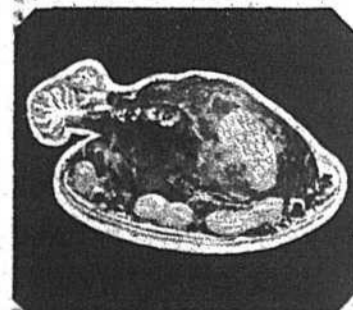
**FERMÉ JEUDI**  
TOUTE LA JOURNÉE  
**FÊTE DE LA**  
**CONFÉDÉRATION**

### ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



**RÔTI de PALETTE**  
COUPE ORDINAIRE, MARQUE ROUGE

**69¢** LA LB



**JEUNES DINDONS**  
5 À 9 LB. CONGELÉS  
CANADA CATÉGORIE "A"

**39¢** LA LB



**JAMBON FUMÉ**  
ENTIÈREMENT CUIT, PRÊT-À-MANGER

ACHAT BONI  
UN BOUT OU L'AUTRE **49¢** LA LB  
JAMBON TRANCHE PRÊT-À-MANGER **79¢** LA LB



**BACON TRANCHE**  
SANS COUENNE, STEINBERG

PQT 1 LB **55¢**  
PQT 1/2 LB **33¢**

**RÔTI DE CÔTES CROISÉES**  
MARQUE ROUGE LA LB **89¢**

**BIFTECK DE RONDE**  
DÉOSSÉE, TRANCHE ENTIÈRE  
MARQUE ROUGE LA LB **\$1.19**

**RÔTI DE GROUPE**  
COUPE SILVERSIDE  
MARQUE ROUGE LA LB **\$1.19**

**BOEUF HACHÉ**  
FRAIS LA LB **59¢**

**POULETS 2 À 3 LB**  
CONGELÉS, EMP. SOUS VIDE  
CANADA CATÉGORIE "A" LA LB **33¢**

**CÔTELETTES D'AGNEAU**  
DANS L'ÉPAULE, EN PANIER  
DE NOUVELLE-ZÉLANDE LA LB **55¢**

**LONGES DE PORC**  
MAIGRES, FRAICHES,  
BOUT DES CÔTES, ENV. 3 LB LA LB **49¢**

**FOIE DE PORC**  
TRANCHE, DÉLICIEUX LA LB **29¢**

**BACON ECONOMY**  
ROSE MARIE PQT 1 LB **39¢**

**SAUCISSES FUMÉES**  
SANS PEAU STEINBERG PQT 1 LB **59¢**

**PIZZA AU PEPPERONI**  
FRAICHE STEINBERG 1 LB 8 OZ **99¢**

**SAUCISSES AU PORC**  
MCGARRY PQT 1 LB **69¢**

**SAUMON TRANCHE**  
DE GASPÉ, FRAIS LA LB **\$2.19**

**FILETS DE SOLE**  
OCEAN MAID PQT 1 LB **69¢**

### pm pâtisseries

**TARTE À LA RHUBARBE**  
STEINBERG 24 OZ 8" CH. **49¢**

**PAINS À HOT DOG**  
OU À HAMBURGER  
STEINBERG PQT DE 12 **33¢**

**BEIGNES AU MIEL**  
GLACÉS, STEINBERG PQT DE 12 **45¢**

**PAIN AUX RAISINS**  
TRANCHE, STEINBERG 2 PAINS 12 OZ **35¢**

**GÂTEAU au CHOCOLAT**  
ET NOIX, STEINBERG 14 OZ **25¢**

**ROULÉ AUX ABRICOTS**  
OU AU CHOCOLAT  
STEINBERG 10 OZ CH. **29¢**

**BRIQUES SUCRÉES**  
AUX FRUITS, STEINBERG PQT DE 12 **39¢**

**GÂTEAU AU CHOCOLAT**  
NOUVELLE ORLÉANS  
GLAÇAGE AU CHOCOLAT 15 OZ **39¢**

AU COMPTOIR PETITE FLEUR!  
**TARTE AU SUCRE**  
À LA CRÈME CH. **59¢**

### pm articles divers

**HIBACHI DOUBLE**  
10" x 20"  
EN FONTE OU ALUMINIUM CHACUN **\$8.77**

**PLANCHE À BIFTECK**  
RONDE, 9 1/2" CHACUNE **77¢**

### pm fruits et légumes

**BANANES**  
DORÉES ET MÛRES  
VARIÉTÉ PREMIUM  
PETITES ET GROSSES **12¢** LA LB

**POMMES DE TERRE**  
NOUVELLES, DE VIRGINIE  
CANADA NO 1 SAC 10 LB **66¢**

**PÊCHES**  
DE CALIFORNIE, CANADA NO 1  
VARIÉTÉ "YELLOW FLESH" LA LB **38¢**

**CANTALOUPS**  
DU MEXIQUE, CANADA NO 1  
GROSSEUR 45 CHACUN **39¢**

**CERISES BING**  
DE WASHINGTON  
CANADA NO 1 LA LB **58¢**

**MELON D'EAU**  
DE FLORIDE, ENVIRON 16 LB  
VARIÉTÉ LONG GREYS CH. **98¢**

**POMMES Granny Smith**  
DE FANTAISIE — AUSTRALIENNES  
ET SUD-AFRICAÎNES LA LB **33¢**

**MAÏS SUCRÉ**  
DE FLORIDE, CANADA NO 1  
EMPAQUÉTÉ 5 POUR **58¢**



Tous les moyens sont bons pour fuir

Une femme âgée est transportée au moyen d'un bâton de bambou alors que d'autres réfugiés, fuyant comme elle le Pakistan oriental pour l'Inde, se déplacent à bord d'un tricycle de fortune. Objectif: un camp de réfugiés...

UPI photo télé

## Malte interdit ses quais aux bâtiments de la 6ème flotte

NAPLES (Reuter) — Le conflit entre l'OTAN et le nouveau premier ministre de Malte, M. Dom Mintoff, s'est aggravé hier: on rapporte que le gouvernement maltais a interdit, au moins pour le moment, toute visite de bâtiments de la 6e flotte américaine à l'île.

Les incidents ont commencé la semaine dernière, par ce qui semble être l'expulsion, sur ordre de M. Mintoff, de l'amiral italien Gino Brindelli, commandant naval de l'OTAN en Méditerranée. L'amiral ne paraît plus en public depuis lors. Il serait quelque part en Italie.

Un porte-parole de la 6e flotte s'est refusé hier à tout commentaire sur la nouvelle publiée en Angleterre, de l'interdit prononcé par M. Mintoff contre la flotte américaine de la Méditerranée. Celle-ci devait effectuer une visite à Malte dans la seconde semaine de juillet. Cependant, à Washington, des porte-parole du Département d'Etat ont dit que le gouvernement maltais avait informé les Etats-Unis

qu'il ne voulait pas recevoir, pour le moment, la visite de navires de guerre américains. Ce, "en attendant la révision à venir des accords généraux".

Un croiseur soviétique se trouverait dans les parages de l'île Lampedusa et attendrait la permission de venir à Malte.

Des dizaines de milliers de personnes ont participé hier après-midi à la grande parade de victoire des travailleurs dans les rues de La Valette. Le nouveau premier ministre lui-même a répondu aux applaudissements de ses nombreux partisans.

L'enthousiasme général, nuancé par un calme très britannique, se teinte également d'une certaine inquiétude pour l'avenir. Cette inquiétude est entretenue par d'innombrables rumeurs incontrôlables. L'arrestation de l'ancien ministre de la Santé, M. Alexander Cachia Zammit, et de son frère Lawrence, a créé également un certain malaise. La police a découvert dans la résidence de M. Lawrence Ca-

chia Zammit un certain nombre de dossiers gouvernementaux. L'enquête continue, mais les deux frères n'ont pas été inculpés et ont été relâchés après quarante-huit heures de détention.

Sur le plan intérieur, cependant, la situation est très calme. L'ancien premier ministre, M. George Borg Olivier, a reconnu sa défaite. Le calme qui a marqué la campagne électorale se maintient. La population attend maintenant les décisions de M. Mintoff. Celui-ci a toujours prôné la discipline et la rectitude. L'arrestation de l'ancien ministre Zammit prouve qu'il entend gouverner avec fermeté et appliquer son programme de lutte contre la corruption. Il devra également multiplier, comme il l'a promis, la construction de logements, assurer le plein emploi et instituer des allocations familiales.

### Relations avec Londres

Les relations avec la Grande-Bretagne vont aussi être revues dans tous les domaines. Il est significatif à cet égard que les cérémonies de l'anniversaire de la reine, reportées en raison de la campagne électorale, soient purement et simplement annulées. La reine reste cependant le chef de l'Etat. Instituer la république est impossible actuellement. Il faut en effet, selon la constitution maltaise, une décision des deux tiers du Parlement, ou le parti travailliste ne dispose que d'une voix de majorité.

Le nouveau premier ministre a fait savoir qu'il souhaitait la nomination d'un gouverneur général de nationalité maltaise à la place de sir Maurice Dorman, qui était déjà gouverneur avant l'accession de Malte à l'indépendance. Sir Maurice Dorman a remis immédiatement sa démission, qui a été acceptée par la reine, dont il est le représentant dans l'île. Il a été remplacé par le "Chief Justice", Anthony Mamo, qui sera probablement confirmé dans cette nouvelle fonction.

M. Mintoff va sans doute continuer

## Le problème des réfugiés fait tomber le gouvernement du Bengale occidental

LA NOUVELLE-DELHI (AFP) — Le gouvernement du Bengale occidental a démissionné aujourd'hui après trois mois d'exercice, en raison des problèmes posés par l'afflux de réfugiés en provenance du Bengale oriental et de l'incessante violence politique qui règne dans l'Etat.

M. Ajoy Mukherjee, premier ministre de l'Etat, qui a présenté sa démission et celle de son gouvernement au gouverneur, M. Dhawan, a déclaré que la faible majorité dont il disposait dans l'assemblée dissoute ne s'était pas révélée suffisante pour lui permettre d'affronter les "terribles problèmes des réfugiés et des troubles sociaux causés par d'incessants meurtres politiques".

Après la dissolution, vendredi dernier, de l'assemblée élue en mars dernier, la démission du gouvernement de l'Etat avait été reportée jusqu'à ce matin pour que M. Mukherjee et ses partenaires de la coalition gouvernementale du Bengale occidental puissent négocier avec le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi.

L'on s'attend que le président de la république indienne, M. Giri, fasse bientôt une déclaration par laquelle il mettra le Bengale occidental sous le contrôle du pouvoir central jusqu'à de nouvelles élections.

La mise de d'Etat sous la dépendance du pouvoir central permettrait au gouvernement de Mme Gandhi de contrôler directement le secteur, considéré comme sensible en raison de la crise du Bengale oriental.

On s'attend que toute décision que prendra le président Yahia Khan au sujet du Bengale oriental aura des répercussions au Bengale occidental. Mme Gandhi a envisagé de décréter l'état d'urgence dans tous les Etats indiens bordant le Pakistan oriental, mais cela s'est révélé impossible dans la mesure où la constitution stipule que l'état d'urgence ne peut être proclamé que dans le pays tout entier.

Il semble donc que l'instauration d'un contrôle du pouvoir central dans

les Etats les plus touchés par la crise pakistanaise et ses conséquences soit la seule solution, estiment les observateurs.

### Le 4e Etat sous contrôle fédéral

Le Bengale occidental, avec une population de 40 millions d'habitants, deviendrait ainsi le quatrième des 18 Etats indiens à passer sous le pouvoir fédéral depuis les élections générales de mars dernier. Les autres sont le Gujarat, le Mysore et le Pendjab.

Un Etat est placé sous la dépendance du pouvoir central quand le gouverneur de cet Etat juge que la machine gouvernementale ne peut plus fonctionner. Il assume alors l'administration avec les conseils de fonctionnaires fédéraux et d'Etat.

## Nouvelle Constitution pakistanaise

DACCA. (AP, AFP) — Dans une allocution radiodiffusée à l'intention de toute la nation le président Agha Mohammed Yahya Khan a annoncé aujourd'hui qu'une commission d'experts (déjà constituée) élaborera une nouvelle Constitution pour le Pakistan car, a-t-il précisé, l'Assemblée nationale n'est pas habilitée à entreprendre une telle tâche. De plus il a assuré que, d'ici environ quatre mois, son administration transmettra les pouvoirs gouvernementaux aux représentants élus par le peuple.

La nouvelle Constitution — dont la promulgation, tout comme le transfert des pouvoirs, dépendra, quant à son calendrier définitif, de la situation interne — pourra être amendée par l'Assemblée nationale. On ne procédera pas à de nouvelles élections. Seuls seront pourvus les sièges vacants.

### Cinq villages attaqués

Par ailleurs, selon le correspondant d'une agence étrangère, l'armée pakistanaise aurait attaqué au moins cinq villages dans un rayon de 30 miles de Dacca, capitale du Pakistan oriental, au cours des quatre derniers jours. Des hommes auraient été tués, des maisons et des marchés détruits.

A Boliadi, par exemple, un peloton aurait fait irruption dans le quartier hindou, hier matin avant l'aube. Son commandant aurait déclaré à un journaliste qu'il s'agissait seulement d'une "patrouille de routine". Pourtant le village était en feu et on dénombrait au moins cinq ou six morts. La population avait pris la fuite dans la campagne environnante. Le village comptait une centaine de familles.

Cependant, à Dacca, à une heure d'auto de là, les quatre enquêteurs britanniques en mission au Pakistan oriental dormaient. Ils allaient rentrer chez eux ce jour même.

Ailleurs, des navires porteurs de munitions et de pièces de rechange pour l'armée pakistanaise sont en route pour Karachi (Pakistan occidental).

Le gouvernement a nié l'accusation selon laquelle il mènerait une campagne contre les Hindous.

## Espions laotiens de la CIA en Chine populaire?

d'après PA

Deux journaux, le "Philadelphia Bulletin" et le "Seattle Times", annoncent, en tablant sur un rapport envoyé de Vientiane par le journaliste Arnold Abrams, que la U.S. Central Intelligence Agency (CIA) envoie des Laotiens en mission d'espionnage en Chine communiste afin de tenter d'y obtenir des renseignements sur les mouvements de troupes ainsi que sur les développements de la situation politique dans ce pays.

Des officiels américains au Laos ont affirmé que ces opérations ne risquent pas d'entraver l'amélioration des relations entre Washington et Pékin. "Il ne s'agit ni de raids, ni d'opérations de sabotage et aucun Américain ne prend part à ces entreprises", précise-t-on. Aux quartiers généraux de la CIA, à McLean, en Virginie, ainsi qu'à l'ambassade américaine de Vientiane, on refuse de commenter la nouvelle.

à prendre ses distances vis-à-vis de la Grande-Bretagne et chercher à obtenir le plus possible au cours des discussions pour la révision des accords financiers et de défense conclus en 1964. Il tentera également d'obtenir que les pays de l'OTAN paient l'utilisation des bases de Malte.

### Politique d'ouverture

Au cours de sa campagne électorale, M. Mintoff a affirmé que si les Britanniques refusaient d'accroître leur participation, d'autres pays seraient intéressés par les bases de Malte. Mais il a précisé qu'il ne voulait ni des Américains, ni des Soviétiques, ni des Italiens.

Pour la première fois depuis la révolution qui a porté le colonel Kadhafi au pouvoir, trois navires de la marine libyenne sont attendus aujourd'hui à La Valette. Leur visite avait été annoncée avant les élections. Il est probable que M. Mintoff va chercher à diversifier les partenaires commerciaux de Malte. Pendant la campagne électorale, il a déclaré qu'il conclurait avec la Libye un traité sur les échanges. Alors qu'il était encore dans l'opposition, il a favorisé la signature d'un accord avec l'Allemagne fédérale portant sur la construction d'une station de relais radio vers l'Afrique.

## Un émissaire de Moscou est allé en Israël

JERUSALEM. (PA, UPI, AFP) — Victor Louis, le journaliste soviétique dont plusieurs croient qu'il est un agent de l'URSS, a récemment visité Israël secrètement afin d'examiner la possibilité de rétablir les relations diplomatiques entre l'Union soviétique et Israël.

C'est ce qu'annoncent ce matin des sources bien informées qui ajoutent que Victor Louis, correspondant à Moscou du "London Evening News", était porteur d'un passeport de "service", ce qui indique qu'il était en Israël "en mission officielle".

Cette nouvelle est confirmée par l'agence de presse israélienne "ITIM" qui rapporte que le journaliste Louis a quitté Israël le vendredi 18 juin à minuit, par un avion d'"El Al" en partance pour Bucarest.

Selon les sources, l'émissaire de Moscou aurait passé six jours en Israël.

La visite "secrète" du journaliste soviétique et sa présumée mission consistant à explorer la possibilité d'un rétablissement des relations diplomatiques. Moscou-Tel Aviv, ravive les bruits selon lesquels, lors d'une récente visite en pays scandinaves, le premier ministre Golda Meir aurait rencontré en Catimini des représentants du Kremlin.

Ces bruits avaient été alors catégoriquement démentis par les autorités israéliennes.

## Spiro Agnew déclare qu'il aimerait visiter la Chine

AGANA, Guam (UPI-AFP) — Le vice-président des Etats-Unis, M. Spiro T. Agnew, a déclaré qu'il aimerait visiter la Chine populaire et y avoir des entretiens malgré l'attitude "fondamentalement hostile" des dirigeants de ce pays à l'égard des Etats-Unis.

M. Agnew, qui vient d'entreprendre une visite de dix pays d'Afrique et d'Asie, a passé la nuit à Agana, sur l'île de Guam, avant de poursuivre son voyage vers Séoul, où il représentera le président Nixon aux cérémonies qui marqueront le début du nouveau septennat du président Park Chung Hee, le 1er juillet.

Bien que M. Agnew ait déclaré que sa mission était d'ordre "très général",

on pense qu'il discutera avec ses interlocuteurs à Séoul du retrait des forces sud-coréennes du Vietnam. On sait que le gouvernement Park a annoncé son intention de rapatrier, avant la fin de l'année, les 48,000 soldats sud-coréens engagés au Vietnam aux côtés des forces gouvernementales saïgonnaises.

Les prochaines étapes du vice-président des Etats-Unis seront Singapour, Koweït, l'Arabie saoudite, l'Ethiopie, le Kenya, la République démocratique du Congo (Kinshasa), l'Espagne, le Maroc et le Portugal.

M. Agnew, dont le périple durera un mois, est porteur de messages secrets du président Nixon aux chefs d'Etat des dix pays qu'il va visiter.

## L'Afrique du Sud pourra fabriquer sous licence des "Mirage" français

d'après AFP, UPI

Un accord en vue de la construction sous licence, en Afrique du Sud, de "Mirage III" et de "Mirage F-1" a été conclu entre le créateur et producteur de ces avions très perfectionnés, la "Société française des avions Marcel Dassault", et l'ARMCOR ("Société sud-africaine de développement et de construction d'armement") a annoncé hier à Pretoria M. H. J. Samuels, président de la firme cliente. Le carnet de commande contiendrait au total, à ce jour, quelque 50 appareils.

On n'a pas révélé le total de la facture, mais on estime généralement à \$1.2 million le prix d'un "Mirage III". Quant à l'autre modèle, le "Mirage F-1", dont la production vient à peine de commencer, il coûtera quelque 30% de plus, eu égard à son moteur plus puissant et à son équipement supérieur, opinent les experts.

Depuis que Dassault s'est engagé, en 1969, avec l'accord du gouvernement français, à vendre 110 "Mirage" à la Libye, il s'agit de la plus grosse commande qu'aura à remplir la même

compagnie. On croit que la France demeurera dorénavant le principal fournisseur de l'Afrique du Sud pour ce qui a trait à l'équipement militaire.

Dans un communiqué, M. Samuels a précisé que la fabrication du "Mirage" dans son pays sera réalisée avec le concours d'industriels et de techniciens français. Il s'agirait non

pas d'une production immédiate mais d'un projet à long terme.

Les porte-parole officiels ont bien souligné que l'équipement fourni à l'Afrique du Sud sera strictement de caractère défensif. Le premier ministre a déclaré qu'il s'engageait à interdire la vente de tout matériel qui pourrait servir à d'autres fins qu'à la défense du territoire du pays en question.

profits et ouvre trop de nouvelles échappées. La seule façon, selon eux, de combattre la concurrence du marché noir est d'abaisser les prix.

Par ailleurs, une grève nationale des 200,000 employés d'hôtel, la deuxième en deux semaines, doit débuter jeudi pour trois jours et il est possible qu'elle se prolonge. De leur côté, les postiers songent à se mettre en grève pour 48 heures le 7 juillet et les distributeurs d'essence doivent également débrayer avant le 10 juillet.

## Les Italiens doivent recourir au marché noir pour se procurer des cigarettes

ROME. (PA, UPI) — Quelque 60,000 bureaux de tabac sont fermés par la grève en Italie, obligeant les fumeurs à s'adresser au marché noir pour se procurer des cigarettes. Les propriétaires de tabacs ont déclenché une grève de 24 heures en réclamant plus de profits sur la vente des cigarettes, un monopole d'Etat en Italie.

Les tenanciers de bureaux de tabac se plaignent que le gouvernement retient une trop forte proportion des

LES PIEDS LES PLUS DOULOUREUX  
SONT HEUREUX  
DANS LES BABOUCHETTES  
FRANCILUX



EN  
EXCLUSIVITÉ  
CHEZ  
Jacques Bernard

C'est ainsi qu'une marche lourde et pénible se transforme en marche souple et harmonieuse

CENTRE D'AJUSTEMENT  
JACQUES BERNARD  
L.T.E.E.

3680 rue St-Denis  
(près Cherrier)  
844-9501



2941 boul. de la Concorde  
Laval  
661-7584

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.



Le gouverneur de l'Etat de Jalisco, M. Alberto Oroscio Romero, au centre de la photo ci-dessus, et le maire de la ville de Guadalajara, M. Guillermo Cosio Vidauri, à gauche, ont conjointement inauguré, hier, le pavillon du Mexique à Terre des Hommes, en présence du maire de Montréal M. Jean Drapeau.

# Inauguration du pavillon du Mexique à Terre des Hommes

La participation du Mexique à Terre des Hommes 1971 a été célébrée, hier, en présence du gouverneur de l'Etat de Jalisco, du maire de Guadalajara et du maire de Montréal. Ces personnes ont été accueillies par les Mariachis et par le Ballet folklorique de l'Université de Jalisco.

Temporairement chassé de leur pavillon par le rude hiver canadien, les Mexicains ont trouvé refuge dans l'ancien pavillon de la Tunisie, dans l'île Notre-Dame.

La présentation mexicaine se compose de trois parties intéressantes. La première est faite d'une collection privée de bijoux pré-hispaniques authentiques. Représentative de la plus ancienne culture du Mexique, cette collection est évaluée à un million de dollars. Elle se compose de plus de cent bijoux d'or, d'argent et de pierres précieuses d'une grande beauté.

La deuxième section représente des costumes typiques de l'époque pré-hispanique. Ces vêtements sont encore portés par les femmes de l'Etat de Jalisco, appelé antérieurement province de Nouvelle Galicie. Deux Indiens donnent des démonstrations de leur art et confectionnent des tissus hauts en couleurs.

La dernière section du pavillon du Mexique est consacrée à la province de Jalisco. Cet Etat du centre du Mexique est l'un des plus beaux et des plus riches du pays. Guadalajara, sa capitale, est la deuxième ville en importance d'après sa population, ses richesses économiques, industrielles et touristiques. Un autre coin de cet Etat a acquis une réputation mondiale comme paradis de vacances: Puerto Vallarta.

L'entrée au pavillon du Mexique est gratuite.

# 300 Canadiens se partagent \$1,233,000 dans le Sweepstake

(PC) — Trois Canadiens, détenteurs de billets sur le cheval gagnant, Irish Ball, ont remporté, en fin de semaine, la somme rondelette de \$124,000 chacun au Sweepstake irlandais.

Sept autres Canadiens empochaient \$49,600, leur cheval ayant fini deuxième et quatre détenteurs d'un billet sur le cheval Guillemot, troisième, ont gagné \$24,800.

En tout, 300 Canadiens se sont partagés une somme de \$1,233,000 dans cette édition du Sweepstake irlandais.

Parmi les gagnants du premier prix de \$124,000, se trouve un Québécois, M. Réal Des-

# Le cargo pakistanais PADMA ne transporte pas d'armes

par Alain ZOLTY

Un porte-parole de la compagnie Keel Shipping, de Montréal, a démenti les allégations selon lesquelles le cargo pakistanais PADMA — attendu demain à Montréal — transporte des armes américaines.

M. Jim Harris, secrétaire-trésorier de la Keel Shipping — agent à Montréal de la compagnie Pakistan Shipping — a de plus révélé que le manifeste des cargaisons que doit prendre le PADMA à Montréal, ne fait pas mention d'armes canadiennes.

"Le PADMA doit rester six ou sept jours à Montréal et doit retourner aux Etats-Unis, à Baltimore", a assuré M. Harris.

Selon le New York Times du 25 juin, le PADMA transporte des armes destinées au Pakistan occidental qui est en voie d'annihiler le mouvement d'indépendance du Pakistan oriental. Depuis le début des troubles, le gouvernement des Etats-Unis a officiellement suspendu l'envoi d'armes au Pakistan.

Interrogé ce matin au sujet des rumeurs que suscite le voyage du PADMA, M. Harris a dit être certain que le navire a quitté les Etats-Unis sans armes à bord.

"Nous sommes en contact avec les agents new-yorkais de la compagnie pakistanaise, a-t-il dit, et nous n'avons aucune raison de croire que sa cargaison comprenne autre chose que des marchandises générales."

M. Harris a ajouté que le navire avait été inspecté par des représentants du secrétaire d'Etat des Etats-Unis avant son départ pour le Canada.

"Toute cette affaire a été montée par des agitateurs", a-t-il ajouté.

De plus, selon M. Harris, le PADMA vient à Montréal pour prendre livraison d'une cargaison envoyée au Pakistan par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Selon le manifeste de la compagnie Keel, le chargement comprend du cobalt pour soigner le cancer et de la pâte à papier.

Or, selon un porte-parole de l'ACDI, la cargaison est composée de 150 tonnes de caoutchouc, 350 tonnes de cuivre et 100 tonnes de zinc.

Il n'y aurait ni cobalt ni pâte à papier.

"Les chargements destinés au Pakistan occidental ont été l'objet d'accords antérieurs aux troubles civils", devait-on préciser à Ottawa.

Une dernière précision a été apportée par l'ACDI dans la confirmation du fait qu'un chargement de pâte à papier avait été expédié au Pakistan occidental mais que ce chargement était bel et bien parti la semaine dernière.

Enfin, on ignore si le retour du PADMA aux Etats-Unis était prévu ou non.

La tempête diplomatique dans laquelle le PADMA est soulevée par le fait que le secrétaire d'Etat américain a reconnu que deux autres navires pakistanais ont transportés des armes américaines pour le Pakistan depuis le début de la guerre civile, et cela en contournement de la politique officielle des Etats-Unis.

Parmi les derniers contre-coups de l'affaire, à Montréal, on note que l'Association du Bengla Desh du Québec (organisme favorisant l'indépendance du Pakistan Oriental) prépare pour demain une manifestation devant le consulat des Etats-Unis, rue McGill, dans le but de protester contre la "complicité" américaine dans la guerre du Pakistan.

De plus, le sénateur américain Frank Church a demandé au président Nixon de prier le Canada d'intercepter le navire. L'Inde aurait également formulé une requête en ce sens au gouvernement canadien.

# naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

- ASSELIN (Albertine)** — A Saint-Laurent, le 27 juin 1971, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Albertine Asselin, fille de feu Louis Asselin et de feu Emma Baron. Elle laisse dans le deuil une sœur, Berthe Asselin, épouse de feu Marcel Asselin, et un frère, René Asselin, et deux filles, Mlle Marie-Claire Asselin et Mlle Marie-Josée Asselin. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Desjardins Ltée, 790, boul. Sainte-Croix, pour se rendre à l'église Saint-Sixte, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- AUBIN (André)** — Accidentellement à Saint-Benoît, le 26 juin 1971, à l'âge de 33 ans, est décédé André Aubin, époux de Micheline Pesant, demeurant au 13, Chemin d'Orléans, Saint-Eustache. Il laisse dans le deuil ses enfants: Richard et Benoît, son père et sa mère M. et Mme Wilfrid Aubin, ses frères et sœurs Jeannine (Mme René Charbonneau), Réal, Réa (Mme Adrien Dumoulin), Gisèle (Mme Gadon), et ses filles M. et Mme. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Desjardins Ltée, 790, boul. Sainte-Croix, pour se rendre à l'église Saint-Sixte, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Saint-Benoît, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- AUGER (Ella)** — A Montréal, le 26 juin 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Armand Auger, née Ella Couture, demeurant au 846 Hochelaga. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. A. Longlois, 822, rue Hochelaga, à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste. Claire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- BENOIT (Michel)** — Accidentellement à Repentigny, le 27 juin 1971, à l'âge de 29 ans, est décédé Michel Benoit, demeurant au 4474 ouest, rue Sainte-Catherine, fils de M. Paul Benoit et de Yvette Lavallée. Il laisse dans le deuil sa sœur, Mme Briand Dineen (Nicole). Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 438 est, rue Notre-Dame, Repentigny, à 1 h. 45 pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- BERGERON (J.-P.)** — A Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé J.-P. Bergeron, ancien agronome des services de la Compagnie des Charbonniers, Jacques-Carrier. Il laisse dans le deuil son épouse, née Veronique Durand, sa fille, Berthe Bergeron, ses petites-filles, Mireille et Francine, ainsi que ses frères et sœurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Desjardins Ltée, 650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Antoine-de-Val-de-France, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- BERGERON (J.-P.)** — A Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé J.-P. Bergeron, ancien agronome des services de la Compagnie des Charbonniers, Jacques-Carrier. Il laisse dans le deuil son épouse, née Veronique Durand, sa fille, Berthe Bergeron, ses petites-filles, Mireille et Francine, ainsi que ses frères et sœurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Desjardins Ltée, 650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Antoine-de-Val-de-France, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- BISSONNETTE (Cécile)** — A L'Orignal, Ontario, le 26 juin 1971, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Cécile Bissonnette, née Cécile La-Treille. Elle laisse 3 fils, Denis, de Valois, Jean, de l'Orignal, et René, de l'Orignal, et 4 filles, Mlle Yvonne Bissonnette, Mlle Irma Bissonnette, Mlle Gertrude (Mme Joseph Daoust), d'Ottawa, Rita (Mme Hervé Choquette), d'Iberville, Colombe (Mme Carl Schroeder), d'Ottawa, 3 frères, Ovide et André, de Montréal, Zénon, de Longueuil, 3 sœurs, la Rév. Sr Marie-Olivier, de Colombie-Britannique, Mme Edmond Ducharme et Mme Thérèse Brabant. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Noël Ltée, 416, rue McGill, à Hawkesbury, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, de l'Orignal, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit.
- BOUTHILLIER (Winnifred "Winnie")** — A Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 56 ans, est décédée Winnifred Hayes, épouse de Germain Bouthillier, demeurant au 125, rue Yvonne, sœur de Marie (Mme W. Wilcox), Barbara (Mme M. Reich) et Thérèse (Mme J. Gauthier). Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant, en la chapelle des salons J.-R. Desjardins Ltée, 790, boul. Sainte-Croix, à 10 h. Le service sera célébré à 11 h, p.m., et de là au cimetière Montclair Memorial Park.
- BOUVIN (J.-Arthur)** — A St-Jérôme, le 26 juin 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Arthur Bouvin, membre des Chevaliers de Colomb, 4e degré, assemblée du Côté-Labellé, les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Société coopérative de Frais Funéraires, 488, rue Papineau, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Elié, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- BRAULT (Danielle)** — Accidentellement, le 26 juin 1971, à l'âge de 16 ans, est décédée Danielle Brault, fille bien-aimée de M. et Mme Jean Brault (Claire Bernier), demeurant 485 Lemay. Elle laisse dans le deuil ses sœurs Christiane, Hélène, Nathalie et son frère Jean-François. Elle était élève de l'école St-Jasais. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Desjardins Ltée, 790, boul. Sainte-Croix, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Saint-Antoine de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- BRÉARD (George)** — A Montréal, le 25 juin 1971, à l'âge de 51 ans, est décédé George Bréard, époux de Corinne Mainville (Mme veuve Alfred Vincent). Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Paul & Fortin, 335, avenue Laurier est, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- BRUILLETTE (Hormisdas)** — A Montréal, le 28 juin 1971, à l'âge de 61 ans, est décédé Hormisdas Bruillette, époux de Lucienne Gravelle, père de Diane et Jacques. Le deuil est en cours et sera exposé aux salons J.-R. Desjardins Ltée, 790, boul. Sainte-Croix. Avis des funérailles plus tard.
- CONSENTINO (Vincenzina)** — A Montréal, le 26 juin 1971, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Biagio Consentino, née Vincenzina Paci. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Rocco (époux de Jacqueline Dupuis), Raymond (époux de Sylvia Mastroluca), François (époux de Marie-Claire), et M. et Mme Ghionny Loschiavo. Estelle (Mme Bill Sawchuk), Angèle (Mme Pierre Stierli), Raymond (Mme Raymond Marquis), ainsi que dix-sept petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 406, rue Saint-Jacques, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Pompéi, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- COURNOYER (Camille)** — A St-Séver, le 26 juin 1971, à l'âge de 83 ans est décédé Camille Cournoyer, époux de feu Corone Raymond. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario, pour se rendre à l'église St-Jasais, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- CYR (Anne-Aurore)** — A Laval-Ouest, le 28 juin 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Anne-Aurore Cyr, épouse de feu Joseph Cyr, demeurant 4380, 53e avenue, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alban Malette et Fils, 3582, rue Saint-Jacques, à Laval-Ouest, pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- DEMIERS (Aimé)** — A St-Jean le 26 juin 1971, à l'âge de 68 ans est décédé M. Aimé Demiers, époux de Marie-Jeanne, demeurant au 2176 D'Arrière. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Bonnier & Duclos, 502, rue Paré, à 10 h 15 pour se rendre à l'église Ste. Marguerite-Marie où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Laprarie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- DESIARDINS (Jeanne)** — A Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 51 ans, est décédée Jeanne Desiardins, épouse de feu Léon Desiardins, demeurant au 245, boul. Pie-IX, mère de Gemma (Mme Bertrand Michaud), Dolores (Mme Pierre Desiardins), Nicole (Mme Desiardins), Michelle et Daniel. Elle laisse dans le deuil 3 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 438 est, rue Notre-Dame, à 1 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- DESROSIERS (Fernand)** — A Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Fernand Desrosiers, époux de Henriette Hébert, les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Bissonnet Ltée, 1922, boul. Rosemont, à 2 h 15 pour se rendre à l'église Sainte-Famille, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- DI TOMMASO (Antonio) Tony** — A Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 67 ans est décédé Antonio (Tony) Di Tommaso, époux d'Elcia Sweeney, père de Marie-Faustine et Ferdinand (Fred), de Marie-Rose Di Tommaso, Adèle, Carrelli et Mme Gina Maurice. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Granato Engr, 292 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- DOUCET (Sandra)** — Accidentellement, à Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 23 ans, est décédée Sandra Doucet, née Sandra Pynch. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. Paul Marchand, 4228, rue Papineau, à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Saint-Philippe, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- DUBOIS (Jeanette)** — Subitement, à Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 23 ans, est décédée Mme veuve Henri Dubois, née Jeanette Jemme, demeurant chez sa sœur, Mme Armand Latour. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Yvon Desnoyers, 20, rue des Carrières (Chambly), pour se rendre à l'église du Très-Saint-Cœur, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- DUCKETT (Albertine)** — A Hawkesbury, le 28 juin 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Richard Duckett, née Richard Duckett, épouse de feu Omer Hawkesbury, épouse en 2es noces de feu Jack Delmage. Elle laisse plusieurs enfants et petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-R. Desjardins Ltée, 790, boul. Sainte-Croix, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Alphonse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- DURANLEAU (Madeleine)** — A Montréal, le 26 juin 1971, à l'âge de 47 ans, est décédée Madeleine Duranleau, épouse de feu Rosario Duranleau et d'Alphonse Nadeau, demeurant 8940 Foucher. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 406, rue Saint-Jacques, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Alphonse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- GOYETTE (Michel)** — A Longueuil, le 26 juin 1971, à l'âge de 26 ans, est décédé Michel Goyette, époux de Marie-Godine, demeurant 1945 Labellé, Longueuil. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Ed. Darche et Fils, 320, chemin Chamblay, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- GUILLETTE (Simone)** — A Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Léger Guillette, née Simone L'Ecuyer, demeurant rue Marie-Anne est, exposée aux salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau. Avis des funérailles mardi.
- HOUE (Henri)** — A l'hôpital Saint-Luc de Montréal, le 26 juin 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri Houe, époux de Marie-Hélène Houe, mère de Eva Houe. Demeurant au 91, rue Saint-Houé, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, comté de Drummondville. Il laisse dans le deuil plusieurs veuves et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 438 est, rue Notre-Dame, à J. A. Gauthier, 2521, rue de la Salutarie, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LAFOND (Roger)** — Accidentellement, à Buckingham, le 26 juin 1971, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Roger Lafond, époux de Marie-Claire Lafond (Mme C. Desjardins), demeurant au 11,520 rue Hénault. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons A Savaria Ltée, 5001 Boul. Henri-Bourassa est, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste. Gertrude, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LANGLOIS (Léon)** — A Montréal, le 27 juin 1971, est décédé M. Léon Langlois. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magny Poirier Inc., 6603, rue Saint-Laurent, pour se rendre à l'église de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LAUZON (Édouard)** — A Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Édouard Lauzon, époux de feu Céline Mallette. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Aubry et Fils, 300, rue Principale, à Rigaud, à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LAZURE (Hélène)** — A Montréal, le 26 juin 1971, à l'âge de 67 ans est décédée Mme veuve Arthur Lazure, née Hélène Latreille, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LEPAGE (Marie-Claire)** — A St-Hermas, le 26 juin 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Marie-Claire Girard, épouse de Joseph Lepage. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Jean-Philippe Filiou, 45, rue St-Hermas, à 1 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LESSARD (Eva)** — A Montréal, le 26 juin 1971, à l'âge de 71 ans est décédée Eva Bouduc, épouse de Auguste Lessard, représentant de l'Entreprise de Transport Inc., Mère de Jean-Luc et Madeleine, belle-mère de Carmen Cérat (Mme Jean-Luc Lessard). Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-Paul & Fortin, 835 est, rue St-Jasais, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LISABELLE (Carmen)** — A Montréal-Nord, le 27 juin 1971, à l'âge de 46 ans, est décédée Carmen Lisabelle, épouse de Fernand Lisabelle, demeurant 11,263 rue Edger. Elle laisse, outre son époux, ses fils Gilles, Jacques, Richard, Pierre et ses filles Ginette et Jocelyne. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons A. Savaria Ltée, 5001, Boul. Henri-Bourassa est, à 10 h 50 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LOOF (Édouard)** — A Lasalle, le 27 juin 1971, à l'âge de 54 ans est décédé M. Édouard Loof, époux de Pauline Hébert, demeurant au 144, B. avenue, Lasalle, les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, Lasalle, à 10 h 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- MAINVILLE (Raoul)** — A Montréal, le 26 juin 1971, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Raoul Mainville, époux de feu Orlène Beaudet, demeurant rue Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Armand où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- MARCE (Florence)** — A sa résidence 5475, rue de la Savaria, le 26 juin 1971, est décédée Florence Doffet, épouse de feu Jacques Marce, mère de James et Shirley, grand-mère de James, Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. W. McGillivray & Son, 307, rue Riverdale, St-Lambert, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de St. John (West Shefford, Que.).
- MARTIN (Roland)** — A Montréal, le 25 juin 1971, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Roland Martin, époux d'Emilie Verteuille, demeurant au 745, Lecondaire, appartement 108. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, à 9 h 30 pour se rendre à l'église Saint-Gilbert où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- PAGE (Edgar)** — A Chambois, le 26 juin 1971, à l'âge de 74 ans est décédé M. Edgar Page, époux de Germaine Léonard, demeurant au 1180, rue Vallée, Chambois. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire J. C. Filiatroult, 76, Boul. Dussault, à 9 h 45, pour se rendre à l'église Bon Pasteur de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- GENDRON (Edith)** — A Ville de Laval, le 27 juin 1971, à l'âge de 22 ans, est décédée Edith Gendron, née Edith Davies, demeurant au 2272, rue Du Rocher, Vimont. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. C. Filiatroult, 76, Boul. Dussault, à 9 h 45, pour se rendre à l'église Bon Pasteur de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- GILBERT (Marie)** — A Longueuil, le 26 juin 1971, à l'âge de 90 ans, est décédée Marie Gilbert, épouse de feu Louis Gilbert, demeurant 1525, Chemin Gosselin, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. C. Filiatroult, 76, Boul. Dussault, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- GOYETTE (Michel)** — A Longueuil, le 26 juin 1971, à l'âge de 26 ans, est décédé Michel Goyette, époux de Marie-Godine, demeurant 1945 Labellé, Longueuil. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Ed. Darche et Fils, 320, chemin Chamblay, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- GUILLETTE (Simone)** — A Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Léger Guillette, née Simone L'Ecuyer, demeurant rue Marie-Anne est, exposée aux salons J.-Paul Marchand, 4228, rue Papineau. Avis des funérailles mardi.
- HOUE (Henri)** — A l'hôpital Saint-Luc de Montréal, le 26 juin 1971, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Henri Houe, époux de Marie-Hélène Houe, mère de Eva Houe. Demeurant au 91, rue Saint-Houé, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, comté de Drummondville. Il laisse dans le deuil plusieurs veuves et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 438 est, rue Notre-Dame, à J. A. Gauthier, 2521, rue de la Salutarie, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LAFOND (Roger)** — Accidentellement, à Buckingham, le 26 juin 1971, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Roger Lafond, époux de Marie-Claire Lafond (Mme C. Desjardins), demeurant au 11,520 rue Hénault. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons A Savaria Ltée, 5001 Boul. Henri-Bourassa est, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste. Gertrude, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LANGLOIS (Léon)** — A Montréal, le 27 juin 1971, est décédé M. Léon Langlois. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la résidence funéraire Magny Poirier Inc., 6603, rue Saint-Laurent, pour se rendre à l'église de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LAUZON (Édouard)** — A Montréal, le 27 juin 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Édouard Lauzon, époux de feu Céline Mallette. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Aubry et Fils, 300, rue Principale, à Rigaud, à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LAZURE (Hélène)** — A Montréal, le 26 juin 1971, à l'âge de 67 ans est décédée Mme veuve Arthur Lazure, née Hélène Latreille, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemant, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LEPAGE (Marie-Claire)** — A St-Hermas, le 26 juin 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Marie-Claire Girard, épouse de Joseph Lepage. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Jean-Philippe Filiou, 45, rue St-Hermas, à 1 h 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LESSARD (Eva)** — A Montréal, le 26 juin 1971, à l'âge de 71 ans est décédée Eva Bouduc, épouse de Auguste Lessard, représentant de l'Entreprise de Transport Inc., Mère de Jean-Luc et Madeleine, belle-mère de Carmen Cérat (Mme Jean-Luc Lessard). Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-Paul & Fortin, 835 est, rue St-Jasais, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LISABELLE (Carmen)** — A Montréal-Nord, le 27 juin 1971, à l'âge de 46 ans, est décédée Carmen Lisabelle, épouse de Fernand Lisabelle, demeurant 11,263 rue Edger. Elle laisse, outre son époux, ses fils Gilles, Jacques, Richard, Pierre et ses filles Ginette et Jocelyne. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons A. Savaria Ltée, 5001, Boul. Henri-Bourassa est, à 10 h 50 pour se rendre à l'église St-Camille, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LOOF (Édouard)** — A Lasalle, le 27 juin 1971, à l'âge de 54 ans est décédé M. Édouard Loof, époux de Pauline Hébert, demeurant au 144, B. avenue, Lasalle, les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, Lasalle, à 10 h 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h 30 et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- MAINVILLE (Raoul)** — A Montréal, le 26 juin 1971, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Raoul Mainville, époux de feu Orlène Beaudet, demeurant rue Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Armand où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- MARCE (Florence)** — A sa résidence 5475, rue de la Savaria, le 26 juin 1971, est décédée Florence Doffet, épouse de feu Jacques Marce, mère de James et Shirley, grand-mère de James, Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. W. McGillivray & Son, 307, rue Riverdale, St-Lambert, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière de St. John (West Shefford, Que.).
- MARTIN (Roland)** — A Montréal, le 25 juin 1971, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Roland Martin, époux d'Emilie Verteuille, demeurant au 745, Lecondaire, appartement 108. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, à 9 h 30 pour se rendre à l'église Saint-Gilbert où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- PAGE (Edgar)** — A Chambois, le 26 juin 1971, à l'âge de 74 ans est décédé M. Edgar Page, époux de Germaine Léonard, demeurant au 1180, rue Vallée, Chambois. Les funérailles auront lieu mardi le 29 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire J. C. Filiatroult, 76, Boul. Dussault, à 9 h 45, pour se rendre à l'église Bon Pasteur de Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- PAQUET (Michel)** — Accidentellement à Carillon, le 27 juin 1971, à l'âge de 18 ans, est décédé Michel Paquet, fils de Hérod Paquet, gardien de Terrebonne, échevin de la paroisse de Saint-Louis de Terrebonne, et de Gisèle Lortie, demeurant 1525, Chemin Gosselin, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J. C. Filiatroult, 76, Boul. Dussault, à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- GOYETTE (Michel)** — A Longueuil, le 26 juin